This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Gx
9
842

Gx 9.842

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

(Class of 1828)

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

CENT-QUARANTIÈME FASCICULE

ÉTUDE SUR LES SOURCES PRINCIPALES DES MÉMORABLES DE XÉNOPHON,

PAR A. CHAVANON,

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1903

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

CENT-QUARANTIÈME FASCICULE

ÉTUDE SUR LES SOURCES PRINCIPALES DES MÉMORABLES DE XÉNOPHON,

PAR A. CHAVANON,

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1903

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

Bibliothèque de l'École des Hautes-Études (section des sciences historiques et philologiques). Liste des fascicules parus jusqu'à ce jour.

1. La stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La chronologie dans la formation des langues indo-européennes, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne, membre de l'Institut. 4 fr.
2. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, membre de l'Institut. 1re partie : l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois. Avec 2 cartes. (Épuisé.)
3. Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50
4. Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par S. Guyard. 2 fr.
5. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75
6. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspéro, membre de l'Institut. 10 fr.
7. La vie de saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. 15 fr.
8. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 1re partie. Introduction. Grégoire de Tours, Marius d'Avenches, par G. Monod. 6 fr.
9. Le Bhâmini-Vilâsa, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes, par A. Bergaigne, membre de l'Institut. 8 fr.
10. Exercices critiques de la conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par Ed. Tournier. 10 fr.
11. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, membre de l'Institut. 2e partie : Les Pagi du diocèse de Reims. Avec 4 cartes. 7 fr. 50
12. Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspéro, membre de l'Institut. (Épuisé.)
13. La procédure de la Lex Salica. Études sur le droit Frank, travaux de R. Sohm, traduits par M. Thévenin. 7 fr.
14. Itinéraire des Dix mille. Étude topographique, par F. Robiou. Avec 3 cartes. (Épuisé.)
15. Étude sur Pline le Jeune, par T. Mommsen, traduit par C. Morel. (Épuisé.)
16. Du C dans les langues romanes, par C. Joret. 12 fr.
17. Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle, par C. Thurot, membre de l'Institut. 3 fr.
18. Étude sur les comtes et vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
19. De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue. 12 fr.
20. Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit au Xe siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. 4 fr.
21. Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par E. Grébaut. 22 fr.
22. Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss de la bibl. nat., par l'abbé E. Auvray. 3 fr. 75
23. Hauvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter. 4 fr.
24. Précis de la déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet. (Épuisé.)
25. Anis-el-'Ochchâq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart. 5 fr. 50
26. Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal, avec 13 pl. photog. 30 fr.
27. Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.
28. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.
29. Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. (Épuisé. Il reste quelques exemplaires sur papier fort.) 25 fr.
30. Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, trad. par W. Berend, avec des additions de l'auteur, accompagné de 2 pl. 12 fr.
31. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.
32. Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
33. Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris, au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.
34. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud, 2e partie. 10 fr.
35. Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation. Avec 10 planches gravées. 15 fr.
36. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda, par A. Bergaigne, membre de l'Institut. Tome Ier. (Épuisé.
37. Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, trad. par G. Monod et augmenté d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
38. Les monuments égyptiens de la Bibl. nat., par E. Ledrain, 1re liv. 12 fr.
39. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 1re partie. 6 fr.
40. Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Avec une carte. 7 fr. 50
41. Le Querolus, comédie latine anonyme, publié par L. Havet. 12 fr.
42. L'inscription de Bavian, par H. Pognon, 2e partie, 6 fr.
43. De Saturnio lat. versu. Inest reliq. quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
44. Études d'archéologie orientale, par C. Clermont-Ganneau, tome Ier. 25 fr.
45. Histoire des institutions municipales de Senlis, par J. Flammermont. 8 fr.
46. Essai sur les origines du fond grec de l'Escurial, par C. Graux. 15 fr.
47. Les monuments égyptiens de la Bibl. nat., par E. Ledrain, 2e et 3e liv. (Épuisé).

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

CENT-QUARANTIÈME FASCICULE

ÉTUDE SUR LES SOURCES PRINCIPALES DES MÉMORABLES DE XÉNOPHON,

PAR A. CHAVANON,
ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS (2e)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
1903

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

ÉTUDE

SUR LES

SOURCES PRINCIPALES DES MÉMORABLES

ÉTUDE

SUR

LES SOURCES PRINCIPALES

DES

MÉMORABLES

DE XÉNOPHON

PAR

A. CHAVANON

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1903

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

Gx9.842

HARVARD COLLEGE
AUG 17 1903
LIBRARY.

Minot fund
(140,146)

A MONSIEUR ALFRED JACOB

TÉMOIGNAGE DE RESPECTUEUSE GRATITUDE

Sur l'avis de M. Alfred JACOB, directeur d'études pour la Philologie grecque, et de MM. DESROUSSEAUX et HAUSSOULLIER, commissaires responsables, le présent Mémoire a valu à M. Camille-Albert CHAVANON le titre d'*Élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études.*

Paris, 21 mars 1901.

Les Commissaires responsables,

Signé : A.-M. DESROUSSEAUX,

B. HAUSSOULLIER.

Le Directeur de la conférence,

Signé : A. JACOB.

Le Président de la Section,

Signé : G. MONOD.

INTRODUCTION

Les *Helléniques*, bien que considérées généralement comme une œuvre historique de second ordre, sont sans doute une suite intéressante de l'œuvre de Thucydide et une source de renseignements précieux malgré tout. L'*Anabase* est un *journal* militaire dont la disparition eût laissé de grosses lacunes dans l'histoire de Grèce, et que de choses curieuses nous apprend sur l'immense et fragile empire d'Artaxerxès l'odyssée des mercenaires de Cyrus le Jeune et de leur général improvisé ! Tous les esprits attachés à l'étude du vieux monde grec considéreraient comme un malheur irréparable d'être privés de ces deux sources.

Mais quelle perte plus grande encore pour l'histoire de la philosophie en général et de la morale en particulier, quel dommage même pour les lettres, quel deuil pour les hellénistes, si les *Mémorables* avaient disparu dans ces époques troublées où ont été détruits tant d'autres monuments de la sagesse antique !

Quoique moins souvent cités chez les Anciens que l'Anabase [1], ils ont excité chez les Modernes un plus vif intérêt peut-être. Par l'importance des questions historiques qui s'y rattachent, les discussions passionnées, engagées surtout en Allemagne et jusque dans ces dernières années, sur l'authenticité de leurs différentes parties, leur place dans l'œuvre de Xénophon, sur la valeur des données qu'ils nous fournissent concernant la personne de Socrate, et la substance de sa philosophie, par les

1. Cf. K. SCHENKL, *Xenophontische Studien*, II Heft, p. 13 sqq. et p. 24 de cette Introduction.

caractères même d'un style simple comme l'homme dont ils glorifient la mémoire, ils justifient l'intérêt des philologues nombreux qui ont souhaité ou préparé la constitution d'un texte aussi pur que les éléments dont nous disposons permettent de l'établir.

Si les *Mémorables* n'occupent pas dans notre enseignement secondaire la place que beaucoup de bons esprits seraient disposés à leur y ménager, c'est moins sans doute parce qu'ils ne sont pas, pour l'originalité de la composition et l'élégance du style, un modèle irréprochable, que par la difficulté de mettre l'ouvrage entier entre les mains de nos jeunes hellénistes. Si pourtant on s'est résigné à leur communiquer par fragments les œuvres de Lucien et d'Aristophane, (deux brillants écrivains, il est vrai), on ne peut s'empêcher de regretter que des extraits des Mémoires de Xénophon ne figurent pas parmi les matières obligatoires de troisième ou de seconde, ce qui se fait d'ailleurs en d'autres pays.

Une preuve que cet essai serait bien accueilli de nos professeurs est la rapidité avec laquelle ont disparu les deux volumes publiés chez Hachette, l'un d'Extraits par M. Alfred Jacob en 1887, l'autre du Livre premier par M. Lebègue en 1889. De l'autre côté du Rhin on est absolument gagné à cette cause, et, si le texte de Xénophon y a été, plus que nulle part, durement critiqué, rogné et remanié, ce travail incessant d'éditions et d'études philosophiques, critiques ou littéraires, est une preuve saisissante de l'importance attachée par les philologues d'Allemagne et des Pays-Bas, à la justification de ce grand esprit, digne élève d'Anaxagore, égaré parmi les adeptes d'un polythéisme à la fois brillant et grossier, et incapable de se résigner à la morale d'un Alcibiade ou d'un Critias [1].

1. Trois ouvrages montrent que ces vues ne sont pas nouvelles chez nos voisins :

Cf. L. G. Dissen, *De Philosophia morali in Xenophontis de Socrate commentariis tradita*. Göttingue, 1812.

R. Feierabend, *Quem in finem Xen. liber qui Memorabilia Socratis inscribitur in gymnasiis adhibendus sit*. Hanoviae, 1824.

Mueller, *Socratis de rebus divinis placita ex Commentariis Xenoph. deprompta*. Querfurth, 1834.

La langue et le style de ces Mémoires ont été, il est vrai, l'objet de critiques nombreuses et ont paru à certains philologues mériter peu d'estime. Rutherford (*The new Phrynichus*, p. 109 — 115 — 124 — 164 et 165) s'est fait particulièrement remarquer par la sévérité de ses jugements. Verbosité [1], négligence des règles du style attique, liberté du vocabulaire, tels sont les défauts qu'il reproche à Xénophon. Une éducation insuffisante, les agitations de sa vie expliqueraient, selon lui, fort bien pourquoi notre auteur ne pouvait être un modèle d'atticisme [2]. Il va jusqu'à citer à son endroit les vers de Solon sur les Athéniens à qui l'exil a fait oublier leur langue maternelle [3]. Bien que Rutherford ait fouillé la matière avec un soin minutieux, il paraît difficile de reconnaître que cette appréciation convient à l'ensemble des *Mémorables*. Que penser alors des Anciens qui voyaient en Xénophon « l'Abeille attique ». Cicéron ne dit-il pas que « son style est plus doux que le miel [4] » ? Et cette « jucunditas inaffectata » dont parle Quintilien [5] est bien éloignée aussi de la pauvre langue dédaignée par le grammairien anglais. La vérité serait sans doute entre ces deux opinions et les modernes s'accordent généralement à trouver le style de Xénophon clair, facile, mais un peu froid et souvent incolore. Homme d'état, général, agriculteur et moraliste plutôt que littérateur, il n'a point cherché, on le sent, à imiter les grandes qualités des écrivains illustres d'Athènes. Il manque d'imagination et de couleur, de pittoresque et même d'éloquence, au sens élevé du mot. Sa nudité ne rappelle pas (malgré ses ionismes), la naïveté d'Hérodote ni la simplicité savante de Lysias par exemple. Mais sa netteté limpide et toujours égale fait songer, comme l'a dit Guigniaut, à Fénelon et à Voltaire, moins la grâce souriante de l'un et la finesse de l'autre. Xénophon est en

1. Cf. F. J. GRULICH, *De verbosa Socratis Xenophontei in disputando jejunitate*. Misen, 1820.
2. *Helladios* dans PHOTIUS, *Biblioth.* p. 533, 25.
3. *Solon*, ap. *Ael. Aristid.*, 2, 5, 36.
4. CIC., *Orat.* IX.
5. QUINT., X, I, 82.

somme, beaucoup plus attique[1] que ne le pense Rutherford après Grulich, et son dialogue décrit avec toute la souplesse désirable les mille mouvements de la conversation du maître.

Aussi bien n'est-ce pas seulement ni surtout le style qu'il faut ici recommander à l'attention du lecteur.

Qu'au point de vue de l'histoire politique d'Athènes les *Mémorables* ne nous apprennent pas grand'chose, c'est ce que personne ne s'avise de contester. Par exemple, C. Friedrich semble avoir eu raison de préférer le témoignage d'Hellanicus à ce qui est dit (dans I, 1, 18, comme dans les Helléniques) des généraux condamnés après la bataille des Arginuses[2]. D'ailleurs, il répugnait à Xénophon d'entrer dans des détails circonstanciés sur les agitations de cette démocratie qu'il détesta toujours et surtout après la condamnation du sage. On a objecté, il est vrai, que son disciple, l'ayant quitté en 401 pour mener une vie errante, n'a pu être renseigné que d'une façon incomplète sur les deux dernières années de son enseignement et sur sa fin[3]. L'objection serait grave si Xénophon avait prétendu écrire une biographie. Mais il ne s'agit pas d'un journal des faits et gestes de Socrate. Xénophon n'a voulu que nous initier à ses doctrines et nous montrer par là la dignité exceptionnelle de l'homme.

Combien on a discuté sur la question de savoir si le portrait était exact, si le Socrate de Xénophon était celui de l'histoire[4]. Pour ne citer que quelques noms, *Aug. Krohn* (*Socrates und Xenoph.* Halle, 1875), s'est montré bien dur dans l'appréciation de l'image du philosophe, telle qu'elle apparaît dans les *Mémorables*. — *J. J. Hartman* dans ses *Analecta Xenophontea* (Leyde 1887) et ses *Analect. Xenoph. nova* (1889) n'a pas cru non plus à la fidélité parfaite de la transmission.

1. C'est l'avis de A. Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.* Thèse, Paris, 1873, et *Hist. de la Littér. Grecque*, t. IV, p. 337 sqq.

2. *Neue Jahrb. für Phil. und Paedagogik.* T. 154, 11e livraison.

3. Cf. F. Ranke, *De Xen. vitâ et scriptis*, Berlin, 1851; Ad. Roquette, *De Xenoph. vita*. Koenigsberg, 1881; Cobet, *Novae lectiones*, p. 539 sqq.

4. Voir dans K. Joël, *Der Echte und der Xenophontische Sokrates* (Berlin, 1893) un exposé curieux de la question et une riche bibliographie.

K. Lincke[1] croit voir dans le premier livre des *Mémorables* deux conceptions différentes de la personne de Socrate et de son enseignement. Selon lui, dans l'œuvre actuelle se trouvent superposées deux « séries » de mémoires dont la première est seule digne de foi.

Ernest Richter[2] allait plus loin. Pour lui, Xénophon n'a pas connu Socrate — et *W. Gilbert*, le plus timide, mais non le moins consciencieux des éditeurs, encouragé sans doute par ces exemples, considère le chapitre IV du livre I, où le philosophe détourne Aristodemos de l'athéisme par l'exposé éloquent des bienfaits de la Providence, comme l'œuvre d'un stoïcien.

A ces censeurs rigides, à ces critiques défiants Alf. Croiset, un helléniste délicat, a répondu[3] avec précision et mesure et montré, après Th. Birt[4], que Xénophon a réellement composé l'œuvre qui porte son nom, mais sous une forme d'abord plus brève; il a dû ensuite insérer différentes parties sans les relier assez fortement à l'ensemble. Cela a facilité l'introduction de divers morceaux. Mais la physionomie du maître se dégage nettement de cet ensemble. Malgré quelques passages évidemment suspects (surtout IV, 3, 5 et I, 4, 7), malgré le peu d'efforts tentés par l'écrivain pour accuser le relief de son œuvre et faire sentir la suite logique de son exposition, malgré le décousu apparent de cette succession d'entretiens assez négligemment rattachés les uns aux autres, on ne doit pas, ce semble, méconnaître le lien moral qui unit les divers chapitres. (Je ne parle pas de la division en livres, qui date des grammairiens d'Alexandrie, selon toute vraisemblance.) « Commençant par les vertus de l'invididu, dit Croiset, Xénophon passe successivement aux qualités qui intéressent des groupes de plus en plus

1. *Neue Jahrb. für Philol. und Paedag.* T. 153 et 154, 1896-1897.
2. *Xenophontische Studien*, Leipzig. Teubner, 1893; Th. KLETT (*Jahrb.* d'Ivan Muller, 1899) confirme en somme la théorie de Richter.
3. *Hist. de la Litt. gr.*, loc. cit.
4. *De Xenoph. Comment. socraticorum composit. disputatio* (Indices lect^t. quae in Academ. Marpurg... Avril-août 1893).

étendus et se rapportent à des idées de plus en plus générales[1]. »

Or, cette philosophie, volontairement exempte des subtilités de la métaphysique, et des recherches oiseuses sur l'origine du monde, précisément parce que, selon le mot heureux de Cicéron, elle ramenait les esprits curieux « du ciel sur la terre[2] » et s'attachait de préférence à la morale, est la plus attrayante pour de jeunes esprits et la mieux appropriée aux études des premières classes de lettres.

Par elle, nous ne connaissons pas les vues les plus élevées du maître (Platon les leur exposera plus tard), mais elle est bien faite pour recommander et inspirer les vertus auxquelles l'adolescent doit s'exercer : respect de l'œuvre et admiration de la puissance divine, amour de la tempérance, développement de l'énergie humaine, sévérité envers soi-même et complaisance envers les autres hommes, tels sont les traits qui résument les leçons que Socrate a données aux Athéniens au détriment de sa propre fortune, même au péril de sa vie.

Car tel est le spectacle que nous offrent les quatre livres des *Mémorables*. Un philosophe de génie, un esprit fin, un dialecticien subtil, capable (comme le lui montre le sophiste Antiphon[3]) de faire une grande fortune et d'acquérir une brillante réputation dans la société athénienne, renonce volontairement à tous ces avantages. Pauvrement vêtu, il se contente d'une nourriture grossière, et avec une patience inlassable et une sérénité toujours égale, accueille, bien mieux, provoque à toute heure les questions de ses compatriotes ignorants ou corrompus. Avec une

1. Th. Birt (*op. cit.*), frappé de cette élévation particulière du quatrième livre et de ce fait que Socrate s'y adresse constamment à Euthydème, ne le rattache aux *Mémorables* que par respect pour la tradition. « S'il est le quatrième des *Mém.*, dit-il, le *Convivium* en est le cinquième et l'*Économique* le sixième. » Croiset voit aussi dans les *Mémorables*, l'*Économique*, le *Banquet* et l'*Apologie* (donc dans un ordre un peu différent et en étendant la remarque à l'*Apologie*) une série d'ouvrages qui se complètent mutuellement.

2. *Tuscul.*, V, 4.

3. *Mém.*, I, 6, 11-14.

méthode d'une sûreté impeccable, il part des plus simples éléments de leurs connaissances et les conduit doucement, de lumière en lumière, à dégager eux-mêmes, par des réponses qui s'imposent invinciblement, les principes qui doivent réformer leur vie[1]. Ne voilà-t-il pas un cours de morale pratique à la portée de toutes les intelligences?

Pratique, soit, disent certains critiques, mais bien un peu terre à terre et Socrate excite trop souvent ses auditeurs (τοὺς συνόντας) à pratiquer la vertu en montrant le profit direct que l'homme en tire pour son bien-être même. Je renvoie ceux qui seraient tentés de reprocher à la morale des *Mémorables* son peu d'élévation à la *Zeitschrift für das Gymnasialwesen* de 1896 : ils verront avec quelle ironie mordante Harder y a développé ce reproche, et, dans le volume de 1897 (novembre) de la même revue, ils assisteront à la réfutation judicieuse de ces objections par Dörwald. (« *Les Mémorables considérés comme livre de classe* »). Ce dernier montre que, si l'étude de Platon est nécessaire pour connaître les parties sublimes de la philosophie de Socrate, Xénophon est loin de mériter les dédains de Harder. Sans doute, le maître revient sans cesse sur les avantages positifs de la vertu pour le citoyen et la cité dont il fait partie, mais il la recommande aussi pour elle-même. Entre autres passages, Dörwald cite fort heureusement le paragraphe 19 de I, 4. « Ἐμοὶ μὲν οὖν ταῦτα λέγων... » etc. Quelle dignité plus grande, et quelle plus grande noblesse l'homme peut-il montrer? Vivre toujours sous le regard de Dieu et ne point se croire libre de toute contrainte, même alors qu'aucun de ses semblables ne sera témoin de ses actes! Et Dörwald ajoute dans un beau mouvement : « Les censeurs de Xénophon iront-ils aussi chercher querelle au Décalogue qui a dit : « Honore ton père et ta mère — Afin que tu vives longtemps sur la terre. »

Il ne faut donc pas être surpris si, malgré la valeur secondaire du style et le peu de matériaux que les *Mémorables* ont fourni

1. Cf. Rafner, *Die sog. sokratische Methode dargestellt nach den Memorabilien* (Progr. S. Paul, 1894).

à l'histoire, leur haute valeur morale, l'agrément de ces leçons simples et persuasives à la fois, faites sur un ton d'une bonhomie charmante, même dans les passages d'une grande élévation, leur a fait une place à part dans la littérature grecque. Les livres de lecture courante, les manuels d'instruction très élémentaire sont pleins eux-mêmes de traits ou de leçons puisés à cette source. Qui ne connaît le courage de Socrate opposant seul sa voix aux suffrages de tout un peuple[1]? Qui n'a lu avec émotion la leçon pleine de douceur et d'énergie à la fois, par laquelle il ramène son fils Lamproclès au respect d'une mère, un peu acariâtre, il est vrai[2]? Et cette allégorie d'Hercule, hésitant entre le chemin de la Vertu et celui du Vice, est-ce bien à Prodicos qu'une foule de gens en attribueront la facture ingénieuse[3]? L'éloge de la véritable amitié fut-il jamais traité avec plus d'onction et de véhémence que dans ce chapitre IV du livre II, où, malgré le tour indirect de la phrase, Xénophon s'ingénie à s'effacer et nous transmet, on le sent, avec une ineffable fidélité, la substance condensée de plusieurs entretiens du Maître sur un de ses sujets préférés?

Les *Mémorables* comptent donc parmi les œuvres les plus populaires de l'antiquité. S'ils ont à la fois intéressé et instruit par les traductions de nombreux extraits une foule d'enfants et d'hommes simples de toutes les parties du monde civilisé, et excité la curiosité des philosophes et des lettrés, par leurs qualités très particulières, ils ont eu aussi la bonne fortune d'attacher à leur cause plusieurs générations de copistes, de grammairiens et de critiques, et il est curieux de voir quelle foule de talents s'est, depuis plusieurs siècles, attachée à en fixer ou à en expliquer le texte. Dès le IIe siècle, Ælius Aristide, Athénée, Pollux, puis Longin et après eux saint Clément d'Alexandrie et Eusèbe, citent les *Mémorables*. Enfin et surtout, au IVe ou Ve siècle, le compilateur Stobée avait inséré dans ses Ἐκλογαί et son Ἀνθο-

1. *Mém.*, I, 1, 18.
2. *Mém.*, II, 2.
3. *Mém.*, II, 1, 21-34.

λόγιον une foule de passages du même livre, et la comparaison de ces éléments à ceux fournis par les manuscrits de notre auteur sera, dans la suite de ce travail, une source de renseignements d'une valeur incontestable.

Les manuscrits de Xénophon, dont les deux principaux, le *Paris.* 1302 et le *Paris.* 1740, vont nous occuper tout particulièrement, ont été copiés de la fin du XIIIe siècle au XVe[1].

Or notre auteur devait profiter un des premiers des progrès de l'imprimerie et de la renaissance des études grecques.

Essayons d'exposer à grands traits ce qui a été fait dans ces trois siècles pour notre texte et voyons comment la multitude des éditions peut être groupée autour de quelques œuvres maîtresses qui, soit par l'étude des manuscrits, soit par le jeu de la critique, soit par l'union de ces deux forces, marquent en quelque sorte les étapes franchies de 1516 à nos jours.

I

1516 est en effet une date importante dans cette histoire. C'est le 26 mai de cette année que paraît à Florence, chez Phil. Junta (Filippo Giunta, chef de l'illustre famille des Giunti), et par les soins d'Euphrosynus Boninus, une édition in-f° de Xénophon, où, avec plusieurs autres œuvres, figurent les *Mémorables.* La préface, assez courte, est remplie par un éloge hyperbolique de Ph. Junta, et Boninus ne nous apprend rien des sources où il a puisé. Son texte n'est accompagné d'aucune note. On peut accorder à Zeune qu'il contient quelques très bonnes leçons, mais les fautes y abondent et les lacunes sont nombreuses. Elles viennent sans doute, comme le pense Ernesti, de l'état du ou des manuscrits consultés.

En 1527, les successeurs de Phil. Junta (mort en 1517) donnent encore à Florence une deuxième édition de Xénophon, plus

1. Pour la liste et le classement des manuscrits des *Mémorables*, cf. K. SCHENKL, *Xenophontische Studien.* Vienne, 1876 (chez Gerold's Sohn), — et son édition de 1876 (Berlin, Weidmann).

complète : il n'y manque que l'Apologie, mais le texte est le même que dans la première.

Sans doute Zenne a exagéré quelque peu l'importance des *Juntinae* en disant qu'elles avaient été la base de presque toutes les éditions postérieures. C'est vrai de l'ensemble du texte pour plusieurs; quelques autres, on va le voir, ne leur sont guère redevables et, moins d'un demi-siècle après Boninus, ce n'est plus à son œuvre qu'on remonte, c'est à celle d'Henri Estienne; mais n'anticipons pas.

Aux *Juntinae* donc il convient de rattacher : 1° La première édition spéciale des *Mémorables* publiée à Louvain en 1529, in-4°, par Rutgerus Rescius (Ressen), professeur de langue grecque au collège des trois langues de cette ville, et Jean Sturm. Dans sa préface, qui est d'un imprimeur et d'un humaniste, plutôt que d'un philologue, Rescius vante le soin avec lequel il a rassemblé les caractères et dirigé l'impression de ce livre, qui est en effet fort bonne pour l'époque. Suit un éloge assez banal de Xénophon en général et des *Mémorables* en particulier. L'œuvre n'a aucun caractère critique. La vie de Xénophon par Diogène Laërce accompagne le texte. On n'y trouve ni notes ni commentaire.

2° L'édition parue en 1540, à Halle en Souabe (3 vol. in-8°), la première où se trouvent toutes les œuvres de Xénophon, avec une préface de Mélanchthon.

3° Celle publiée en 1541, à Paris (in-4°), chez J. Bogard. Le titre annonçait les quatre livres des *Mémorables* « ad fidem vetusti et msti codicis diligenter emend. », mais elle ne contenait que les deux premiers avec la traduction latine de Bessarion[1].

4° L'édition complète parue à Bâle, en 1545 (in-fol.) chez Nicolas Brylinger avec traductions latines variorum, celle de Bessarion pour les *Mémorables*.

5° L'édition de Séb. Castellion, Bâle, 2 volumes in-8°, sans

1. Cette traduction avec commentaire n'avait paru qu'en 1521, à Rome (le cardinal était mort en 1472); elle révèle une étude approfondie de l'œuvre grecque.

date[1]. Schuetz lui attribue celle de 1545, mais il paraît plus sûr de descendre jusqu'à 1550 ou 1553, en considération des travaux qui s'y rattachent. Elle répète aussi le texte de Halle et la préface de Mélanchthon. Le titre est plein de promesses, mais Castellion, dit Schuetz, s'était contenté de corriger le texte sur un exemplaire de la *Juntina* ou de l'annoter en marge. Donc ici encore, aucun progrès à signaler.

6° La deuxième édition complète de Brylinger (Bâle, in-f°, 1555) « curante M. Joanne Petri ». C'est le texte de Castellion avec traduction latine. Elle devait être reproduite en 1568 avec un nouveau titre par les héritiers de Brylinger[2].

II

Castellion a certainement manqué, sinon de curiosité et de patience, du moins de certains moyens de la satisfaire. Il semble pourtant qu'il eût pu profiter d'une œuvre qu'on a appelée avec raison la seconde édition princeps, l'*Aldine* de 1525, édition complète moins l'*Apologie* (Venise, in-f°), préparée par André d'Asola, à qui il faut savoir gré d'avoir corrigé çà et là, sans doute à l'aide de quelques mss, un certain nombre d'erreurs de la première *Juntina*. La deuxième partie était surtout plus correcte. Le beau-père d'Alde raillait avec quelque raison dans sa courte préface les éditeurs trop pressés (entendez

1. Appelée souvent *Basiliensis*, *Isingriniana* (du nom de l'éditeur) ou plus simplement *Castalionea*. — Chateillon (comme on disait dans le Bugey) avait latinisé son nom en Castalio; de là la traduction Castellion. C'est la forme adoptée par *Ferdinand Buisson* dans sa thèse sur « *Sébastien Castellion*, sa vie et son œuvre ». 2 vol., Hachette, 1892. Voir p. 85, une note très juste d'Aloys de Molin, professeur à Lausanne. « Certainement, dit-il, la récension de Castellion constitue un progrès sur les éditions de Florence, de Venise, de Halle, mais elle ne marque pas une étape dans la critique des textes. Il n'avait pas en main de mss plus anciens, et la collation de trois éditions médiocres ne pouvait en produire une excellente. Son principal mérite est d'avoir corrigé, la grammaire en main, les formes étranges résultant d'une lecture négligée des copies byzantines, riches en abréviations difficiles. »

2. C'est ce Brylinger qui publia, en 1559, les *Adnotationes* de Brodeau de Tours.

les Giunti) qui font souffrir les mânes des Anciens illustres par l'insuffisance de leurs publications. Mais il ne nous dit rien de ses sources, n'ajoute pas au texte la moindre note, ni le plus petit commentaire.

De l'Aldine, dit Sauppe, procédait l'édition des *Mémorables* publiée à Paris en 1559, in-4 « apud Martinum juvenem ». Selon Schuetz au contraire, elle reproduisait dans la première partie le texte de J. Bogard (1541) et dans la seconde celui des Juntines. Il paraît qu'elle était introuvable dès 1781 et que Zeune a fait de vains efforts pour se la procurer.

III

Schenkl a signalé dans la Préface de son édition de 1876 la valeur critique des notes manuscrites de P. Vettori conservées sur un exemplaire de l'*Aldine* à la Bibliothèque de Munich. Si nous en croyons H. Estienne, l'édition spéciale des *Mémorables* parue à Venise un peu avant 1561 « apud heredes Juntae », sous les auspices de ce même Vettori, différait heureusement en plus d'un point des deux textes suivis jusqu'alors. Estienne dit qu'elle lui fut d'un grand secours [1].

IV

La *Stephaniana* de 1561, édition complète in-f°, réalisait un grand progrès dans la constitution du texte. H. Estienne, aussi curieux érudit que délicat helléniste, s'entoura de richesses inexplorées. Il examina attentivement, sa recension le démontre, et ses notes l'accusent discrètement, les *Juntinae*, [2] la *Victoriana*, et d'autres éditions encore [3], mais surtout l'*Aldine* qu'il

1. Elle est très rare et Schuetz déclare qu'il n'a pu arriver à en trouver un exemplaire.

2. Ernesti a eu tort de croire qu'Estienne n'avait pas utilisé la *première Juntina*.

3. « Multorum veterum exemplarium ope quorum bonam partem bibliotheca viri illustris Huldrici Fuggeri suppeditavit..... » (Extrait du titre de 1561).

prit pour base. Il collationna aussi plusieurs mss, sur lesquels il a le tort d'ailleurs de ne nous donner aucun détail. Suivant Ernesti (Préf. de sa 5e Édit.), il avait eu à sa disposition ceux apportés d'Italie par Henr. Scrimgerus. De plus, Estienne avait recueilli les citations et commentaires des Anciens avec un soin minutieux. Il cite souvent Stobée, dont il discute les leçons manuscrites (toujours sans désignation précise des sources), Athénée, Pollux, Eusèbe. Il recourt aux lumières de Budé, cite les opinions de Camerarius, s'éclaire parfois aussi du témoignage de Bessarion, toujours vivant, on le voit, dans l'estime des philologues. En outre des remaniements qu'il faisait subir au texte, H. Estienne indiquait en marge les leçons qu'il n'osait y introduire, mais qu'il soumettait au jugement du public. Elles étaient précédées du signe Π (πότερον) ou γρ. (γράφεται).

Löwenklau (Leunclavius) devait profiter de cet immense labeur dans l'édition complète (grecque et latine) in-fol. qu'il donna à Bâle en 1569. Löwenklau n'innove rien ou à peu près rien, mais il s'écarte parfois de son modèle dans la traduction et y introduit, sans en mentionner l'origine, la substance des notes d'H. Estienne, ce que Zeune lui a vertement reproché. En somme il n'y a point ici de nouvelle recension. En 1581 Estienne fit paraître une deuxième édition, moins belle, que la première, mais attentivement remaniée et suivie d'un commentaire plus étendu. Il y ajoutait, sous forme de « schedasmata », une discussion satirique de quelques erreurs de Leunclavius, avec qui il s'était brouillé pour des questions d'amour-propre. — Sa critique s'abaisse, il faut le reconnaître, à mesure qu'il perd sa sérénité.

Löwenklau sans se lasser donna à Francfort-sur-le-Mein une nouvelle édition in-fol. en 1594 « apud Wecheli heredes ». Rien à y signaler que quelques corrections typographiques et des retouches dans la traduction. Sa polémique contre Estienne y tenait une large place. Il mourut avant la fin de la publication et ce fut Fréd. Sylburg qui en fit la préface.

Émile et Fr. Portus devaient rééditer le texte et la traduction de Löwenklau, en 1596, sous un nouveau titre et y ajouter un

Index verborum. Cette édition fut réimprimée à Paris en 1625, chez Ant. Estienne. Cette reproduction ne contenait rien de nouveau que des fautes malgré le pompeux étalage du titre [1].

C'est encore la recension d'Estienne, et par endroits le vieux texte de Halle que nous trouvons en 1585 dans l'édition in-4° des *Mémorables* parue à Rostock avec une lettre-préface de Chessel (Joh. Caselius) à H. Ch. Hermeling, où il parle de toutes sortes de choses étrangères au sujet. Zeune y signale des omissions curieuses [2], des confusions bizarres [3].

Il convient de rattacher à ce groupe l'édition complète d'Edw. Wells (Welsius) publiée à Oxford en 1703, 5 vol. in-8°, avec la traduction de Löwenklau. On y trouve peu de méthode dans la mise en œuvre d'éléments empruntés surtout à ce dernier et à Estienne.

En 1763, K. Aug. Thieme opéra une refonte de ce travail (4 vol. in-8°). Son œuvre est très supérieure à celle de Wells, mais il ne put achever le cinquième volume qui devait contenir les *indices* et ce fut Sturz qui, en 1801-1804, reprit le travail et le compléta par le *Lexicon Xenophonteum* bien connu en quatre volumes. Cela portait à huit le nombre des volumes de l'édition Wells-Thieme-Sturz [4].

V

Nous entrons avec J. A. Ernesti dans une nouvelle période. Mais il y a deux parts à faire dans la série assez longue de ses publications (Leipzig, in-8°).

Dans les quatre premières éditions des *Mémorables* [5], ainsi qu'il le déclare lui-même, il s'est contenté de suivre les éditions antérieures, spécialement celles de Leunclavius et de Wells, de

1. « ... *graece multo quam antea castigatius edita, adjecta etiam ad marginem scripturae discrepantia* ... »
2. Ex. : III, 3, 8 οὔτε ἵππων.
3. μὴν et μὲν — δὴ et δὲ.
4. En 1762-1767, l'édition de Wells (minor) avait reparu à Glasgow en 12 vol. in-8°.
5. Parues en 1737-1742-1755-1763.

choisir entre leurs leçons et de les commenter à l'aide de rapprochements faits avec les nombreux textes dont il gardait des extraits ou avait conservé le souvenir. Dans la cinquième, celle de 1772, dont la préface est fort intéressante, il a montré plus de hardiesse. Il a fait collationner deux *Vindobonenses* (qu'il appelle simplement 1 et 2) par Martinesius [1], directeur de la Bibliothèque Impériale. Le *Vindob.* 1 contenait les quatre livres et le *Vindob.* 2 les deux premiers seulement. Ce dernier doit être le *Vindob.* CII (ancien XI) que L. Dindorf prenait pour une copie du *Par.* 1740 et dont Schenkl a montré la parenté avec le *Par.* 1302 [2]. Il usa aussi de la *Trincavelliana* de Stobée, édition publiée chez Zanetti en 1535-1536 à Venise et d'un ms. de cet auteur, (il ne le décrit ni ne le nomme), communiqué par D. Ruhnken. Il a de plus utilisé les notes de ce philologue ainsi que celles de Reiske, de Hindenburg et de Valckenaer.

Il est très fâcheux qu'Ernesti, comme ce fut d'ailleurs la coutume dans le monde des hellénistes jusque fort avant dans le dernier siècle, se soit montré si avare de détails sur les sources de sa recension. Il faut pourtant reconnaître avec L. Dindorf, qui la tenait en singulière estime (comme avant lui Zeune, un brillant élève d'Ernesti, Schneider et d'autres savants critiques), qu'il a fait faire un grand pas à la constitution du texte.

C'est ce texte d'Ernesti (1737) avec la version de Leunclavius et des notes d'Estienne, de Portus et de plusieurs autres que Bolton Simpson a reproduit dans cinq éditions in-8° des *Mémorables* de 1741 à 1780. Elles ne sont guère mentionnées ici que pour mémoire. Pourtant dans la cinquième se trouvaient des notes de deux anonymes qui sont d'une certaine valeur et ont fort occupé Zeune.

Les éditions in-8° des *Mémorables* de Fr. Andr. Stroth et de Ch. God. Schuetz parues en 1780, l'une à Gotha, l'autre à Halle, en Saxe, n'ont aucune originalité. La première suit le texte de

1. Par l'intermédiaire de Gazaniga, professeur de théologie à l'Université de Vienne.
2. *Xenophontische Studien*, p. 103 et *Jahresb. de Bursian*, t. XVII, année 1879.

la cinquième *Ernestina*, la seconde celui de Simpson, communiqué à l'auteur par Zeune. Schuetz y ajoute seulement quelques notes critiques. Néanmoins, la préface est intéressante pour l'histoire du texte. Stroth et Schuetz ont surtout voulu mettre l'œuvre à la portée des petites bourses, ce dont jusque-là on ne s'était guère préoccupé : ce sont donc des vulgarisateurs[1].

Zeune, qui donna son édition spéciale in-8°, à Leipzig, en 1781, prend pour base aussi la cinquième édition de son maître Ernesti, dont il publia la préface à la suite de la sienne. Celle-ci est très documentée sur les efforts de ses devanciers. Il a d'ailleurs étudié avec un soin curieux les éditions précédentes. Sa part d'initiative personnelle se réduit à une consultation incomplète du *Guelferbytanus*[2] et à la rédaction « consilio Heynii » de sommaires qui accompagnent les divers chapitres.

C'est Ernesti encore, avec quelques modifications sans importance, que suivait l'auteur de l'édition spéciale parue à Bâle, en 1789 (in-8°), chez Schweighäuser. La traduction latine qui accompagne le texte grec ne s'accorde pas toujours avec lui.

Le tome V de l'édition in-8°, en 6 volumes, publiée par Weiske, à Leipzig, de 1798 à 1804, reproduit le texte déjà établi par Ernesti et suivi par Zeune. Weiske a, lui aussi, puisé dans les notes de Hindenburg et de Ruhnken, mais son commentaire est peu développé et son œuvre ne contient en somme rien de neuf.

VI

Une entreprise curieuse par la largeur des bases sur lesquelles elle a été établie, mais qui, faute de méthode, n'a pas donné tout le fruit que son auteur devait tirer, ce semble, d'un tel amas de matériaux, c'est l'édition des *Mémorables* d'Edw. Edwards publiée à Oxford en 1785, avec la collaboration très

1. L'édition de Schuetz fut réimprimée en 1793, puis en 1822.
2. Ce ms. contient le premier livre des *Mémorables* et l'*Agésilas*.

active de H. Owen. On peut l'appeler l'édition Edwards-Owen; car, si Edwards en a établi le texte, son ami a fourni une grande partie, tout au moins du travail paléographique et rédigé en entier les *Adnotationes*, l'*Index* des variantes tirées des mss et écrit la préface après la mort d'Edwards. Malheureusement, Owen ne nous apprend pas quels furent les auteurs, ni quelle méthode a présidé aux collations de ces mss, sauf pour les *Parisini*, dont un Français, Belin[1], s'était chargé. Ceux-ci seuls ont été lus en entier. Ce sont le *Paris.* 1302 (qu'on croyait alors du XIe siècle), un *Paris.* 2 (non autrement désigné[2]), contenant le quatrième livre seulement et enfin le *Paris.* 1643. Les autres se décomposent ainsi : L'*Urbinas* 63, les *Vaticani* 1336 et 1619, et les *Parisini* 1642, 1645, 1740 et 1794, qu'Owen a donnés par erreur comme des *Laurentiani*. On le voit, la méthode d'investigation d'Edwards, quoique décelant une somme de patience considérable et une certaine largeur de vues, manquait de rigueur scientifique, et, comme les chercheurs des deux siècles précédents, il n'éprouvait pas le besoin de nous initier à ses recherches par un apparat critique suffisamment étendu. Néanmoins, Edwards devait tirer un certain profit de tant de lectures et son texte, supérieur à celui d'Ernesti, allait fournir à Schneider quelques-unes de ses meilleures leçons et un certain nombre de judicieuses remarques.

VII

Joh. Gottl. Schneider[3] publia sa première édition des *Mémo-*

1. Ce n'est pas Belin de Ballu.

2. Le codex Par. 2 d'Owen paraît à Schenkl (*Xenophon. Stud*, 2e fascic. p. 28) être le Par. 1643 qui est aussi le Par. 3 (on va voir par ce qui suit que ses références ne sont pas des modèles d'exactitude). Schenkl fait remarquer qu'Owen n'a cité du 1643 (ms. n° 2) que les variantes des trois premiers livres et que ce qu'il cite du Par. 3, à l'exception d'un passage où il y a une erreur certaine, se trouve dans le Par. 1643, tout jusqu'aux notes marginales.

3. L'édition de Schneider que possède la Bibl. Nat. dans le même volume que celle de Zeune (1781) porte la mention : *Ex libris d'Ansse de Villoison.*

rables en 1790 (Leipzig, in-8°, sumtibus Caspari Fritsch). Sa préface est datée de Francfort, Déc. 1789. Elle est précédée de celle de Zeune et suivie de celle d'Ernesti. Il s'est souvent appuyé sur leurs opinions, mais il a surtout voulu prendre tout ce qu'il trouvait de bon dans Edwards. Schneider a reconnu la supériorité du *Par.* 1302[1], mais, faute de plus amples renseignements, il attribue le second rang à l'*Urbinas* 63[2] et au *Parisinus* 1794 (D). En même temps que la recension de Schneider assurait au texte une plus grande pureté, son *Index Graecus* amenait à une connaissance plus intime de la langue de Xénophon. L'édition de 1790 fut réimprimée en 1800.

Comme Edwards, J.-B. Gail sentit qu'on était loin d'avoir suffisamment interrogé les manuscrits et il reprit l'œuvre d'Owen et de ses collaborateurs, sinon avec une méthode suffisante, du moins avec le désir de faire grand et de trouver beaucoup de choses.

De 1797 à 1815 il publia à l'Imprimerie Royale et avec subvention du gouvernement, un curieux travail en 7 vol. in-4°. Il comprenait les œuvres complètes de Xénophon. Le texte grec était accompagné de la traduction latine de Löwenklau corrigée en quelques passages. Quant à la traduction française, il avait d'abord voulu reproduire simplement l'œuvre de Dacier, Lévêque et Larcher, puis, il se décida à y opérer des changements. Il y joignait des gravures, des plans et cartes, des notes assez éten-

1. Il lui adresse le singulier éloge de préférer les formes en γιν à celles en γιγ (dans γίγνομαι — γιγνώσκω) et reproche à Zeune d'avoir négligé ce détail !

2. Dans le catalogue des mss. grecs du Vatican, dressé en 1895 (p. 69), ce ms. est porté parmi les pertes de cette bibliothèque *Deest hic codex*, y est-il dit, *et deerat jam saeculo superiore labente, priusquam complures codices vaticani Parisios asportarentur*. D'après deux anciens catalogues du 15e et du 17e siècle, il contenait, outre les *Mémorables*, un ouvrage d'Alcinoüs sur la philosophie de Platon et des vers de saint Grégoire de Nazianze. L'absence déjà ancienne de ce ms. nous amène à nous demander si Schneider n'a pas voulu désigner l'Urbinas 93 (*I l. Catal.* p. 137) qui précisément contient les 4 livres des *Mémorables* parmi 6 autres ouvrages de Xénophon (Cf. SCHENKL dans *Mélanges Graux*, Paris, 1884, p. 112 sqq).

dues et un recueil de leçons des *Parisini* 1302, 1642, 1643, 1645, 1739, 1740 et 1794, du *Valic.* 1950, et d'un ms. qu'il appelle *y*.

Le meilleur de cette édition consistait en des fac-similés très soignés et aussi exacts que le permettaient les procédés de reproduction de ce temps. Ceux du *Par.* 1302 [1] ont cet intérêt particulier d'avoir conservé quelques traits maintenant effacés ou visibles seulement dans certaines conditions d'éclairage et de grossissement [2]. S'il s'est trompé grossièrement au sujet de l'âge du ms. (qu'il croyait comme Owen du XIe siècle), il se montrait justement convaincu de sa supériorité, et rectifiait certains détails de la description de l'écrivain anglais. Malheureusement Gail semble avoir eu plus de souci d'éblouir ses lecteurs que de modifier sérieusement le texte de Xénophon. Son travail paléographique semble en général présenté sans autre but que de déployer un grand luxe de lectures. Il reste trop souvent étranger à sa recension et les deux parties de l'œuvre sont loin de se pénétrer, comme il convient. On peut donc dire qu'il n'a pas profité dignement des grandes ressources mises à sa disposition et qu'il restait beaucoup à faire après lui, ne fût-ce que pour utiliser les matériaux qu'il avait lui-même recueillis en vain.

En 1816 [3], Schneider dans sa troisième édition opéra quelques remaniements, mettant à profit les recherches de Gail, mais Schuetz (1822), en resta au texte de 1780 et de 1793.

Guill. Dindorf qui donna la sienne chez Teubner, en 1824, publiait pour la première fois, ce semble, les notes manuscrites déjà citées de Vettori [4].

1. Tome VII, p. 94, sqq. Les fac-similés de Gail ont d'ailleurs été publiés dans le *Philologue* (t. XVIII, nos 3 et 4). Paris, 1825, in-4°. Ils forment un petit atlas.

2. Il faudra d'ailleurs renoncer bientôt, c'est probable, à cette dernière ressource, ainsi qu'on le verra plus loin.

3. Les deux édit. stéréot. publiées chez C. Tauchnitz en 1811 et 1828, n'ont aucun caractère critique. La première est l'éd. compl., en 6 vol., de G. H. Schaefer, 1811-1813; la deuxième celle de C. H. Weise (les *Mém.* seuls). Il n'y a ni préface, ni notes.

4. Je n'ai pu trouver les éditions de W. Lange parues en 1806 et 1825, in-8°, sous ce titre : « *Xen. Memor. textu subinde relicto cum animadversionibus in difficiliora loca.* En 1825 aussi (Paris, in-8°), Adamantios

VIII

Bien que Fr. A. Bornemann ait surtout suivi le texte de Schneider, dont il publia la préface, en s'efforçant de profiter plus largement des collations de Gail, dans son édition des *Mémorables* de 1829 (Leipzig, éd. maj. in-8°), il a eu le mérite de nous éclairer (Préface, p. VI-XIV[1]) sur le peu de valeur des *Vossiani* I et II. C'était un esprit patient et minutieux. Heindorf lui avait communiqué ses notes et avait revu l'édition avant le tirage, Schaefer l'avait aussi aidé de ses conseils. Enfin, il avait mis à contribution les notes de Ruhnken et de Valckenaer.

L'œuvre de Bornemann est très estimable; ses notes sont d'une clarté remarquable et il y fait preuve d'un grand sens critique.

Au même groupe appartient l'édition in-8° de Raph. Kühner publiée à Gotha, en 1841 (2e édition 1858), (les *Mémorables* occupent le t II de l'édition de Xénophon publiée chez Hennings à Gotha, de 1838 à 1863[2], sous la direction de Fr. Jacobs et V. Chr. Fr. Rost, avec la collaboration de F. A. Bornemann, R. Kühner et Lud. Breitenbach). En effet, si Kühner, dont la critique est éminemment conservatrice, a, dans sa récension étudié les variantes des nombreuses éditions qui ont précédé la sienne, c'est surtout à celle de Bornemann (1829) qu'il s'est attaché[3]. Il ne cite à l'appui de ses décisions que les leçons des mss qui lui

Coray éditait les *Mémorables* et le *Gorgias* avec préface grecque dans un volume de son Ἑλληνικὴ Βιβλιοθήκη, publication d'un caractère historique et littéraire plutôt que critique. Elle ne fait donc pas époque dans la constitution de notre texte.

1. Voir aussi à ce sujet ses notes sur l'*Anabase* dans édition de 1825.

2. Édit. class. du même auteur avec comment. en allemand, de 1858-1870, 1876 et 1882, cette dernière « *verbesserte* » par son fils, Rudolf Kühner.

3. « *Hanc igitur recensionem tanquam normam... secutus sum, ita tamen ut nunquam scripturis a Bornem. receptis temere acquiescerem.* »

paraissent de sérieuse importance et aussi quelques *exquisitiores editorum conjecturas*[1].

IX

Après avoir salué en passant l'œuvre curieuse et ardemment discutée de C. G. Cobet, les *Variae Lectiones* de 1854, rééditées en 1873 et les *Novae lectiones* de 1858, qui devaient tant occuper les divers éditeurs des *Mémorables*, arrivons à deux hommes qui ont fait beaucoup pour la constitution de notre texte : Fr. Dübner et L. Dindorf. L. Dindorf, qui avait déjà fait paraître à Berlin, en 1831, une édition des *Mémorables*, in-12, réimprimée en 1845, donna en 1862, à Oxford, une édition critique (in-8°)[2], où il mettait à profit les trois collations très intéressantes, faites par Fr. Dübner, du *Par.* 1642, et surtout des *Par.* 1302 et 1740 et celle de Martinesius qu'il avait lui-même recommencée. Le point de départ était excellent et la publication de L. Dindorf, appuyée sur de telles bases, prit une valeur absolument nouvelle. L'œuvre de Dübner n'était pas définitive, il s'en faut ; elle était pourtant plus exacte que son successeur n'a bien voulu le dire, et l'on reconnaîtra dans les pièces justificatives de ce travail que, pour corriger Schenkl, il a fallu assez souvent revenir aux lectures de son devancier. L. Dindorf a d'ailleurs fait preuve à la fois de grande science et de grande sagacité dans l'utilisation de ces matériaux, et il a eu la bonne pensée d'adjoindre à son propre commentaire l'index grec de Schneider corrigé et développé, et les remarques de D. Ruhnken tirées de la quatrième édition de Ernesti (Leipz. 1763). Il a, en outre, puisé largement dans les notes de Schneider et en a tiré un

1. Notons pour mémoire l'édit. classique de M. Seyffert parue en 1842. Elle fut réimprimée trois fois. Dans la quatrième, parue en 1884 et revue par M. A. Seyffert, les notes ont été un peu modifiées, mais d'une façon plutôt malheureuse. Détail à signaler : le commentaire en est disposé de façon à servir de matière à des exercices latins.

2. Édition dont le texte fut réimprimé avec quelques modifications, à Leipzig, in-12 (*Scripta Minora* 1873 et 1874).

excellent parti. En ce qui concerne l'authenticité du texte, il a montré une sévérité particulière (il est parfois difficile de ne pas souscrire à ses athétèses), pour les premières lignes des divers chapitres, qu'il considère en général comme des transitions artificielles dues à la plume plus ou moins exercée de rhéteurs ou de grammairiens inconnus.

Quant à Fr. Dübner, il avait déjà édité Xénophon dans la collection Didot en 1839. Il s'en tenait alors à la recension de L. Dindorf (1831) pour l'ensemble, s'effaçant modestement devant le critique « viri nostra laude altioris » (Préface). Il avait pris pour base de sa traduction latine, celle d'Edwards qu'il dut remanier profondément. « Tam aperta levitatis vestigia ostendit, en disait-il, ut tandem poeniteret nos ipsius .....translationem ad refingendum elegisse ». Les « indices » avaient été rédigés par Schottk, historien allemand assez estimé de ses compatriotes.En 1860,après avoir fourni au texte des *Mémorables* une base paléographique très estimable, il remania l'édition grecque-latine de 1839 d'après les travaux de L. Dindorf, Cobet et Hirschig et refit lui-même les « indices ».

Il convient de rattacher aussi au texte de 1831 l'édition modeste de ton et d'apparence, mais très intéressante à plusieurs titres, élevée en 1842 (in-12) par L. de Sinner comme un monument de pieuse gratitude à la mémoire de P. L. Courier. Les notes de cet amateur délicat couvraient, paraît-il, les marges d'une édition in-4° toute grecque, parue en 1761 chez les frères Foulis à Glasgow, et Finckh, à qui de Sinner les avait communiquées, n'en avait pas profité. Ce dernier en a fait un usage très judicieux. D'autre part, s'il suit la recension de L. Dindorf, il adopte la ponctuation de Coray (Paris, Didot, 1825) qu'il croit mieux fondée, comme suivie par un Grec de naissance. De Sinner a poussé la modestie jusqu'à mettre entre crochets ses propres notes, qui témoignent d'une connaissance sérieuse de la langue de Xénophon. Que n'a-t-il pu connaître des collations sûres ; il semblait être l'homme indiqué pour une édition définitive des *Mémorables*.

L'édition grecque-allemande parue en 1863 chez Engelmann suit aussi le texte de L. Dindorf (1862). Les *Mémorables* en occupent le tome IV. L'auteur loue L. Dindorf d'avoir compris l'importance du *Par.* 1302, mais il est loin de le suivre dans l'ensemble de ses notes critiques. Il lui reproche sa complaisance pour les théories de Cobet et préfère en mainte occasion celles de Schneider, de Bornemann ou de Raph. Kühner (1858).

X

G. A. Sauppe dans l'édition parue à Leipzig en 1834, in-8°, *cum annotationibus*, ajoute aux données des recensions précédentes quelques éléments nouveaux.

Il consulta une collation du *Guelferbylanus* (*Augusteus*, 56, 22), qu'il tenait de Fr. Guill. Schneidewin, et en publia les leçons dans son Appendice critique.

Il revit le *Par.* 1643 et en démontra l'insuffisance. Telle fut sa part d'initiative personnelle dans la constitution du texte. A part cela, il a suivi L. Dindorf et utilisé aussi les notes manuscrites de Vettori ajoutées en marge de l'*Aldine* de 1525, communiquées par Finckh, et celles de Wells. Cette première édition ne contient que les *Mémorables.* Celle de 1866 est une édition complète, particulièrement remarquable par la richesse de l'index bibliographique qui précède chacune des œuvres de Xénophon.

Les cinq éditions in-8° publiées à Leipzig par Lud. Breitenbach révèlent une connaissance approfondie des habitudes de Xénophon, un goût sûr et l'amour de la précision, mais elles ne font guère avancer la constitution du texte. Breitenbach s'en est tenu d'abord à celui de Sauppe. La seconde édition ne fut qu'un nouveau tirage de la première. Dans la troisième, parue en 1863, il se servit de l'édition de L. Dindorf (1862). Il se sentit alors, malgré ses instincts très conservateurs, forcé d'opérer çà et là quelques changements.

Malgré tout, il ne s'est écarté de la tradition que quand la

logique du texte et la couleur générale du style lui semblaient s'accorder rigoureusement avec les leçons nouvelles. Par contre, il a puisé dans les *Novæ Lectiones* de Cobet et en a tiré mainte bonne correction, tout en déclarant (Préf. de cette 3e édit.) que la plupart des changements proposés par le hardi Hollandais étaient inutiles ou mal fondés.

En 1870, parut la quatrième édition, à la fin de laquelle il joignit un appareil critique, et en 1878, la cinquième, dont la préface contient une réfutation de cette opinion de Schenkl qui accorde le premier rang au *Paris.* 1740.

XI

Les résultats obtenus dans ces trois siècles et demi d'efforts répétés par des philologues tels que Vettori, Estienne et Löwenklau, Ernesti, Zeune et Schneider, Gail, Bornemann et Raph. Kühner[1], L. Dindorf, Sauppe et Breitenbach, ne devaient pas empêcher l'attention des hellénistes d'être vivement excitée par les publications de Karl Schenkl.

Nous voici en effet parvenus à la onzième période de cette pénible et lente élaboration, qui, partie du texte assez médiocre de Boninus, nous a amenés à celui de L. Dindorf, déjà très acceptable et très supérieur à ceux mêmes de Gail et de Bornemann. Il nous faut maintenant nous arrêter à celui qui a produit le dernier grand effort au point de vue paléographique et critique et qui a tant travaillé pour les *Mémorables*, que c'est vraiment une tâche ardue d'y revenir après lui. On sait la célébrité des *Xenophontische Studien* publiés par l'Académie de Vienne.

Il fait ressortir la rareté chez les Anciens des citations extraites de ces Mémoires et examine quel parti on peut tirer de celles de Longin, Ælius Aristide, Athénée, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Pollux et Suidas, de celles de Stobée surtout. Il semble, en général, avoir apprécié à leur juste valeur les quelques élé-

1. A. R. Cluer, Londres, 1880, dans son édit. class. s'inspire de Kühner et de Breitenbach.

ments fournis par ces divers écrivains. Les extraits d'Ælius Aristide sont faits de mémoire et les passages mentionnés par Athénée sont pour la plupart des paraphrases plutôt que de vraies citations. Ce n'est pas d'ailleurs ici le lieu d'approuver ou de critiquer en détail les conclusions qu'il tire de cette revue brève et pourtant substantielle. Nous aurons occasion de discuter plusieurs de ses décisions et de montrer surtout qu'il ne disposait pas des moyens nécessaires pour asseoir un jugement bien fondé sur un grand nombre de leçons du compilateur macédonien. Il a raison par contre d'insister sur les mutilations et les remaniements subis par les *Mémorables* dans la suite des siècles et de regretter que la destinée des mss de Stobée n'ait pas été plus heureuse.

Il montre que tous ceux de Xénophon se ramènent à une même copie (d'une date sans doute fort éloignée déjà et d'un texte peut-être déjà assez différent du manuscrit original) et s'appuie avec justesse sur les lacunes qui leur sont communes pour prouver cette origine. Il les divise en deux familles, celle du *Paris.* 1302 et celle du *Paris.* 1740, dont nous avons déjà dit un mot à propos de Gail[1]. Il établit, d'accord avec divers philologues, qu'il faut, en somme, s'en tenir aux données de ces deux *Parisini.* « Tertii generis codicum, dit-il, nulla fere est in re critica auctoritas » (Préface de l'édit. de 1876, p. VI). Cela ne l'a pas empêché de publier en Appendice[2] les résultats de sa collation du Par. 1642, dont il avoue avoir tiré peu de profit.

En ce qui concerne l'authenticité du texte, il s'étend avec complaisance sur les diverses parties où il croit reconnaître des interpolations et se montre, avec L. Dindorf, très sévère pour les préambules des livres et chapitres. Schenkl va même plus loin que son devancier. Nous avons déjà montré ce que pensaient de bons esprits de telles atéthèses dont la discussion ne doit pas former l'objet principal de cette étude. Quant à la collation du

1. V. p. 19.
2. *Xenophontische Studien, Anhang,* p. 91-98.

Parisinus 1740, malgré un certain nombre de corrections apportées à celle de Dübner, elle ne peut pas être considérée comme définitive, bien qu'il en dise : « Ipse, ut aiunt, cum pulvisculo excussi » et qu'il ait remanié son travail « nochmals », regardant ce ms. comme la plus précieuse de toutes les sources : « primas partes tribui ». On verra d'autre part qu'il fallait porter le même jugement sur celle du *Par.* 1302. Il était donc utile de ne pas laisser, sur ce sujet, le dernier mot aux *Xenophontische Studien.*

Très préoccupé de classer les retouches et de numéroter les différentes mains des réviseurs, il a laissé passer des détails plus nécessaires et qui devaient entrer dans une étude paléographique trop longue sans doute pour le temps dont il disposait. Plusieurs erreurs doivent aussi être attribuées, je pense, au mauvais état de ses yeux. Et l'on peut bien dire qu'il doit à Xénophon, pour une bonne part, l'épuisement de sa vue.

Or, les deux collations de Schenkl ont servi de base aux deux derniers éditeurs des *Mémorables.*

Le premier, W. Gilbert (Teubner 1888) a donné un très grand développement à son appareil critique et, sans montrer beaucoup de décision dans les cas embarrassants, a discuté longuement les diverses opinions émises par ses prédécesseurs[1].

Le deuxième, Rud. Mücke, dans son édition critique (Berlin, Weidmann, 1889), accompagnée d'un excellent commentaire, a tenté une refonte de Breitenbach (ce serait donc une 6e édition dudit auteur) en suivant le texte adopté par Gilbert[2].

Enfin, P. Klimek dans ses morceaux choisis (Munster Aschendorf, 1895) et C. Bünger (*Auswahl aus Xen. Mem.* Leipzig, Freytag, 1896) s'en sont tenus aussi à ce texte.

En communiquant ci-après les résultats de mes deux colla-

1. J. Marshall (Londres, 1891), dans son édit. class. suit le texte de Gilbert.

2. Signalons en passant les éditions des *Mémorables* à l'usage des classes, d'Andréas Weidner, 1889, in-12 (Prague, Tempsky et Leipzig, Freytag), et d'Edm. Weissenborn, 1889.

tions, je me suis abstenu soigneusement, pour éviter toute confusion, de revenir sur les détails déjà fixés par Dübner et par Schenkl.

Les listes des leçons nouvelles sont présentées dans l'ordre même du texte, immédiatement après la discussion des résultats que j'ai cru pouvoir en tirer.

ÉTUDE

SUR LES

SOURCES PRINCIPALES DES MÉMORABLES

PREMIÈRE PARTIE

1) CRITIQUE DE LA COLLATION DU *PARIS.* 1740

Tout d'abord en ce qui concerne l'âge des retouches dans le Gr. 1740, je n'ai pas cru pouvoir montrer la même assurance que Schenkl sur tous les points. Il discerne[1] quatre mains : une à peu près contemporaine de la première : m^2 — une autre sensiblement plus moderne et qui a employé, dit-il, une encre brune (braune Tinte) : m^3 — une troisième encore plus récente : m^4 — une autre enfin, m^5, tout à fait proche de nous, qui s'est servie d'encre rouge. Il ajoute, il est vrai : « autant que je puis les distinguer. » Cette restriction est en effet fort nécessaire. Car si le quatrième livre est à peu près exempt de corrections, les trois premiers en contiennent une grande quantité et les annotateurs sont en réalité plus nombreux que ne l'a cru Schenkl. La m^2, je l'accorde, doit être à peu près contemporaine de la copie ; elle s'est d'ailleurs très peu exercée sur le texte primitif. On peut aussi ne voir qu'une main dans le travail de m^3 : justesse ordinaire d'appréciation, identité de l'écriture, fond brun reconnaissable à travers les inégalités de décoloration, tels sont les caractères de cette collection qui comprend la plus grande et la meilleur part des corrections. Schenkl a d'ailleurs eu raison de lire Ald. dans le groupe αλ surmontés de Δ, qui accompagne un grand nombre de notes de la m^3, où Dübner croyait voir l'abréviation de ἀντίγραφα διορθώμενα ; d'ailleurs la confrontation

1. *Xenophontische Studien*, II Heft, p. 23.

avec l'Aldine de 1525 vient à l'appui de la nouvelle interprétation[1].

Quant à la m[4], elle correspond en réalité à trois ou quatre écritures assez peu nettes et de teintes variées. Je crois voir là le travail de plusieurs « amateurs ». Cette catégorie comprend presque partout ou des notes exclamatives (σημειῶσαι[2]; en abrégé : ση) ou des sommaires[3], ou la répétition du texte[4], ou même le nominatif de certains mots[5] indiqué soit en marge, soit au bas des pages.

La m[5] doit aussi être dédoublée. Je désignerais volontiers sous la mention « rouge pâli » certaines annotations assez nombreuses et peut-être de même âge que celles de m[4], qui le plus souvent contiennent aussi la répétition du texte ou de petits sommaires. Par ex : f° 54, 7 en mg. κηδεμών — 55 v°, 13 Κρίτων — 58, 12 ἐργολαβοίη — f° 59 en mg. avec accolade : ἃ δεῖ τὸν στρατηγὸν ἔχειν, etc. — D'autres tracées en rouge, encore très lisibles ont plus de valeur et datent peut-être bien de notre siècle.

Il semblait donc superflu de signaler dans les listes ou de discuter le travail de m[4] et de m[5] (rouge pâle). Sous ces réserves, j'ai conservé les désignations de Schenkl pour ne pas multiplier les chiffres sans intérêt, ni introduire la confusion dans l'esprit des hellénistes déjà habitués à sa notation.

Puisque je parle des détails d'importance secondaire, je m'étonne que Schenkl ait reproché à L. Dindorf de ne pas signaler des faits d'accentuation, des différences de copie portant sur l'emploi du ν éphelcystique, sur l'aspiration ou l'élision, car lui-même a négligé d'en signaler un grand nombre.

Par ex. au f° 69 v°, l. 7 il faut lire εἴκοσι (et non εἴκοσιν) — f° 29, l. 14 ἀλλὰ (et non ἀλλ') — f° 50 v°, l. 12 εθέλειν (sans esprit)[6]. — Pourquoi signaler cent fois l'accentuation vicieuse de l'enclitique τε ou du mot qui précède dans le Gr. 1740 (ex. f° 16 v°, l. 2 — 27 v°,

1. V. p. ex. f° 46, l. 12 mg. — f° 47, l. 6, 14, 20 mg. — f° 48, l. 5 mg. — f° 48 v°, l. 13 mg. — f° 49, l. 15 s. v. — f° 49 v°, l. 6 et 14 mg. — f° 50 v°, l. 9 et 13 s. v.

2. V. f° 75 v° en colonne verticale : σημειῶσαι τὸ ὅλον.

3. V. f° 12, l. 20, 21 mg. : τί ἐστι βία καὶ ἀνομία.

4. Ex. f° 17, 1. κυβείαν. — 18 v°, 19. ἡμιωβολιαῖα.

5. Ex. f° 34 v°, l. 2, 12 et 14. — f° 19 v°, l. 19 : Ἀριστόδημον τὸν μικρὸν ἐπικαλούμενον répété en mg. au nominatif.

6. Disons tout de suite, pour ne pas revenir avec trop d'insistance sur ces petites choses, qu'il en est de même pour A. Ainsi f° 156, 11 lire ἀπεδοκίμαζεν (et non ζε). — f° 160, 9 ταῦτα (et non ταῦτ').

l. 20 — 43, l. 8). J'ai donc résolument écarté des listes ces matériaux encombrants et inutiles, ou, si je les y ai introduits, c'était pour relever l'inexactitude sur ces points de notes exactes par ailleurs[1]. Mais avant de renvoyer à l'Appendice pour ces détails d'intérêt purement paléographique, avant même de nous arrêter à ceux qui peuvent servir à la constitution du texte, il convient d'expliquer brièvement les corrections apportées à la collation de A.

---

2) CRITIQUE DE LA COLLATION DU *PARIS.* 1302

En 1877, Ch. Graux (*Revue de Philologie*, I, 206) relevait deux erreurs dans la collation du *Paris.* 1302, faite par Dübner pour L. Dindorf. Il exprimait le désir de la voir vérifier entièrement dans l'espoir qu'on en tirerait peut-être quelques bonnes leçons.

Outre que Dindorf avait attribué à A les leçons de B (Gr. 1740) et réciproquement, le travail de Dübner appelait mainte retouche et il fallait se hâter de les faire, non seulement pour fixer certaines parties du texte et en corriger d'autres, mais encore pour établir d'une façon définitive, s'il se pouvait, de quel secours en général nous est le Gr. 1302 dans la connaissance des *Mémorables.*

Tous ceux qui l'ont examiné récemment conviendront qu'il est voué à une destruction assez proche. La mauvaise qualité du papier, de pâte grossière, dont les filaments font saillie par endroits et dont la matière, mal agglutinée et devenue molle et spongieuse, semble soulever l'encre et l'offrir à une extinction plus facile, peut-être aussi des frottements d'autant plus répétés, que le manuscrit était l'objet d'une curiosité plus vive, l'ont mis dans un état tel que, dans un demi-siècle peut-être, il faudra renoncer à interroger la partie qui nous occupe.

Schenkl, qui pour son édition de 1876 s'était contenté de consulter, faute de mieux, une copie de A, le Vindob. CII (ancien XI), avait été bientôt pris de scrupules. En effet la copie n'avait pas la valeur que lui attribuait L. Dindorf, et aux leçons

1. Dans B, f° 62 l. 11 il lit πρὸς τουτω ; il n'a pas reconnu l'accent dans le prolongement de l'υ (ᴗ = ύ). Cette sorte de remarque sera développée à propos de A, où le fait est fréquent.

de A se trouvaient mêlées des formes de B ou d'autres manuscrits de la même branche. En 1878 il collationna donc le 1302, et, à peine Graux eut-il publié son article, qu'il y répondit en donnant dans le *Jahresbericht* de Bursian[1] le résultat de ses nouvelles recherches.

Encouragé par diverses critiques de détail que j'avais entendu formuler et sur le conseil de M. Jacob, mon maître, j'ai recommencé le même travail avec toutes les précautions nécessaires pour ne pas me laisser influencer par les indications antérieures ou tromper par le délabrement du manuscrit.

On trouvera ci-après les résultats de cette collation en une seule liste. J'ai cru inutile de répéter ce qui restait acquis et n'ai relevé que ce qui devait être refait dans l'œuvre de Schenkl. On constatera aisément qu'il avait laissé beaucoup à faire.

Il a laissé subsister un assez grand nombre d'erreurs et s'est trompé lui-même maintes fois dans les rectifications proposées.

Et d'abord il fallait renoncer à le suivre dans la recherche de la première copie pour certains passages où une main moderne ou même récente l'a rendue franchement méconnaissable. Par exemple, au f° 177, ligne 25, Dübner lisait « κηδεμόνα (δεμόνα rescriptum in A) » : Schenkl ajoute : ε m3, αι m1. Or il est impossible de dire autre chose, sinon que εμόνα a été repassé à l'encre assez récemment.

Il y avait plus de profit à comparer certaines formes d'abréviations à d'autres fréquentes dans le même manuscrit. Ainsi au livre II, chapitre IV, § 7 (f° 172 v°, l. 26), Schenkl a signalé au-dessus de ες un signe d'exponctuation. Or constamment dans le Gr. 1302 ες final est ainsi exprimé ϊ. Par exemple, dans 159, l. 8 ἄνδρες — 161 v°, 9 οἵτινες — 163, 9 ῥῖνες, — Après χεῖρες, Schenkl ajoute : « in mg. δὲ ». Or on cherche en vain dans la marge cette addition ; elle ne porte qu'un chiffre, un 7 je pense, tracé de main récente. Dans ce même χεῖρες Schenkl note l'absence d'accent circonflexe. Or la courbe qui termine la partie supérieure de la ligature ει n'a pas d'autre valeur.

Et dans le Gr. 1302 (comme d'ailleurs dans le Gr. 1740), de nombreux prolongements de lettres représentent l'accent tracé ainsi sans lever la plume. C'est un procédé fréquemment employé à la fin du XIIIe siècle, à laquelle vraisemblablement appartient A et notre scribe en a usé largement. Ainsi le f° 159

1. Tome XVII, année 1879.

en fournit 31 exemples, dont 12 portent précisément sur la ligature εῖ[1].

Dans II, 1, 28 Schenkl a pris un de ces signes pour un caractère alphabétique. Dübner donnait avec raison : ἀρετῇ. Schenkl lit : ἀρετι. Or il n'y a pas plus ι que η (Gr. 1302, f° 169, l. 17), mais l'accent circonflexe qui porterait sur l'η final absent et qui fait suite au trait horizontal du τ.

De même dans I, 6, 2 Dübner lisait très exactement δεσπότῃ. Schenkl y voit « δεσπότου (ου so 8. aber η aus ο) ». L'erreur vient de ce que dans le groupe (τη) suscrit (f° 165, l. 15) l'appendice bouclé de l'η représente l'accent aigu de la syllabe πο. Il arrive d'ailleurs souvent au copiste de prolonger, en guise d'accentuation, non la lettre qui doit porter l'accent, mais la finale du mot. Ce fait, qu'on observe déjà dans des manuscrits vraisemblablement antérieurs au nôtre, s'explique par la difficulté d'appliquer ce procédé à certaines lettres telles que l'ο, (du moins c'est impossible en ce qui concerne l'ο normal; cela se voit quelquefois pour l'ο commencé plus à droite; ainsi dans Gr. 2707 de 1301 (Bibl. Nat.), au f° 101, l. 31, on lit δεσπότην); il en est ainsi dans ὠφελεία (donné sans ι souscrit) où l'accent de ελεία fait partie de l'α, au f° 163, l. 4, de notre manuscrit; ou, pour choisir un exemple plus frappant encore, dans διψώη du f° 161 v°, l. 18, où il est uni à l'η.

Dans II, 1, 19 (f° 168, l. 26) Dübner lisait χρῆν. Schenkl prétend qu'il n'y a pas là d'accent circonflexe. Et l'accent, ici aussi, consiste dans le prolongement recourbé du ν.

Enfin il est fort embarrassant de se prononcer sur la valeur de certaines leçons indiquées d'une façon peu claire. Ainsi dans I, 2, 43 (f° 159, l. 16, 17) Schenkl propose de lire γράφῃ. Corrige-t-il par là le γράφει de Dübner ou le γράψῃ précédent? On ne peut le dire. Je lis pour le premier mot γράψῃ (sans ι souscrit), et pour le second γράφει, comme son prédécesseur. En pareil cas la réponse est du moins possible, parce que Schenkl a tort dans les deux hypothèses. Dans quelques autres on ne peut nullement comprendre quel est le mot désigné. Par exemple, dans II, 1, 31, Dübner a lu σεαυτῆς après ἐπαίνου et σαυτῆς après πώποτε. Schenkl donne σαυτῆς. Pour lequel des deux? S'il s'agit du second mot, il a raison ; s'il entend parler du premier, il a tort. Car on trouve σεαυτῆς au f° 169 v°, l. 9 et σαυτῆς l. 10.

1. L. 1 εἶχον — l. 1, 21, 24 εἶναι — 5 περιχαλεῖ — 10 ἐπιθυμεῖς — 12 δεῖ (bis) — 15 καλεῖται — 19 δοκεῖ — 25 πεῖσαν et ἡμεῖς.

3) DISCUSSION DES NOUVELLES LEÇONS TIRÉES DES DEUX PARISINI.

Fort heureusement pour les dernières éditions, la plupart des corrections omises ou proposées à tort par Schenkl ne tirent pas à conséquence, mais je ne sache pas qu'il ait lui-même regretté sa peine en faisant une constatation analogue à la fin de sa collation de A et les modifications que nous suggère la nouvelle recension semblent présenter un caractère de nécessité très nette par l'accord des deux manuscrits ou l'appui prêté à l'un d'eux par des rapprochements d'où s'exclut toute hardiesse de conjecture.

Tout d'abord il est permis d'hésiter un instant en ce qui concerne le choix du pronom au livre II, chapitre VI, § 13. L. Dindorf, Schenkl, Gilbert et Mücke ont adopté αὑτόν sans hésitation après φιλεῖν et l'emploi du réfléchi semble ici très naturel et même exigé par l'ensemble de la phrase. L. Dindorf ajoutait dans son appareil critique « ἑαυτὸν B-αὐτὸν... A ». Or B (f° 46 v° l. 13) donne aussi αὐτόν. Les différents éditeurs auraient donc contre eux l'autorité des deux plus anciens manuscrits. Mais il semble bien qu'en la circonstance on ne doive pas afficher un respect exagéré pour ces deux sources. Αὐτόν est du nombre de ces mots dans lesquels les négligences et les méprises des copistes sont fréquentes. Ici, point de contre-sens à proprement parler, point de différence d'orthographe qui tire l'œil, point de différence de prononciation saisissante pour l'oreille et la substitution fréquente chez les Attiques de αὑτόν à ἑαυτόν devait fatalement amener des confusions de ce genre. Concluons donc au maintien de αὑτόν, tant l'erreur des copistes apparaît ici de façon évidente. Mais il est permis de se montrer plus favorable, sur divers points, aux données de A et de B.

Au f° 154, l. 7 de A (I. 1. 2) on lit καὶ après πολλάκις δὲ. Ce καὶ, lu par Dübner, mais non utilisé par L. Dindorf et contesté à tort par Schenkl, semble assez naturellement amené. Il marquerait une gradation dans les preuves, le second motif étant pour l'apologiste plus important que le premier. Le καὶ, qui introduit le troisième, ne sert d'ailleurs que de simple lien de coordination, tandis que le premier καὶ reviendrait à dire « ce qui est plus significatif », et porterait sur tout le reste de la phrase.

Sans doute le fait de sacrifier à son foyer a une portée morale et philosophique plus grande, puisqu'il exige plus de conviction intime, plus de piété réelle, mais le fait de sacrifier ἐπὶ τῶν κοινῶν τῆς πόλεως βωμῶν, comme celui de consulter les oracles, a quelque chose de plus extérieur, de plus saisissant pour la majorité des citoyens. Cette adhésion publique et solennelle au culte de l'État est un argument précieux pour le disciple de Socrate. Xénophon, le minutieux observateur de tous les rites et de toutes les fêtes de sa religion, que nous présentent la *Cyropédie*, l'*Économique* et l'*Anabase*, doit saisir avec un joyeux empressement cette preuve de l'orthodoxie de son maître bien-aimé, même s'il le croit en son for intérieur attaché à quelque idéal plus élevé, à quelque haute conception de la divinité digne d'inspirer Platon. Xénophon a donc bien pu trouver δὲ insuffisant en cette occasion et lui adjoindre καὶ avec une valeur adverbiale qu'un examen attentif du paragraphe fera apprécier. Quelques lignes plus bas κἀκεῖνος δὲ confirme, quoique d'une façon moins saisissante, cette signification de καὶ, « même, aussi » ; δὲ y marque simplement le passage d'une idée à une autre.

D'ailleurs son œuvre nous fournit de nombreux exemples de cette addition à la liaison faible de δὲ, d'un καὶ soulignant l'énergie d'une accumulation de raisons ou de faits.

Dans l'Anab. I, 9, 7, nous lisons « στρατηγὸς δὲ καὶ πάντων ἀπεδείχθη οἷς καθήκει εἰς Καστωλοῦ πεδίον ἀθροίζεσθαι.

Même ouvrage, V, 5, 8. Ἔπεμψεν ἡμᾶς ἡ τῶν Σινωπέων πόλις ἐπαινέσοντάς τε ὑμᾶς, ὅτι..., ἔπειτα δὲ καὶ συνησθησομένους, ὅτι...

Et sans sortir des *Mémorables* nous trouvons la confirmation fréquente de cette intention dans l'union des deux particules.

I, 1, 9... ἀλλὰ πάντας τῆς ἀνθρωπίνης γνώμης δαιμονᾶν ἔφη· δαιμονᾶν δὲ καὶ τοὺς μαντευομένους...

II, 1, 22 sf. Πολλάκις δὲ καὶ εἰς τὴν ἑαυτῆς σκιὰν ἀποβλέπειν.

II, 6, 1. Ἐδόκει δέ μοι καὶ εἰς τὸ δοκιμάζειν φίλους ὁποίους ἄξιον κτᾶσθαι φρενοῦν τοιάδε λέγων.

II, 10, 1. Οἶδα δὲ καὶ Διοδώρῳ αὐτὸν ἑταίρῳ ὄντι τοιάδε διαλεχθέντα...

IV, 6, 1. Ὡς δὲ καὶ διαλεκτικωτέρους ἐποίει τοὺς συνόντας, πειράσομαι καὶ τοῦτο λέγειν, exemple dans lequel καὶ a deux fois cette même valeur, une fois à la suite de δὲ et une fois seul.

Je n'hésite donc pas à proposer l'addition de καὶ malgré le silence de B et de plusieurs manuscrits inférieurs, addition que Breitenbach s'était déjà permise, sans savoir qu'il s'appuyait sur l'autorité de A.

A propos de I. 2. 54 la tâche nous est plus facile. Gilbert disait dans son Appareil critique (p. XVII) : « τούτου χάριν Cω (et A ?). Malim τούτων χάριν[1] cum B (et sec. Gailium A) ; sed etiam Sch. tacet ». Gilbert ne serait pas arrêté par ces scrupules, s'il eût pu lire au f° 160, l. 6, τούτων dans A, comme dans B. Il faut se réjouir de cet accord des deux meilleurs manuscrits sur une leçon en effet très préférable à la forme transmise jusqu'ici. En effet, Xénophon énumère avec un certain luxe de détails les matières dont l'homme, pour prendre ses alses, débarrasse son corps, telles que ongles, cheveux, durillons. Il accumule même les conjonctions pour donner plus d'importance à cette revue, et, quand on a suivi avec attention l'examen des services divers que le pédicure, le barbier, le médecin rendent à l'homme soigneux de sa personne, on s'attend bien plutôt à un pluriel qu'à un singulier pour le démonstratif qui résume cet ensemble. D'ailleurs, sans sortir des *Mémorables*, nous pouvons constater cette préférence du démonstratif pluriel au démonstratif singulier dans mainte conclusion. Dans I. 1. 16 Xénophon passe ainsi d'un aperçu rapide sur les divers systèmes philosophiques qui expliquent la formation et la vie des mondes à la philosophie toute pratique de Socrate : περὶ μὲν οὖν τῶν ταῦτα πραγματευομένων τοιαῦτα ἔλεγεν ».

De même dans I. 3. 7 : « καὶ αὐτὸν ἐγκρατῆ ὄντα καὶ ἀποσχόμενον τὸ ὑπὲρ τὸν κόρον τῶν τοιούτων ἅπτεσθαι, διὰ ταῦτα οὐ γενέσθαι ὖν ». Ici le pluriel ταῦτα est encore plus significatif, car il rappelle grammaticalement le singulier ἀποσχόμενον, si logiquement il désigne la renonciation volontaire à un *certain nombre* de voluptés. Voyez aussi dans II. 2. 5 quelle réflexion termine l'exposé des misères endurées par la mère avant même que son enfant ait vu le jour : οὐκ εἰδυῖα εἴ τινα τούτων χάριν ἀπολήψεται.

Dans II. 3. 17 : « Ἐὰν οὖν ἐμοῦ ταῦτα ποιοῦντος ἐκεῖνος μηδὲν βελτίων γίγνηται » ταῦτα rappelle grammaticalement le « ἐγχείρει τὸν ἄνδρα καταπραΰνειν », mais cette tentative de conciliation, ce sacrifice de l'amour-propre, ce premier pas si dur à franchir, provoque sans doute une foule d'émotions variées et comporte une série de précautions accessoires et de détails intimes,

1. S. A. Naber, Κοσκυλμάτια (*Mnemos.* Vol. XXV, p. 1) s'est mépris sur le sens de χάριν qu'il prend ici pour un subst. Par suite il en fait avec μισθόν le complément de τίνειν et trouvant la locution peu grecque propose d'intercaler εἰδέναι après δεῖν. L'objection tombe d'elle-même en interprétant τούτων χάριν « en échange de ces services. »

impliqués ici d'une façon toute naturelle dans le pluriel logique « ταῦτα ποιοῦντος ».

Au livre II. ch. 9 § 4 Socrate a persuadé à Criton de confier la défense de ses intérêts à un citoyen pauvre, habile et actif. Le passage de l'entretien à l'action, la mise en pratique de ce conseil confirme aussi notre remarque : καὶ ἐκ τούτων ἀνευρίσκουσιν Ἀρχέδημον, car ἐκ τούτου était aussi très acceptable.

Il serait inutile et fastidieux d'allonger cette série de preuves. La logique des faits, la concordance des leçons et les habitudes de l'auteur dans des passages de composition analogue autorisent la préférence marquée par Gilbert pour τούτων et il semble bien qu'on doive l'adopter sans hésitation.

Un peu plus loin Schenkl, avec raison, a suivi la leçon de A tout en méconnaissant le texte de B. Avec L. Dindorf, Sauppe et Breitenbach, il préférait τὸ après ἀποσχόμενον (I. 3. 7). L. Dindorf citait pour appuyer ce choix trois textes : Rep. Laced. 5. 7 : Περιπατεῖν τε γὰρ ἀναγκάζονται... καὶ μὴν τὸ ὑπὸ οἴνου μὴ σφάλλεσθαι ἐπιμέλεσθαι.

Anab. 2. 5. 22 : Ὁ ἐμὸς ἔρως τούτου αἴτιος τὸ τοῖς Ἕλλησιν ἐμὲ πιστὸν γενέσθαι — et Plat. *Rep.* I. p. 354 B : Οὐκ ἀπεσχόμην τὸ μὴ οὐκ ἐπὶ τοῦτο ἐλθεῖν.

Ce dernier texte, quoique d'une syntaxe moins hardie que le second, était sans doute le plus intéressant ; il y avait analogie frappante entre les deux termes de la comparaison, et je ne m'explique pas pourquoi Gilbert en nie l'autorité (*neque tuetur*[1]) dans le cas qui nous occupe. D'ailleurs tous les partisans de τὸ entendaient suivre la leçon de A (f° 161, v° dern. ligne), de C et de quelques autres manuscrits, mais non celle de B. Dindorf, que Schenkl n'a pas repris, dit dans sa note : τὸ]τοῦ B. Or dans ce dernier (f° 18. l. 8), τὸ se lit nettement. Ainsi Gilbert et Mücke qui s'en tenaient timidement à τοῦ se décideraient probablement pour l'accusatif devant cet accord. On pourrait d'ailleurs rappeler pour leur enlever tout scrupule ce passage très significatif de la Cyropédie I. 6. 32 : Οὐκ ἀπείχοντο οὐδ' ἀπὸ τῶν φίλων τὸ μὴ οὐ πλεονεκτεῖν αὐτῶν πειρᾶσθαι.

Il va falloir maintenant se résigner à choisir entre A et B pour les trois modifications suivantes.

Au livre II, ch. 2 § 9, au lieu de οὐκ, lu[2] et adopté jusqu'à ce jour, A donne (f° 170, v° l. 19) de première main οὐδὲ devant

1. Praef. critic., p. XVIII.
2. Schenkl avait lu οὐδ', c'est-à-dire juste, à une élision près.

οἴονται. Un κ a été tracé de seconde main sur le signe δε (ɔ) dans ὦ = οὐδὲ). A première vue, οὐκ suffit sans doute à la simple énonciation du fait, mais οὐδὲ semblait souligner à propos l'absence complète de toute arrière-pensée chez l'acteur dont le rôle est d'être injurié. Il correspondrait exactement au « *ne suspicantur quidem* » du latin, mais avec cette différence qu'en grec les deux subdivisions de la pensée commencent en outre par οὔτε, ce qui donne à la phrase une énergie extrême. Socrate semble donc dire à son fils : « Comment as-tu pu t'arrêter un instant à une pareille pensée, si ces comédiens *ne soupçonnent même pas* chez celui qui les injurie ou les maudit l'intention de les injurier ou de les maudire réellement ? » S'il fallait légitimer la hardiesse de ces négations accumulées, nous pourrions citer un exemple plus hardi encore et d'une symétrie analogue dans Platon. *Rep.* p. 495 B « σμικρὰ δὲ φύσις οὐδὲν μέγα οὐδέποτε οὐδένα οὔτε ἰδιώτην οὔτε πόλιν δρᾷ. » La retouche dans A ne paraît donc pas heureuse et la première leçon semble préférable à celle de B.

Par contre celui-ci semble fournir la meilleure rédaction dans une partie de II. 8. 6. Jusqu'ici toutes les éditions donnaient : « χρὴ οὖν πειρᾶσθαι τοὺς φιλαιτίους φεύγειν καὶ τοὺς εὐγνώμονας διώκειν καὶ τῶν πραγμάτων ὅσα μὲν δύνασαι ποιεῖν ὑπομένειν, ὅσα δὲ μὴ δύνασαι φυλάττεσθαι ὅ τι..... Dans A, f° 178 l. 7 on lit τοὺς, mais dans B, f° 55 v° l. 4, on trouve τούς τε, et non τοὺς selon Dübner que Schenkl n'a pas repris. Pourquoi préférer τούς τε ? C'est que dans ce premier membre de phrase qui s'arrête à ὅ τι, il y a deux parties distinctes. Dans la seconde, qui commence à καὶ τῶν πραγμάτων, les deux subdivisions sont opposées l'une à l'autre par des particules adversatives : μὲν... δὲ... on s'attend donc, dans la première, à un emploi symétrique des conjonctions copulatives dans le rattachement de φεύγειν à διώκειν. D'ailleurs τε précédant καὶ fait mieux ressortir la subordination de ces deux infinitifs à πειρᾶσθαι, de même que μὲν et δὲ soulignent la distribution de τῶν πραγμάτων en ὅσα μέν et ὅσα δέ.

Ce souci de coordonner nettement les éléments des énumérations ou d'opposer ceux des antithèses est si ordinaire chez Xénophon qu'il semble presque superflu de s'appuyer ici sur des exemples.

Voyez pourtant dans les *Mémorables* même au livre I. ch. 2 § 15 γενέσθαι ἂν ἱκανωτάτω λέγειν τε καὶ πράττειν.

L. II. ch. 1. § 28 : καὶ βούλει δύνασθαι τούς τε φίλους ἐλευθεροῦν καὶ τοὺς ἐχθροὺς χειροῦσθαι, τὰς πολεμικὰς τέχνας αὐτάς τε παρὰ τῶν ἐπιστα-

μένων μαθητέον καὶ ὅπως αὐταῖς δεῖ χρῆσθαι ἀσκητέον, exemple dont la seconde moitié met déjà en lumière le principe sus-énoncé, mais dont le premier membre se prête à un rapprochement plus curieux encore par une construction parallèle à celle du texte étudié.

Même utilité de revoir II. 6. 28 : ὅλος ὥρμημαι ἐπὶ τὸ φιλῶν τε αὐτοὺς ἀντιφιλεῖσθαι ὑπ' αὐτῶν καὶ ποθῶν ἀντιποθεῖσθαι καὶ ἐπιθυμῶν συνεῖναι.

Même construction encore dans III. 6. 18 : ἐπιθυμεῖς εὐδοκιμεῖν τε καὶ θαυμάζεσθαι et dans IV. 2. 1 : ...πάντων διοίσειν τῷ δύνασθα λέγειν τε καὶ πράττειν.

En voilà assez, je pense, pour nous recommander l'adoption de la particule conformément à la leçon du *Paris.* 1740.

Enfin dans IV. 7. 1, où il ne peut plus être question de consulter A, B seul, f° 113 v° 10, nous donne l'article τοῦ devant αὐτάρκεις. Sans avoir à justifier cet emploi en général de l'article dans la syntaxe attique, ce qui est chose faite depuis longtemps, il est aisé de montrer qu'il est familier à Xénophon, et cela sans sortir des *Mémorables.* Je cite, toujours d'après Gilbert et Mücke :

L. I. ch. II, § 55 : παρεκάλει ἐπιμέλεσθαι τοῦ ὡς φρονιμώτατον εἶναι καὶ ὠφελιμώτατον. — De même I. 6. 15 : ἢ εἰ ἐπιμελοίμην τοῦ ὡς πλείστους ἱκανοὺς εἶναι πράττειν αὐτά; — Encore ici convient-il de noter l'ellipse des sujets (τινά, ἀνθρώπους).

Mais voici une autre pensée de IV. 2. 4, où la similitude semble parfaite : Οὐδ' ἐπεμελήθην τοῦ διδάσκαλόν τινά μοι γενέσθαι τῶν ἐπισταμένων. Citons aussi deux cas d'une hardiesse analogue, où la proposition infinitive introduite par l'article a la valeur d'un accusatif. II. 1. 25 : « οὐ φόβος μή σε ἀγάγω ἐπὶ τὸ πονοῦντα καὶ ταλαιπωροῦντα τῷ σώματι καὶ τῇ ψυχῇ ταῦτα πορίζεσθαι, et IV. 5. 12 : τὸ διαλέγεσθαι ὀνομασθῆναι ἐκ τοῦ συνιόντας κοινῇ βουλεύεσθαι διαλέγοντας κατὰ γένη τὰ πράγματα. Xénophon a donc bien pu écrire ce que nous voyons dans B : « ὅτι δὲ καὶ τοῦ αὐτάρκεις ἐν ταῖς προσηκούσαις πράξεσιν αὐτοὺς εἶναι ἐπεμελεῖτο, νῦν τοῦτο λέξω ».

Cela soit dit en supposant qu'on ne souscrive pas à l'athèse de J.-J. Hartman, car alors notre discussion deviendrait inutile, faute de texte : selon lui le chapitre tout entier serait suspect. Ses arguments se réduisent en somme à lui reprocher une certaine insuffisance de composition. Mais, quand on parle des œuvres de Xénophon, et des *Mémorables* en particulier, chacun sait qu'il s'agit d'un tissu un peu lâche, et, s'il fallait éliminer tous les paragraphes, tous les chapitres qui ne semblent pas

absolument à leur place ou qui traitent de questions analogues à celles déjà traitées, il faudrait s'en tenir à la terrible méthode de Krohn et réduire l'œuvre du prosateur à peu de chose.

Outre le profit qu'il y a à tirer des nouvelles lectures, il me paraît à propos de revenir sur une note de Graux (*Rev. de Phil.*, I, 207) que Schenkl avait acceptée et considérée comme tout à fait opportune et dont Gilbert n'a pas profité. Il mentionne brièvement dans son appareil critique (p. XVIII) à propos de I. 3. 7, le choix de Schenkl et la vraie leçon de A et adopte néanmoins dans son texte τοιούτοις πολλοῖς sans discussion. Or il est peu intéressant pour nous de savoir si les recettes de Circé étaient nombreuses et variées, et τοιούτοις suffit à rappeler que l'intempérance est à la fois une cause de maladies et l'aliment de la lubricité. Au contraire πολλούς, comme le fait judicieusement observer Schenkl, forme le complément (*Objekt*) naturel et nécessaire de ποιεῖν δειπνίζουσαν et une antithèse excellente avec τὸν Ὀδυσσέα..... Ainsi le but de l'auteur est atteint, et nous admirons, comme elle le mérite, la force morale du πολύμητις Ὀδυσσεύς ; ces pièges sont trop grossiers pour lui. L'erreur de Gilbert n'a pas été imitée par Mücke qui édite « τοιούτοις τοὺς πολλούς ». Ce dernier accusatif est bon, mais pourquoi l'article ? C'est qu'il croit corriger tous les manuscrits (statt πολλοῖς der Codd.). S'il eût connu la vraie leçon de A, il aurait limité sa correction à l'adjectif.

Telles sont les modifications que suggèrent les nouvelles collations. Peut-être Charles Graux espérait-il un glanage plus fructueux encore.

Mais au point de vue paléographique, il y avait à recueillir une véritable moisson, dont la conséquence immédiate serait une appréciation des deux manuscrits différente de celle de Schenkl. Il suffira, je pense, de parcourir les deux listes pour en être convaincu. Si l'on fait la balance des leçons insoutenables, reconnues ou méconnues dans l'un et l'autre manuscrit, on remarquera aisément la fréquence des cas où il s'est trompé au détriment de A et à l'avantage de B. Même, si l'on tient compte de ce qu'il y aurait d'un peu brutal dans une constatation numérique en pareille matière, on ne peut constater sans quelque surprise, qu'il a signalé à tort dans A deux fautes pour une qu'il omettait ; or, pour B c'était tout le contraire et à peu près dans les mêmes proportions. On ne doit naturellement établir la comparaison que pour les deux premiers livres. D'ailleurs les leçons franchement mauvaises (barbarismes, solé-

cismes et autres) ne sont pas moins fréquentes dans les livres III et IV de B. Là encore Schenkl est plutôt suspect de tendresse pour le *Paris.* 1740.

On s'explique ainsi cette opinion « que le texte des deux premiers livres serait dans un triste état, si nous n'avions conservé que A ». Sans doute, par les lacunes qui lui sont propres, le 1302 nous priverait d'une quinzaine de lignes. Pourtant il paraît dur de souscrire à un jugement si sévère, si l'on tient compte des détails malheureux que Schenkl a cru voir dans le manuscrit, si l'on considère qu'en somme, de l'avis commun, il donne souvent *seul* la vraie leçon et contient *beaucoup moins* d'étourderies grossières que B. Peut-être faut-il excuser un peu de cette mauvaise humeur en songeant à la fatigue du déchiffrement, néanmoins on ne peut désormais s'en tenir au jugement porté dans le Bursian sur le pauvre bombycin[1]. Fleckeisen (*Neue Jahrbücher für Phil. und Pädagogik*, p. 455-484, 1877), avait déjà démontré que, même d'après les données de Schenkl, on ne pouvait mettre A au-dessous de B. Quelle serait sa joie de pouvoir utiliser dans sa réfutation, de nouvelles preuves tirées des collations mêmes ! Il est donc équitable de revenir à l'appréciation des anciens juges et de rendre à A le premier rang avec Dübner et Graux.

1. J'emploie ce mot par respect pour l'usage adopté, mais il ne signifie plus grand'chose depuis que MM. Giry et Briquet ont prouvé qu'il n'y avait pas de « papier de coton » dans nos manuscrits. Voyez la note de M. Giry dans son *Manuel de Diplomatique*, p. 497, et l'ouvrage de M. Briquet « *Recherches sur les premiers papiers employés en Occident et en Orient, du* X*e au* XIV*e siècle* » dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 5e série, t. VI, p. 133-205. — Sur l'origine du mot bombycin et de la tradition relative au papier de coton, voy. Karabacek, *Das Arabische Papier*, § VIII, dans *Mittheilungen aus d. Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, t. II et III, 1887. Cf. encore du même *Neue Quellen der Papiergeschichte* ibid. IVe pp. 75-122. On doit consulter encore sur le même sujet les *Mikroskopische Untersuchungen der Papiere* de J. Wiesner dans la même publication, p. 45-48, et ses *Studien über Angebliche Baumbastpapiere* dans les *Sitzungsberichte Wiener Akad.* phil.-hist., Kl. 1892.

APPENDICE

1) NOUVELLE COLLATION DE A

(*Rectifications aux lectures de Schenkl*).

N. B. — Les formes de la première colonne, données sans mention de mss, son tirées du texte de Dindorf et les autres de son appareil critique.

LIVRE I

Dind.	*Schenkl.*	*Gr. 1302.*
Ch. 1er, § 2, l. 3. πολλάκις δὲ καὶ A.	Omis. καὶ.	F° 154, l. 7. πολλάκις δὲ καὶ.
8, 5. στρατηγικῷ.	στρατηγῷ.	— 154vo, 8. στρατηγικῶ. (Ιηγιδ)
15, 5. γίγνεται (après ἕκαστα).	γίνεται.	— 155, 22. γίγνεται.
17, 2. παραγνῶναι.	»	— 155vo, 6. παραναγνῶναι.
Ch. 2, 12, 1. Libri... ἔφη γε ὁ κατήγορος.	ἔφη ὁ κατηγορός.	— 156vo, 15. ἔφη γε ὁ κατήγορος (κατῆ).
15, 5. ἱκανωτάτω.	»	— 157, 2. ἱκανοτάτω.
16, 3. αὐτὼ μᾶλλον.	»	— 157, 3/4. μᾶλλον αὐτῶ'. Acc. circ. corrigé de m1 (?) en accent grave.
17, 6. προσβιβάζοντας.	προσβιάζοντας.	— 157, 10. προσβιβάζονας (sic).
27, 6. σωφρονῇ] σώφρονι, sic A.	σωφρονῆι.	— 158, 3. σώφρονι.
33, 4. εἴ τι ἀγνοοῖτο.	ὅτι αγνοοῖτο.	— 158vo, 7. εἴ τι ἀγνοοῖτο. Le trait oblique de ϟ (ει) retouché explique l'illusion.
33, 5. δὲ φάτην.	δὲ φα.	— 158vo, 8. δὲ φα presque effacé. L'accent touche l'extrémité d'un ρ de la ligne précédente.

Di.	*Sch.*	*Gr. 1302.*
34, 7. δῆλον ὅτι] δηλονότι	δηλονότι.	F° 158vo, 11/12. δῆλον ὅτι devant ἀφεκτέον.
A et infra A. B.	(lequel des deux?)	— 158vo, 12. δηλονότι devant πειρατέον.
37, 1. τοί σε.	τί σε.	— 158vo, 19. τοι σε (sic).
37, 4. διαθρυλουμένους.	διαθρυλλουμένους.	— 158vo, 20/1. Primitivement διαθρυλλουμένους. Actuellement un grand λ de m2 ou m3 couvre les 2 premiers dont il reste des traces.
41, 1. φάναι.	φᾶναι, so immer.	— 159, 6. φᾶναι, apparence d'un double accent. Primitivement, ce semble, φάναι corr. p. m² en φᾶναι[1].
41, 3. τῶν θεῶν]τὸν ϑν̄ B.	»	— 159, 8. τὸν θεὸν (ϑν̄).
43, 6. γράψῃ.	γράφῃ.	— 159, 16. γράψῃ.
43, 7. γράφει.	(pour lequel des deux?)	— 159, 17. γράφει.
45, 4. βία.	»	— 159, 24. βίαν.
49, 6. εἴη A. per comp.; quod dubium εἶναι sit an εἴη.	εἶναι.	— 159vo, 15. εἴη, l'esprit doux, l'η et l'accent aigu sont tracés d'un trait de plume (fait assez fréquent dans le ms. v. f° 165, 15 dans δεσπότη et plus haut p. 33).
53, 2. συγγενῶν καὶ.	συγγενῶν τε καὶ.	— 160, 1. συγγεντε καὶ. Actuellement, je ne vois ni ων, ni signe d'abréviation, ni accent circonflexe[2].
54, 7. τούτου.	»	— 160, 6. τούτων.
55, 3. Libri ἐπιμελεῖσθαι.	ἐπιμελεῖσθαι του.	— 160, 11. ἐπιμελεῖσθαι τοῦ.
55, 6. βούληται (après τινὸς).	βουλῃ.	— 160, 12. βούλῃ. En marge de m. réc. λητι.
61, 5. γυμνοπαιδίαις.	»	— 160vo, 18. γυμνοποδίαις.
63, 5. περιέϐαλεν..	περιέϐλαεν.	— 161, 4. περιέϐαλεν. Les α onciaux sont très grands et les λ très petits : de là l'erreur de Schenkl.

1. De même, l. 7, où l'accent circonflexe de forme insolite est à peu près effacé, mais l. 8, il y a assurément φᾶναι de 1er m., ainsi qu'après Ἀλκιϐιάδῃ.

2. Le fac sim. de Gail, exécuté en 1825, offre au-dessus de la ligne le signe de ων et l'accent circonflexe.

Di.	*Sch.*	*Gr. 1502.*
Ch. 3, 1, 8. ἄν.	ἄν (ν ex corr. etwa υ...)	F° 161, 16. ν (γ) hybride dont certaines parties ont pâli moins que les autres.
13, 2. σὺ οὐχ.	σὺ ὄχ'.	— 162, 23. σὺ οὐχ.
13, 5. ἁπτόμενον.	ἁπτόμενον.	— 162, 25. ἁπτόμενον. L'esprit confondu par Schenkl avec l'apostrophe de οὐδ'.
Ch. 4, 4, 5. γίγνεται] γε, reliquis compendio scriptis, quod νεται potius est quam νηται, ut reliqui scribunt γένηται, A. —	γένιται.	— 163, 3. γένται. La lecture γένεται serait un barbarisme ; il vaut donc mieux lire γένηται.
5, 1. οὔκουν, libri οὐκοῦν.	οὐκουν.	— 163, 6. οὐκοῦν.
6, 6. βλεφαρίδες A. quippe compendio ȣ» ες significante.	»	— 163, 14. βλεφαρίδαις, le signe » retouché de m3, mais les 2 traits semblent aussi anciens l'un que l'autre. — » = αις cf. 161, 24, ἀθυσίαις.
6, 10. οἵους παρὰ.	οἵους τε, om. παρὰ.	— 163, 17. οἵους παρὰ. On ne voit plus que ⊢ = αρα.
7, 7. ζωτ^α A. ejusmodi compendio quod ζωτικὰ videatur.	»	— 163vo, 2. ζῶα εἶναι. — L'acc. circonfl. confondu dans l'α. Di. a pris le signe de εἶναι pour τ. Cf. f° 167 recto, avant-dernière ligne.
8, 3. εἶναι, καὶ.	εἶναι ναι καὶ.	— 163vo, 4. ⸗ι', ναί· καὶ. (= εἶ, ναί· καὶ)
16, 2. κακῶς.	κακῶς (καλῶς m3).	— 164, 15 prem. main κακῶς. — 2e κ moins pâli ou peut-être retouché de m².
Ch. 5, 1, 4. μάλιστ' ἄν.	»	— 164vo, 11. μάλιστα ἄν.
2, 6. ἀγοραστὴν]κδαιστην, sed κδαι rec. m. in spatio quod etiam ἀγορα caperet, nunc cum accentu super η detritum ι, A.	κδαιστὴν (aber δαι von m3 überschrieben; das ursprüngliche nicht mehr lesbar.)	— 164vo, 18. ἐραιστὴν. Ce qu'on a pris pour δ est le reste d'un ερ (ꝓ) refait de m3 (?) sur des lettres qu'on ne distingue plus. Devant lui sont les restes d'une sorte de κ mal retouché. La m. réc. aurait donc corrigé le texte en καὶ ἐραιστὴν.

Di.	*Sch.*	*Gr. 1302.*
5, 6. ἱκέτεῦ A., sed ut ευ videatur εῦ. Litt. ν autem recentior in eraso compendio quod fuit fortasse σαι.	ἱκέτεῦ (ν in ras. über ν Reste von einem circumflexe).	F° 165, 5. Le ν, qui paraît bien de 1ᵉ m., est plus usé que le reste du mot. Ni abréviation de σαι, ni trace d'accent circonflexe visibles aujourd'hui[1].
Ch. 6, 2, 5. δεσπότῃ.	δεσπότου (ου so : 8).	— 165, 15. δεσπότῃ. Dans le groupe τῃ suscrit le prolongement de l'η sert d'accent aigu ; fait fréquent.
9, 2. ἑαυτόν.	»	— 165ᵛᵒ, 21. αὐτὸν, sans nul doute.
14, 1. δ'οὖν.	δοῦν (über δ ein Zeichen, das einem ν gleicht, m1, vielleicht der Apostroph).	— 166, 17. ν est l'extrémité inférieure du 1ᵉʳ τ de τοῦτον de la ligne précédente, mal liée au reste de la lettre, parce qu'elle est tracée sur une pièce triangulaire de papier rapporté.
14, 6. ἐν βιβλίοις.	ἐν (aus ἐμ) βιβλίοις.	— 166, 20. Non ; ν hybride de forme tourmentée, comme beaucoup d'autres.
15, 5. πλείστους.	»	— 166, 26. πλείστως.
Ch. 7, 1, 3. εὐδοξίᾳ A. B.	εὐδοξίᾱ.	— 166, 28. εὐδοξία ⊃ Pas de circonflexe sur α, mais un signe de ponctuation assez loin à droite du corps de la lettre, au-dessus du prolongement.
5, 2. οὐδ' in A erasum, ut apostrophus tantum appareat, neque satis agnoscantur litterae.	post μὲν, οὐδ' ausradiert, aber noch sichtbar.	— 166ᵛᵒ, 16. οὐδ' n'est plus lisible. On voit encore l'apostrophe et l'esprit.

1. Le fac-sim. de Gail ne donne non plus aucune trace de ce genre.

LIVRE II

Di.	*Sch.*	*Gr. 1302.*
Ch. 1, 1, 8. παιδεύοις.	παιδεύεις (aus ει : οι m1).	F° 166vo, 23. παιδεύοις (οις per comp. δ), puis ει en rouge de la main du rubricateur.
— — εἰ ante βούλει rubricator in A.	εἰ vor βούλει rubr. atr. aber darunter Reste nigri atr.	— Pas de restes d'encre noire sauf un signe de ponctuation couvert par εἰ.
3, 11. Δί'.	»	— 167, 7. δία.
8, 9. πολλὴ] πολλῇ (sic) ἀφροσύνης A.	πολλη' (πολῆς Vind.)	— 167vo, 2. Il est difficile de dire si le signe ˃ est le circ. de πολλῇ ou l'esprit de ἀφροσύνης, car η est au-dessus de αφ.
10, 3. οἱ ἄρχοντες.	in mg. οἱ ἄρχοντες m1.	— 167, vo, 9. In mg. οἱ m3 ἄρχοντες m2[1].
10, 9. οἶει.	ῥῖει.	— 167vo, 12. ῥῖει.
15, 3. διατρίβῶν A...	διατρίβων·/. (das Zeichen m1).	— 168, 4. διατρίβῶν (·/. m2). Le signe ·/. renvoie à la note marginale citée par Dindorf.
15, 8. οὐ βούλει A., sed οὐβ litterae alia manu pro litteris 4 vel 5 evanidis.	οὐ βούλει εἶναι (οὐ βούλ in loco evanido m3).	— 168, 8. Tout le mot a été retouché très anciennement ainsi que vraisemblablement la première syllabe de εἶναι.
17, 3. ἀλλὰ γὰρ.	ἀλλά γε ἡ (Keine Correctur).	— 168, 13. ἀλλὰ γὰρ.
22, 3. φύσει] φύ cum compendio litt. η simili in fine versus A.	»	— 168vo, 15. φύ simplement. L'η appartient à σωφροσύνην de la ligne suiv.
22, 3. καθαριότητι A.	καθαρροτι. (τι in τητι corr. m1.)	— 168vo, 16. καθαριότητι, écrit de prem. main καθαριόττι, (ꝛꝛ = ρι). L'ι lié forme une boucle. τι repassé à l'encre de m2 — mais on voit encore la 1re encre dans le trait horizontal du τ et la tête de l'ι.

1. Cette addition de ἄρχοντες, en marge, paraît provenir de ce que l'α du même mot, dans le texte, ayant été retouché maladroitement, avait l'aspect d'un ο.

Di.	*Ch.*	*Gr. 1302.*
23, 3/4. προσδραμεῖν.	προδραμεῖν.	F° 168vo, 23. προσδραμεῖν. ο est le point qui termine la queue du ρ (ꝕ). Le σ suiv. a été pris pour ο.
28, 7. ἀρετῇ.	ἀρετι.	— 169, 17. ἀρετ^. — ^ est l'acc. circ., qui porterait sur l'η final absent; donc ἀρετῇ.
28, 14. καὶ τῷ.	καὶ τῶ.	— 169, 21. καὶ τῶ (*sic*).
33, 14. μακαριστοτάτην.	μακαριοτάτην, μακαριστοτάτην m2.	— 170, 1. μακαριστοτάτην de prem. main — mais retouché postérieurement à l'encre noire, à deux reprises au moins.
Ch. 2, 1, 5. τοῦτ'.	»	— 170, 7. τοῦτο, ο retouché de m².
4, 2. ἀφροδισίων.	ι add. m2.	— 170, 21. De m¹, repassé à l'encre de m2.
5, 7. καὶ αὐτὴ.	καὶ αὔ ς\	— 170vo, 1. καὶ ἀυτὴ (ἀυ^τη^). La base et le prolongt. de η suivi de l'accent pris pour ς\.
8, 6. οὔτ'.	»	— 170vo, 17. οὔτε (le 2e).
9, 4. ἐπειδὴ οὐκ.	δὴ οὐδ' (οὐκ m2).	— 170vo, 19. ἐπειδὴ οὐδὲ de prem. main. Accent grave très pâle; οὐδὲ, refait en οὐκ de m1. — K tracé sur ϲ de ῶ'
11, 1. πότερον]δ' addit A.	δὲ σοι	— 170vo, 27. δ'. σοι
12, 4. βοηθήσοι A.	βοηθη.	— 171, 3. βοηθή. Donc, βοηθήσοι.
13, 9. Δί'.	»	— 171, 11. δία.
14, 1. σωφρονῆς.	»	— 171, 12. σωφρονῆ (ῆ), (Cf. f° 169, 17, pour ἀρετῇ).
Ch. 3, 2, 6. τἀρκοῦντα] τε ἀρκοῦντα A. pr.	»	— 171, 24. ἀρκοῦντα.
9, 2. γε om. A.	»	— 171vo, 14. θαυμαστάγε.
9, 4. ἐχαλέπαινεν.	m1 α.	— 171vo, 16. Plutôt αι (?) déjà corrigé de m1. Actuellement ϵ́ (= έ) de m1, ce semble, et retouché de m2.

Di.	*Sch.*	*Gr. 1802.*
Ch. 4, 3, 3. τἄλλα.	τἄλλα (aber der Spiritus wohl von m2).	F° 172vo, 11. ϗ de prem. main repassé à l'encre de m3, le haut et le bas du premier tracé restent visibles.
3, 5. ἀχθομένους.	ἀχθομένους τε.	— 172vo, 12. ἀχθομένους τὲ.
6, 2. ἰδίων]ἡδέων A.	ἡδίων (ε m2).	— 172vo, 22. ἡδέων de m1. Certaines parties de la lettre moins pâlies ou repassées à l'encre, mais le premier tracé reste visible.
6, 3. Libri πράξεων.	πραγμάτων.	— 172vo, 23. πρ̄ά = πράξεων.
6, 5. συμβοηθῶν A.	»	— 172vo, 24. συνβοηθῶν (sic).
7, 1. χεῖρες.	χειρὲς in mg. δὲ).	— 172vo, 26. χεῖρες ·ſ = εἴ, ϗ = ες constamment. Les deux points n'ont pas de valeur ici, pris isolément. Le signe marginal 7 est un 7 de m. toute moderne.
(*h.* 6, 5, 2/3. εὐσύμβολος] εὐξύμβολος A.	εὐξύμβολος (Répète Dindorf).	— 173vo, 15. εὐξύμβουλος.
8, 5. ὃν.	»	— 173vo, 24. ὃς.
22, 6. ὡραίων]. Δ̄. A. m. ant. ἰδίων voluit corrector.	..... vor ἰ ein Zeichen wie ν sichtbar.	— 174vo, 17. Ce signe est le ν de l'article τῶν qui précède. Dübner a d'ailleurs raison de lire ἰδίων; il y a '|Δ̄|^ = ἰδίων, Δ̄ de m1.
23, 1. μὴ (devant προσήκει).	»	— 174vo, 18. Omis.
24, 5. χρήματα.	»	— 174vo, 25. χρημάτων (ων per compend. sup. v.).
28, 6. τὸ (après ἐπὶ).	τὸ (m3 τὸν).	— 175, 16. τῷ (τι3) sans ι muet.
29, 3. βούλοιο] βούλει A.	βούλῃ (ει m2).	— 175, 19. βούλει de prem. main, retouché plus tard.
31, 4. φεύγειν]κατάφεύγειν A et m. ant. πο super ἀ.	καταφεύγειν (καὶ ἀποφεύγειν m2).	— 175, 25. Précisons : on lit κατάφεύγειν (κατα écrit κτα) ϩπο est suscrit de m², mais κτα n'a pas été touché.

Di.	*Sch.*	*Gr. 1302.*
35, 12. σοι] σε A. a corr.	σε (οι m2).	F° 175vo, 17. σ A1. οι biffé ensuite par la 1re m. (?) qui a ajouté ε à la suite du σ, le tout encore retouché postérieurement.
36, 4. Ἀσπασίας.	»	— 175vo, 20. Ἀσπασί (*sic*). ως récent; la 1re écriture est couverte par la retouche, sauf un point, qui pouvait être la partie gauche de la panse de l'α.
36, 4/5. Libri προμνηστρίδας.	»	— 175vo, 20. προανηστρίδας.
39, 4. γίνεσθαι A.	»	— 176, 10. γενέσθαι. — Accent bien visible sur le 2e ε.
Ch. 7. 2, 5. ὥστ'.	»	— 176, 20. ὥστε (ως p. comp.).
2, 13. πράγμασιν.	»	— 176, 25. πράγμασι écrit πρᾶ.
6, 6. δ'.	»	— 176vo, 16. δὲ per comp. Les 2 extrém. de ϛ repassés de m3.
9. 9. ἕξετε.	ἕξεται.	— 177, 14. ἕξετε ⸢ϛ|σ = ετε.
Ch. 8, 1, 3. αὐτόθεν.	»	— 177vo, 14. On lit encore αὐτόθ de prem. main. Qq. chose d'effacé au-dessus, où l'on croit voir le reste de ι = εν. ι de m3 à la fin du mot.
Ch. 9, 4, 1. ἀνευρίσκουσιν.	»	— 178, 21. ἀνευρίσκουσι, ουσι p. comp.
5, 1. ὁ Ἀρχ.	ὁ omis.	— 178, 26. ὁ bien lisible dans un pli du papier.
7, 3. βούλονται] βούλωνται A.	βούλοινται, m3 ο.	— 178vo, 7. βούλωνται de première main. Dans ω, le scribe a appuyé au point de départ, mais la première teinte est reconnaissable.
8, 6. εὐεργετούμενον.	εὐεργετεῖσθαι, m2 ῆ.	— 178vo, 11. εὐεργετεῖσθαι de prem. main. Tiers infér. de ϛ (= ει) repassé de m3.

Di.	*Sch.*	*Gr. 1302.*
Ch. 10, 1, 2. ἔφη.	»	F° 178vo, 16. ἔφ ∩. Le signe ∩ de m. récente cache ce qui restait de l'η suscrit, aujourd'hui illisible.
3, 2. οὐκ om. A, rescripto sequenti α, quod potuit esse εὐ.	οὐκ (ausserhalb der Zeile, doch nur mehr κ, sichtbar) ἀγνώμων (von m1 nicht überschrieben).	— 178vo, 21. ἀγνώμων de prem. main. Ce mot est presque entièrement refait de main récente ; devant, au commencement de la ligne, on perçoit les vestiges d'un κ (*u*) refait aussi de main récente; à la fin de la ligne précédente, après ὅτι, on distingue encore, avec peine, les traces d'un esprit doux, seul reste de οὐ.
5, 5. αὐτόν] ἁ. τ'' A.	αὗτὸν deutlich.	— 179, 1. ἅυτὸν (ὸν écrit '' aujourd'hui disparu); ε ou esprit rude au-dessus de α, qui est encore distinct sous une surcharge de m3. Ce que Di. prend pour un point entre α et τ est le reste assez visible d'un υ.
6, 4. ὠφελοίη τε καὶ.	ὠφελοίη^και^ τε.	— 179, 4. ὠφελοίη τὲ και εὐ... και per comp. lié à εὐ de εὐφραίνοι.

2) NOUVELLE COLLATION DE B

(*Rectifications aux lectures de Schenkl.*)

N.-B. Les formes mentionnées sans autre indication dans la 1re colonne sont celles du texte de Dindorf, que ni lui ni Schenkl n'ont annotées.

LIVRE I.

	Gr. 1740
Ch. 1, § 7, l. 6. Sch. αἱρετὰ. (τεα corr. m1).	F° 2, l. 9. αἱρετὰ. ἑ suscrit m4.
— 9, 5. ἡνιοχεῖν.	— 2vo, 4. ἡνιοχεῖν de m1, ut vid. m2 a fait un ω sur le η prim. et repassé à l'encre le ν.
— 10, 4. μέλλοι.	— 2vo, 18. μέλοι.
— 11, 16. γίγνεται.	— 3, 4. γίνεται.
— 14, 7. τῆς τῶν.	— 3vo, 3. τῆς (τῶν omis).
Ch. 2, 3, 1. οὐδεπώποτε.	— 5, 9. οὐδὲ πώποτε.
— 9, 4. Sch. in marg. κυαμευτὸς m2.	— 6, 5 de m3.
— 10, 5. ταὐτὰ.	— 6, 16. ταῦτα.
— 21, 4. ἐγγιγνομένην.	— 8, 10. ἐγγινομένην.
— 23, 4. Di. τῷ γὰρ B. (Gilb. γὰρ τῷ B).	— 8vo, 6/7. γὰρ τῷ.
— 26, 4. Sch. παρέσχε (το s. v. add. m 3).	— 9, 13. το add. m4, ut vid.
— 27, 10. Di υἱέσιν B. Sch. υἱέσειν (ιν corr. m1).	— 9vo, 3. υἱέσιν sans corr.
— 32, 8. ἐλάττους τε. Sch.	— 10vo, 2. ἐλάττους. Omission de τε signalée par Dind.
— 36, 1. Di. μηδὲ ἄν libri.	— 11, 7. μὴ δὲ ἄν.
— 46, 5. συνεγενόμην.	— 12vo, 20. συνεγενοίμην. ι exponct. de m1 (?)
— 46, 5/6. δεινότατος σαυτοῦ] Di. : ...marg. rec. m. add. $\frac{\alpha}{\pi}$; sequitur compendium simile litt. δ cum superscripta litt. ς. Sch. παρ· m3.	— 12vo, 20. La lecture de Dübner était juste et la description de Dindorf bonne.
— 47, 1. Sch. πολιτευμένων.	— 12vo, 21. πολιτευομένων. (ο = point dans le prolongt. de ευ. Pour ευ cf. f° 16vo, 3.
— 57, 4. Sch. δὲ ἀργεῖν, τε s. v. m1.	— 14vo, 17. δὲ ἀργεῖν sans addit. dans l'interlig.
— 57, 6. καὶ.	— 14vo, 20. ἢ.
— 62, 2. εἶναι τῇ πόλει.	— 16. 1. εἶναι omis.

Di. Sch.	*Gr. 1740*
Ch. 3, 7, 4, τὸ] τοῦ B. Di.	F° 18, 8. τὸ.
— 9, 6. κυβιστήσειε. Sch. κυβιστήσαι.	— 18vo, 3. κυβιστήσειε.
— 12, 5. Di. ἐπιτρίβει] ἐπιτρίβειν B., γρ. ἐπιτρίβει. Sch. γρ. ἐπιτρίβειν mg. m3.	— 18vo, 21. Dübner avait raison, mais il faut ajouter : in mg. m3.
— 12, 7. Δί'.	— 19, 1. δία.
Ch. 4, 5, 1. δοκεῖ σοι ὁ ἐξ ἀρχῆς. Sch. δοκεῖ ἐξ ἀρχῆς ὁ ποιῶν.	— 20, 17. δοκεῖ σοι ἐξ ἀρχῆς ὁ π.
5, 6. πάντων τῶν.	— 20vo, 1. τῶν omis.
6, 3. Sch. θυρώσαι.	— 20vo, 5. θηρώσαι. η empâté comme beaucoup d'autres.
8, 3. Di. φρόνιμος A et qui m. rec. γρ. μον B et alia m. ἴσως οὐδέν' οἴει φρόνιμον. Sch. φρόνιμος (γρ. ον m3 und in mg. ἴσως οὐδὲν οἴει φρόνιμον m3).	— 21, 9. γρ. ον m4 au-dessus de ος et en marge, de m3, ce qu'a transcrit Dindorf ; les mots οὐδέν' οἴει sont sur grattage.
13, 9. Di. ἐμποιῆσαι B., m. sec. rec. γρ. ἐκπ.	— 22, 8. ἐμπονῆσαι m1. γρ. ἐκ m3 au-dessus de ἐμπ.
Ch. 5, 1, 6/7. ἂν αἱροίμεθα.	— 23vo, 2. αἱροίμεθα (ἂν omis).
4.2. Sch. εἰδοίη. (ει s. v. m1 oder m2).	— 24, 2. ει s. v. m3.
Ch. 7, 2, 2. ὧδ'.	— 27, 7. ὧδε.
2,11. καίτοι.	— 27vo, 18. καί τοί, le 2e acc. ne paraît pas de 1re main.
3,6. Di κυβερνᾶν] τε addit B.	— 28, 6. κυβερνᾶν τὲ.

LIVRE II.

Di. Sch.	*Gr. 1740.*
Ch. 1, 3, 7. ἀλλ'.	F° 29, 14. ἀλλὰ.
6, 7. Di. δεῖ B. qui m. sec. γρ. δεῖν. Sch. γρ. δεῖν in mg. m3.	— 30, 8. γρ. δεῖν in mg. m2.
8, 5. προσαναθέσθαι.	— 30, 21. προς (fin de ligne), puis ἀναθέσθαι.
8, 9. ἀφροσύνη.	— 30vo, 5. accent m3 ou m5 (pâle).
12, 3. ἄν τι λέγοις.	— 31, 14. ἀντιλέγοις de m1. ἄν, τι s. v. m3.
25, 4. ἐργάζωνται.	— 34vo, 5/6. ἐργάζονται de m1, ο corr. en ω de m3.
31, 4. ἀνήκοος.	— 36, 2. νηκοος sur grattage de m1, ce semble ; après le ν une virgule a été grattée ; reste une trace d'accent aigu au-dessus du premier ο.
32, 2. οὔτ'.	— 36, 16. οὔτε.

Di. Sch.	*Gr. 1740.*
Ch. **2**, 2, 6. ἀποδιδόναι.	F° 37, 19. ἀποδοῦναι.
5, 3. Sch. παισὶ s. v. m1.	— 37vo, 20. παισὶ s. v. m2.
8, 6. οὐδεπώποτε.	— 38vo, 9. οὐδὲ πώποτε.
Ch. **3**, 9, 4. Di. ἀμελήσας ἄν] ἄν omis. A. B.....	— 41, 9. ἀμελήσας ἄν.
12, 3. Sch. δηλονότι. (ᵉüber o m3).	— 41vo, 7. Oui, et de plus ω sur η m3.
19, 5. Di. τε ὅσα A. B.	— 42vo, 18. τὲ ὅσα.
19, 6/7. Di. ὀργύας et infra ὀργύας B. Sch. ὀργυας.	— 42vo, 20. ὀργύας, et 42vo, 21. ὀργύαν.
Ch. **5**, 1, 3. τοῖς φίλοις.	— 44, 18. τἷς (sic) φίλοις.
5, 3. Di. τῷ πλεῖν B.	— 44vo, 21. τῷ πλεῖον. L'o dans l'extrémité droite du circonfl., cela assez fréquent. Cf. f° 62vo, 10. ἀθηναῖοι.
Ch. **6**, 4, 6. φευκτέον.	— 45vo, 6. φεκτέον.
13, 2. αὐτόν (après αὐτὴν φιλεῖν).	— 46vo, 13. αὐτὸν.
16, 5. μέλει] Di. γρ. λέγε B. r. Sch. λέγε μοι Ald. m3.	— 47, 6. En marge, γρ .λέγε ἀλ$^{\Delta}$ m3.
16, 6/7. φίλον εἶναι.	— 47, 8. φιλονεικεῖν de m1, corrigé en φίλον εἶναι m2.
30, 2/3. ἄλλως τε]. Sch. ἀλλ' ὡς (in marg., m3, γρ. ἄλλως τε καὶ).	— 49vo, 2. ἀλλ' ὥστε de m1; accent et esprit soudés comme souvent. En marge, γρ. ἄλλως τε ἀλ$^{\Delta}$ m3.
36, 5. διαγγελλούσας.	— 50vo, 10. διαγγελούσας.
36, 7. Di. ἐπαινεῖν] ἐθέλειν ἐπαινεῖν A. B.	— 50vo, 12. εθέλειν (sans esprit) ἐπαινεῖν.
38, 7. ὡς ἄν.	— 51, 9. ὡς ἂν de m1. in mg. ὡς ἀν de m4.
Ch. 7, 6, 1. Sch. οἶσθα (so auch V¹).	— 52vo, 8. οἶσθα ἔφη.
9, 2. Sch. οὔτεὔ m1.	— 53, 20. οὔτ' εὔ de m1.
Ch. **8**, 3, 6. συμφυλάττοντα.	— 55, 10. συνφυλάττοντα.
6, 1. τοὺς φιλαιτίους.	— 55vo, 4. τούς τε φιλ.
Ch. **9**, 2, 4. Sch. τρέφεν (ει m3).	— 56, 1. Oui, et de plus un très ancien ι en rouge pâle, tracé par le rubricateur, se lit à droite de ει.
7, 5. Di. οὕτω] αὐτὸ B., corr. γρ. r. δὴ et τοῦ om. B.— Sch. γρ. αὐτὸ Ald. in mg. m3.	— 56vo, 11. αὐτὸ καὶ τοῦ m1, αὐτὸ souligné de m3, et en marge, γρ. οὕτω ἀλ$^{\Delta}$.

LIVRE III

Di. Sch.	*Gr. 1740.*
Ch. 1, 5, 3. Di. πόθεν] πότερον B...., corr. γρ. r.—Schenkl, γρ. πόθεν. Ald. in mg. m3.	F° 58vo, 15. πρότερον de m1, souligné de m3, qui a écrit en marge γρ. πόθεν ἀλΔ.
7, 4. ἐρριμμένα.	— 59, 11. ἐριμμένα.
7, 5. ἐπιπολῆς.	— 59, 13. ἐπὶ πολῆς.
Ch. 3, 10, 3. πρὸς τούτῳ] Di. τοῦτο B. — Sch. πρὸς τουτω (sic).	— 62, 11. πρὸς τούτω (*J* = ύ).
Ch. 4, 3, 2. Di. φιλόνεικος B. sed m. paullo recentiori φιλόνικος. — Sch. φιλόνικος in mg. m3.	— 63, 18. de m4.
6, 3 et 5. Di. προστατεύοι B.	— 64vo, 15 et 18. προστρατεύοι.
6, 4. Di. γιγνώσκη.— Sch. γινώσκη.	— 63vo, 16. γιγνώσκη (sic).
8, 6. ἀμφοτέροις.	— 64, 8. ἀφοτέροις (sic).
Ch. 5, 4, 3. Di. ἐν λεβαδίᾳ B.— Sch. ἐμ λεβαδίᾳ.	— 65vo, 8. ἐν λεβαδίᾳ.
4, 6. θηβαίων.	— 65vo, 11. θ fait de *6* de m1.
4, 7. Di. πρόσθε μηδ' B.	— 65vo, 13. πρόσθε μὴδ' m1 ; ν ajouté de m5 (rouge pâle).
4, 8/9. Πελοποννησίων.	— 65vo, 15. πελοπονησίων.
4, 9/10. καθ' αὑτοὺς.	— 65vo, 16. καθ' αὑτοὺς (sic) et 66vo, 16, devant ἀγωνιζόμενοι (III, 5. II, l. 2)[1].
11, 6. κατειργασμένους.	— 66, vo, 20. κατηργασμένους.
Ch. 6, 1, 2. εἴκοσιν.	— 69vo, 7. εἴκοσι.
1, 6. Di. πλατᾶμονος B.	— 69vo, 11. Le premier · de Di. est l'i souscrit de αὐτῷ (ligne précéd.). Puis vient ~, trait qui sert à signaler un nom propre, et figure au-dessus des noms Χαρμίδην et Γλαύκωνος; le · suivant paraît être l'accent aigu de μόνος[2].
5, 5. ἵνα, εἰ μέν.	— 70, 16. de m4 (?), dans un espace blanc laissé par m1.
9, 5. Di. σοί γε ἔφη γε ἔνεγκε B.	— 70vo, 19. Oui, mais σοι sans accent.

1. Ce dernier a été relevé par Schenkl. Le κατ' αὐτοὺς B de Di. se rapporte à la ligne 8 du même §.

2. Ceci donne à penser que le ms. sur lequel a été copié B, offrait, ainsi écrit, πλαῦα que le copiste n'a pas su lire. Quant au trait horizontal, au-dessus des noms propres, il n'est pas mis de façon constante.

Di. Sch.	*Gr. 1740.*
13, 6. Di. ἔχῃς] ἔχεις B.	F° 71vo, 8. εχης (sic) plus probable; il y a une légère tache sur la partie gauche de la lettre.
14, 2/3. Di. εἴσεται μὲν B. — Sch. ἴσεται μὲν.	— 71vo, 13. εἴσεται μὲν. Dans εἴ la part de l'ε est très réduite, mais le cas est fréquent, surtout dans cette page et la suivante.
14, 7. ἐπιχειρήσεις.	— 71vo, 19. ἐπιχειρήσης. η refait en ει, d'une main indéterminable. L'encre de cette page et des cinq suivantes est très pâle et l'écriture est fort négligée.
17, 5. καὶ καταφρονουμένους.	— 72, 18. καὶ et καταφρονου sur grattage.
Ch. 7, 4, 5. κατὰ μόνας.	— 73, 10. καταμόνας.
Ch. 8, 1, 1. δὲ.	— 74, 5. δ'.
9, 10. ψυχροὶ.	— 75vo, 4. ψυχροὶ. ι fait de ν, ce semble, m1.
Ch. 9, 6, 4. γιγνώσκειν.	— 76vo, 19. γινώσκειν.
10, 3/4. ἐξαπατήσαντας.	— 77vo, 14. ἐξαπαντήσαντας.
Ch. 10, 1, 4. ἄρα.	— 78vo, 19. ἄρα.
et 4, 1. Ἄρ'.	et 79, 14. ἄρ'.
7, 7. ὁμοιότερά τε.	— 80, 5. ὁμοιώτεράτε.
15, 2. τοτὲ...τοτὲ.	— 81, 13/14. τότε...τότε
Ch. 11, 9, 4. μηχανήσεται.	— 83, 4. μηχανήσηται.
15, 4. μηχανήσει.	— 84, 6. μηχανήση.
Ch. 12, 2, 6. Sch. ἀλγεινοτάτας (wie es scheint aus ἀην-).	— 84vo, 18. ἀλγεινοτάτας fait de ἀγενν, m1.
5, 2. ἰδίᾳ.	— 85vo, 1. ἰδία.
Ch. 13, 2, 1. Sch. in mg. m3 ἄλλου δὲ ἀ (der zweite Buchstabe nicht erkennbar; sieht wie ein η aus) οντος.....	— 86, 7 sqq. γρ· ἄλλου δὲ λέγοντος m3. λ et εγ très mal faits.
Ibid., Di. ἐσθίει B γρ. r. — Sch. ὅτι δειλῶς ἐσθίει κακούμενος.....	— 86, 7. ἐσθίοι.
3, 1. ἄλλου δ' αὖ.	— 86, 11. ἀλλ' οὐδ' αὖ. (L'apostr. de ἀλλ' sur οὐδ' et celle de οὐδ' sur αὖ comme c'est l'habitude).
5, 3/4. Di. περιπατήσας ἀριστήσεις, περιπατήσας δειπνήσεις καὶ ἀναπαύσει] περιπατήσεις. καὶ B. — Libri ἀναπαύσῃ.	— 86vo, 10/11. περιπατήσεις κα' περιπατήσας, δειπνήσεις (εις fait de ας m1 [?]) καὶ ἀναπαύσῃ (sic).

Di. Sch.	*Gr. 1740.*
Ch. 14, 1, 2. ἐκέλευεν οὖν B.	F° 87, 11. ἐκέλευσεν οὖν.
1, 4. Di. Libri. ἠσχύνοντο (suite du texte . τό τε).	— 87, 14. ἠσχύνον τότε avec une légère séparation entre ν et τ.
2, 2. καθ' αὐτὸ.	— 87, 20. καθ' αὐτὸ (sic).
3, 1. αὐτὸ] αὐτὸς B. Di. — Sch. αὐτὸς (unter ς .. m1).	— 87vo, 5. αὐτὸς m1. Les deux points ne sont pas de même encre.

LIVRE IV

Di. Sch.	*Gr. 1740.*
Ch. 1, 1, 2. Di... σκοπουμένῳ... B.	F° 88vo, 5. σκοπουμένω.
2, 2. τινος.	— 88vo, 14. ος refait de m3 (? (rouge vif).
Ch. 2, 8, 1. κατ' ἀρχὰς.	— 91vo, 15. καταρχὰς.
8, 9. Di. καὶ] super alia littera B. Sch. über καὶ, vor ἔτι steht ἢ m3 oder m4.	— 92, 2. καὶ ἔτι. Le signe de καὶ avant ἔτι brouillé et refait au-dessus de m4.
10, 3. διεσιώπησεν.	— 92, 14. Pourrait être lu διεσιώπεισεν.
10, 4. Ἄρα.	— 92, 15. ἄρα.
10, 7. Sch. ἀρχιτέκτων βούλει (των βούλει in ras.).	— 92, 17. Il n'y a pas eu grattage; mais le papier de mauvaise qualité a bu l'encre.
10, 8. τοῦτο. Sch. τούτω.	— 92, 18. τοῦτο m1, corr. en τούτω de m4, ce semble; le papier boit en cet endroit, ce qui rend les traits peu distincts.
12, 6. Sch. τὰ αὐτῶν.	— 92vo, 20. τὰ ἑαυτῶν. ς = ε peut-être ajouté après coup à l'α, mais de prem. main.
17, 9. Di. τί δαὶ ἄν B.	— 94, 2. τί δαὶ ἄν (sic) m1.
22, 3 et 8. Ἄρ'.	— 94vo, 21 et 95, 6. ἄρ'.
25, 10. ὁ μὴ] Di. ὁ omis. B.	— 95vo, 16. ὁ μὴ.
30, 3. γιγνώσκειν. — Sch. γιγνώσκων (γρ. ειν s. v. m3).	— 96vo, 14. γιγνώσκεν, γρ· ειν s. v. m3.
32, 5. ναυτιλίας.	— 97, 10. ναυτειλίας.
36, 2. μηδ' ὅ τι.	— 98, 11/12. μὴ, et à la ligne, δ' ὅ τι.
Ch. 3, 10, 5. Di. ἄνθρωποι] ἄνθρωπος B.	— 101, 3. ὁ ἄνθρωπος.
16, 2. ἔφη.	— 102vo, 10. ἔφη ἔφη.
Ch. 4, 3, 1. (Voy. erratum de Dindorf), προσέταττον.	— 103, 18. προσέτταττον.
4, 1. Sch. μιλήτου.	— 103vo, 3. μελήτου. Le trait horiz. de l'ε réduit à un point; cela fréquent.

Di. Sch.	*Gr. 1740.*
5, 7. Di..... τῷ βουλομένῳ..... addunt libri.	F° 103vo, 21. τῶ βουλομένω.
6, 2. αὐτὸς (devant μαθεῖν). Sch. αὐτὰ.	— 104, 2. αὐτὸς (le ς touche l'ο).
12, 3. τόδε σοι.	— 105, 9. τό δέ σοι.
15, 4. ἐνειργάσατο]. Sch. ἐν εἰργάσατο (in mg. m3 γρ. ἐνειργάσατο).	— 105, vo, 15. ⋊ ἐν εἰργάσατο. In mg. ⋊ γρ· ἐνειργάτο (sic) m3.
16, 12. οὔτ' ἄν] Di. οὔτ' αὖ (ἄν ?) οἶκος..... B.	— 106, 15. οὔτ' αὖ οἶκος.
17, 3. ἢ πῶς.	— 106, 19. ὅπως.
18, 2. Di. ἀποδείκνυμαι] ἐπιδείκνυμαι Stob.	— 106vo, 17. ἐπιδείκνυμαι.
Ch. 5, 4, 1. ἄρα.	— 108vo, 18. ἄρα.
6, 4. ὠφελοῦσι] ὀφείλουσι B. pr.	— 109, 11. ὀφείλουσι de prem. main, corrigé en ὠφελοῦσι de m1 aussi.
9, 13. ἀξίως.	— 110, 1. ἀξίους m1, corr. en ἀξίως de m4.
11, 3. Di. τί] τίνι B. — Sch. τί γὰρ m3.	— 110, 15. τίνι de m1. Une paillette brune dans le papier au-dessus de l'acc. aigu lui donne un vague aspect de Γ oncial.
12, 5. δεῖν.	— 110vo, 5. δεῖ.
Ch. 6, 3, 3. — 7, 5 et 8, — 8, 1. — 9, 3. Ἄρ'.	— 111, 3. — 111vo, 16 et 20. — 112, 3 et 13. ἄρ'.
5, 1. δὲ... ἔξεστιν.	— 111, 11. τὲ... ἔξεστι.
6, 10. τὰ δίκαια.	— 111vo, 7. δίκαια.
10, 9. Di. εἶεν] εἰσιν B. pr., corr. ead. m. — Sch. εἰσὶν'.	— 112vo, 5. εἰσίν de m1; sur σι, ε de m4 (?) qui a biffé l'accent aigu et ajouté un circonfl., εἰσίν est donc devenu εἶεν.
12, 2. ἐνόμιζε.	— 113, 1. ἐνόμιζεν.
14, 1/2. ἐπαινεῖς. — Sch. ἐπαινοῖς.	— 113, 13. ἐπαινεῖς — ε mauvais, très empâté.
Ch. 7, 1, 3. αὐτάρκεις.	— 113vo, 10. τοῦ αὐτάρκεις.
3, 1/2. διαγραμμάτων.	— 114, 3. δῖὰ γραμμάτων (le trait horizontal est dû à la réunion des deux points d'un tréma.
4, 6. διαγιγνώσκοντας.— Sch. διάγινώσκοντας.	— 114, 12. διαγινώσκοντα··. Les deux points à l'encre rouge pâlie au-dessus de l'appendice de l'α.
5, 1. δὲ (avant μέχρι).	— 114, 15. τε.
5, 6. ἀπέτρεπεν.	— 114, 19. ἀπέτρεπε.
5, 6/7. οὐδεμίαν.	— 114, 20. οὐδὲ μίαν.
7, 5. ἔχουσιν.	— 114vo, 12. ἔχουσι.

Di. Sch.	*Gr. 1740.*
Ch. 8, 1, 3. θάνατος.	F° 115, 14. θανάτου.
1, 7/8. ἀπέλιπεν.	— 115, 19. ἀπέλειπεν m1. ει barré et surmonté de deux points postérieurement.
2, 10. πῶς. — Sch. ὅπως.	— 115vo, 11. πῶς.
5, 4. νῆ.	— 116, 6. μὰ.
8, 4. πρότερον.	— 116vo, 3. πρῶτερον (sic) fait de πρῶτον, m1.
10, 5. ὁμοίως.	— 116vo, 15. ὁμοίας, ας per comp.
10, 6. οἶδα.	— 116vo, 16. οἶμαι.
11, 16. τε (après ἄριστός).	— 117, 15. γε.

DESCRIPTION RECTIFIÉE

LIVRE III. — CHAPITRE III.

11, 6. μανθάνει τις. — Sch. τις aus νις.	F° 62vo, 1. μανθάνειν de m1; puis τίς (de m1 aussi). τ tracé sur le ν final qui se trouve ainsi annulé.

En ce qui concerne les *Eclogae*, sans parler de la *Canteriana*, dont le texte était tiré d'une copie (de la Biblioth. Sambuci) du *Parisinus* 2129 maintenant perdue, Lud. Heeren avait eu le tort de s'attacher à des manuscrits reconnus inférieurs : l'*Augustanus* et le *Vaticanus*, et Madvig lui a reproché assez durement sa connaissance insuffisante du grec et de la philosophie antique pour qu'il semble superflu d'insister.

Gaisford n'avait pas fait avancer la critique du texte ; il n'avait guère osé, lui non plus, se détacher de l'*Augustanus*.

Meineke avait amélioré le texte des extraits poétiques, mais n'avait pas distingué la valeur relative des sources. Wachsmuth a établi son édition sur de nouvelles bases. Il a attribué le premier rôle au *Farnesinus* (F) « antea non usurpatum » du XIVe siècle, qu'il a collationné à Naples en 1860-61, et le second au *Paris.* (P) 2129 que lui avait transmis à Heidelberg la Bibliothèque Nationale. Enfin il a puisé pour quelques chapitres dans le *Laurentianus* (L) qui contient le *Gnomologium sacrorum profanorumque scriptorum*. Pour quelques parties des *Eclogae* qui se trouvaient confondues dans le *Florilegium*, il a profité des recherches de O. Hense, dont il ne paraît pas inutile de donner un rapide exposé. D'ailleurs, Gilbert ayant usé consciencieusement de l'œuvre de Wachsmuth et presque tous les extraits des Mémorables se trouvant dans le Florilegium, j'ai eu peu de chose à tirer des Eclogae. Le troisième livre de l'Anthologie, au contraire, nous fournit ample matière à discussion.

Gaisford et Meineke avaient donné le premier rang au *Paris.* 1984 (A). Hense a examiné en nov. 1875 le *Vindobonensis* (S) du commencement du XIe s., puis a fait faire le même travail par Segofr. Mekler en 1880-81. Quant au ms. de l'Escurial (Σ. II, 14) mentionné par Miller (Catalogue p. 89 et 90) Hense a d'abord pris connaissance de la collation dont Guil. Dindorf avait rendu compte dans le Philologus (t. XVII, p. 352, sqq.), collation faite par un Hollandais, dont il ne nous dit pas le nom, sur le premier livre de Gaisford. Puis en 1882, envoyé en mission officielle en Espagne, il l'a vérifiée et a collationné les deux livres suivants sur le manuscrit lui-même (M) dont Meineke s'était donné le tort de contester la valeur par des plaisanteries injustifiées. Hense a constaté avec Torstrik, qui avait fait le même voyage quelques années auparavant, que le travail du Hollandais (Md dans l'appareil critique de l'édition de Stobée), exact dans l'ensemble, était incomplet en ce qui concerne la diversité des mains et inexact relativement à l'ordre

des extraits. Il a profité aussi de la collation antérieure à la sienne de Gust. Loewe « in usum Hermanni Lipsius Carolique Schenkl. » Enfin en 1892 Ericus Bethe et Otto Cuntz « quibus nuperrime Escurialensem gazam visitare licuit » l'ont fixé sur certaines leçons « quas denuo examinari intererat ».

Je n'ai garde de reproduire ici les théories qui établissent la valeur respective des mss de Stobée. Abréger une telle étude c'est la défigurer. Retenons seulement, pour nous guider dans l'appréciation des leçons, que M et S dérivent d'un même archétype, que d'autre part A doit être regardé, « quanquam longe deterior, ut tamen eo careri non possit », comme le « frère germain » de M et que, de l'avis commun, on ne peut tirer parti de A sans M, lequel complète heureusement S en plus d'un point.

Dans la plupart des cas les manuscrits se groupent ainsi : M et A — S et Tr (Edit. de Trincavelli, Venise, 1535) — L et Br (Codex *Bruxellensis* dont la valeur a été démontrée par Thomas[1] et Hense. Hense semble bien avoir le droit de dire (Proleg., p. XXXVI) : « Puto igitur nihil fere, quod sciri vere intersit, nos praeterisse ; immo verendum est ne in rebus nonnullis nimis diu desudaverimus. »

En étudiant les vingt passages (certains fort longs) où les citations de Stobée nous permettent de contrôler les données des manuscrits de Xénophon, nous devons reconnaître avec Schenkl que le modèle des copistes du compilateur ressemblait beaucoup à celui des autres. Oui, B s'accorde souvent avec Stobée, même dans de petites fautes, et l'*Escorialensis* lui-même contient plus d'une étourderie grossière. Certaines variantes, citées plus loin, n'ont d'autre but que de le montrer. Et cela nous console un peu de la jeunesse relative des manuscrits de Xénophon. Ils n'auraient pas gagné beaucoup sans doute à être copiés deux ou trois siècles plus tôt. Désormais il semble qu'on doive les traiter sur le pied d'égalité avec ceux de Stobée ; leurs leçons, on va le voir, sont même souvent préférables, mais il n'en est pas moins nécessaire de compléter les uns par les autres. J'ai donc relevé et discuté les divergences que Gilbert et Mücke n'avaient pu connaître, celles que Gilbert avait omises dans son appareil critique et celles aussi dont l'interprétation paraissait contestable. Comme il ne s'agit pas d'éditer Stobée (c'est chose faite et bien faite), mais de chercher

1. Cf. *Revue de l'Instr. Publique* (Belgique). — THOMAS, *Conjectures sur le Florilège de Stobée*, 1890.

à mieux connaître certaines parties des *Mémorables*, je n'ai tenu compte dans les modifications proposées que des cas où les mss de Stobée nous fournissaient des indications de quelque valeur pour notre texte. Hense a d'ailleurs profité lui-même de l'édition de Gilbert et maintes fois fixé son opinion sur Stobée par les sources de Xénophon ; certaines de ses remarques peuvent même nous guider dans la réciproque du problème.

Je me suis bien gardé d'émettre un avis dans les questions souvent délicates qui se posaient au cours de ce long inventaire, sans consulter les ouvrages qui font autorité en ces matières.

J'ai particulièrement mis à profit les remarques judicieuses et fines de M. Croiset dans ses divers ouvrages sur Xénophon, le *New Phrynichus* de Rutherford, la *Syntaxe of the Moods and tences of the Greek Verb*, de Goodwin, les *Analecta Xenophontea* et les *Analecta Xenophontea nova* de Hartman, le *Lexilogus* de Sauppe, et le *Wörterbuch zu Memorabilien* de G. A. Koch, la *Grammatik der attischen Inschriften* de Meisterhans, les diverses éditions parues de Sauppe à Mücke et les réflexions de nombreux grammairiens sur notre texte.

Il était difficile aussi de prendre parti dans ces discussions sans avoir cherché à mieux connaître la personne de Socrate, les caractères et la portée de sa philosophie et l'opinion qu'on peut se faire de la composition des *Mémorables* dans divers écrits contemporains tels que les études déjà appréciées de Krohn et de K. Lincke, les analyses de Rabe, les conjectures ingénieuses, mais généralement trop hardies, de S. A. Naber, un émule de Cobet, et les appréciations si curieuses dans leur opposition de Harder et de Dörwald sur la valeur morale et littéraire de notre texte.

---

2) DISCUSSION DES LEÇONS TIRÉES DE STOBÉE

N. B. — Un certain nombre de leçons de Stobée ont été signalées comme présentant un intérêt paléographique.

L. I. Ch. I (§ 13-14).

— Gilb. App. crit., p. IX. οὐ δυνατόν ἐστιν | ἀδύνατόν ἐστιν Stob. — Wachsm., t. II, p. 12, l. 5 : ἀδύνατόν Stob. —

Il est permis d'hésiter entre οὐ δυνατόν et ἀδύνατον, formes parfaitement équivalentes. Quant à ἐστί, on peut ou l'admettre

avec Schenckl, Gilbert et Mücke ou le sous-entendre avec Dindorf, les mss étant divisés sur ce point. La répétition du mot à un si court intervalle ne serait pas un motif suffisant d'aléthèse ; car le fait n'est pas rare dans Xénophon ; Mücke renvoie à ce sujet au § suivant où nous voyons δοκεῖν εἶναι... εἶναι δοκεῖν et à IV, 2, 25 δοκεῖ γιγνώσκειν et, deux lignes plus bas, οἴονται γιγνώσκειν.

— *13, 3.* ἐπεὶ Gilb. Mü. — Wachs., p. 12 (l. 6). εἴγε Stob.

On ne peut songer à suivre Stobée ; εἴγε serait une restriction malencontreuse ; ἐπεὶ introduit une preuve.

— *14, 5.* τοῖς δὲ οὐδ' (devant ἐξιτητέον) Gilb. Mü. — Wachs., p. 12, l. 11. τοῖς δ' οὐκ[1] sA. S. — ἐξιτητέον A²S ἐξηγητέον sA¹sB. οὐδεξιτητέον (*sic*) M.

Avec une négligence d'orthographe facile à corriger, M confirme heureusement la leçon des mss de Xénophon. Οὐδ' est nécessaire au même titre que deux lignes plus haut où toutes les sources sont d'accord.

— Θείων *14*, 7. Gi. Mü. — Θεῶν. M. sA. S. Tr.

Ce mot est précédé *et suivi* d'une longue énumération de noms de choses. Il est donc plus naturel de sous-entendre πραγμάτων que de prendre le substantif θεῶν comme un génitif de possession. Les mss de Xénophon ont la leçon la mieux appropriée évidemment à l'ensemble du paragraphe.

— *14, 9.* δοκεῖν[2] Gi. Mü. — De même sA². S. — δοκεῖ sA¹. sB. — [δοκεῖν] Sch. d'après Pluygers.

Aucun doute ne paraît justifiable sur l'emploi de l'infinitif. Il se rattache étroitement à la série qui comprend δοξάζειν, δεδιέναι, δοκεῖν (précéd.), τιμᾶν, etc.

L. I. Ch. II (§ 19-23).

— *19, 6.* τὰ σώματα Gi. Mü. — Hense, p. 657, l. 5 : τὰ τοῦ σώματος (le 2ᵉ) S. M. sA. (« Fort. τὸ σῶμα »).

La conjecture de Hense serait très acceptable, si l'on considère que τὸ σῶμα répondrait à τὴν ψυχὴν comme τὰ τῆς ψυχῆς à τὰ τοῦ σώματος. Malheureusement aucun ms. ne l'autorise.

1. Pour éviter toute équivoque, je désigne le *Paris.* 1984 de Stobée par sA, le *Paris.* 1985 par sB, le *Paris.* 1302 de Xénophon par A et le *Paris.* 1740 du même auteur par B. — Br. indique le *Bruxellensis,* Breit. l'édition de Breitenbach.

2. Cf. Mnem. VII, 275.

En tout cas, τὰ σώματα reste préférable au texte de Stobée.

— *20, 6.* διδάξεαι Gilb. p. XII sic libri, Stob. A. — (Hense, p. 657, l. 13). M. sA.

L. I. Ch. III (§ 5-8).

— *5, 2.* Θαρραλέως Gi. Mü. — Hense, p. 507, l. 15, de même, S. sA. — Θαρσαλέως Md. Br.

Il faut s'en tenir aux deux ρ, car le témoignage des Inscriptions (cf. Meisterhans, p. 76, 5) confirme la leçon de la majorité des manuscrits.

— *5, 8.* ἧει Gi. Mü. — Hense, p. 507, l. 20. ἧει Br. sA² — εἴη S. sA¹. — ἴει Md. — La forme adoptée par les deux derniers éditeurs n'a pas besoin d'être défendue. Cf. IV, I, 3. οὐ τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον ἐπὶ πάντας ἧει.....

— *6, 5.* ἐμπίμπλασθαι Gi. — ἐμπίπλασθαι Mü. — Hense, p. 508, l. 4. ἐμπίμπλασθαι S. Md. Br. sA² (-ᾶσθαι S. sA¹. Tr.).

Les mss. de Xénophon, comme ceux de Stobée, ne sont pas d'accord (ici et en plus d'un autre cas) avec l'usage attique. Sauppe, Koch, Bornemann, Kühner et Schenkl se conforment aux données des mss, Gilbert suit Dindorf, comme il l'a promis dans sa *Préface* (p. V) : Orthographiae ut non curiosus fui, ita textum Dindorfii depravare nolui. » Les indications des divers auteurs sont contradictoires sur ce point d'orthographe. Les inscriptions attiques ne fournissent rien. D'ailleurs, Xénophon ne s'en tient pas au pur attique[1] ; sa langue se ressent des agitations de sa vie. Donc, comme le dit justement Mücke, conformons-nous au texte des manuscrits, puisqu'ici du moins ils sont d'accord.

— *6, 5.* τὰ πείθοντα Gi. Mü. — Not. cr. p. XVIII ἀναπείθοντα « Stob., Plut., *Mor.*, 128 D., Clem. *Paed.*, II, p. 173, 33., Cob., « Sch., *recte ut videtur* ». — Hense, p. 508, l. 6 : τὰ ἀναπείθοντα om. Tr. — Sauppe, Breitenbach, Kühner, L. Dindorf ont préféré le verbe simple, Bornemann le composé, comme Cobet et Schenkl. Ajoutons aux citations qui appuient le choix de ces derniers l'avis de Xénophon lui-même, le plus précieux en pareil cas. Il a choisi ἀναπείθειν dans des conditions analogues en deux passages des Mémorables (cités d'après Gilbert). I, 2, 52.

1. Cf. Alfred Croiset, *Hist. de la Litt. gr.*, et *Xén.*, *son caract. et son talent*, *op. cit.*

ἀναπείθοντα οὖν τοὺς νέους αὐτὸν ὡς αὐτὸς εἴη σοφώτατός τε καὶ ἄλλους ἱκανώτατος ποιῆσαι σοφούς et III, 11, 10. καὶ ὅτι ἀρεστοί σοί εἰσιν οἱ φίλοι, οἶδ' ὅτι οὐ λόγῳ ἀλλ' ἔργῳ ἀναπείθεις. L'énergie d'ἀναπείθειν, bien en harmonie avec celle de tout le morceau, explique le grand nombre de témoignages qui nous le recommandent, et si nous y joignons l'approbation timide de Gilbert, nous ne pouvons plus hésiter à l'admettre d'une façon définitive. Tel était l'avis de Ch. Graux (*Revue de Philologie*, I, 206).

— *6*, l. *6*. πεινῶντας..... διψῶντας G. Mü.

Hense, p. 508, l. 6. πεινῶντα... διψῶντα S. Md. sA. Br.

La leçon de Stobée ne saurait être préférée, car le philosophe s'adresse à plusieurs personnes ; le τοῖς μὴ δυναμένοις qui précède l'indique clairement.

— 7, *1*. οἴεσθαι. Gi. Mü. — Hense, p. 508, l. 8. οἴεσθε S. Md. Br. — οἶσθα vel οἶσθαι sA[1]. οὐκ addid. et οἴεσθε corr. sA[2], etiam subscripsit οἴεσθε et ζη marg. sA[3].

Finalement tous les mss de Stobée arrivent à οἴεσθε, c. à. d. οἴεσθαι déformé par la prononciation du temps.

L. I. Ch. II (§ 57).

— *57*, *1*. N. cr. Gi., p. XVII : « ἐπεὶ διομολογήσαιτο (de même Mü.), διωμολογήσατο Stob. » — Hense, p. 656, l. 12. ἐπιδιωμολογήσατο S. sA (ensuite τὸ μὲν comme Xén.) — ἐπεὶ διωμολογήσατό τω M.

Kühner et Bornemann ont préféré à tort ἐπειδὴ de quelques manuscrits, mais ils ont conservé, eux aussi, l'optatif. Ce mode est certainement préférable à l'indic. aoriste de Stobée, car il exprime bien la répétition indéterminée de l'action. Outre le passage de l'*Anabase* I. 5. 2. (cité par Madwig et Krüger) Οἱ μὲν ὄνοι, ἐπεί τις διώκοι, προδραμόντες ἔστασαν · ....., καὶ πάλιν, ἐπεὶ πλησιάζοιεν οἱ ἵπποι, ταὐτὸν ἐποίουν, cinq citations des *Mémorables* peuvent affirmer que telle dut être la vraie rédaction.

I. 3. 4. εἰ δέ τι δόξειεν αὐτῷ σημαίνεσθαι ....ἧττον ἂν ἐπείσθη.. .

I. 4. 19. τοὺς συνόντας ἐδόκει ποιεῖν, ὁπότε ὑπὸ τῶν ἀνθρώπων ὁρῷντο, ἀπέχεσθαι.....

II. 9. 4. ὁπότε συγκομίζοι ἢ σῖτον..... ἀφελὼν ἂν ἔδωκε.

III. 9. 11. ὁπότε γάρ τις ὁμολογήσειε τοῦ μὲν ἄρχοντος εἶναι.....

Et III. 8. 9. ἐπειδὴ δὲ καὶ τοῦτο συμφαῖεν.....

— *57*, *5*. τε (après ἐργάζεσθαι) Gi. Mü.

Hense, p. 656, l. 15. Manque dans Stobée.

Stobée a évidemment tort, car ce τε s'unit d'une façon très

ordinaire au καὶ suivant. Il serait fastidieux et vraiment superflu de tirer des *Mémorables* une liste de références (qui serait longue) à ce sujet.

L. I. Ch. v (§ 1-5).

— *1, 4.* μάλιστ' ἄν Gi. Mü. — Hense, p. 498, l. 4 : ἄν manque dans S. Md. sA. Br.

— *1, 6.* ὅντινα αἰσθανοίμεθα Gi. Mü. — N. cr. Gi. p. XXII : « Post ὅντινα addunt ἄν libri et Stob. » — (Exact).

Bien que σῳζοίμεθα soit à l'optatif comme subordonné à l'optatif conditionnel βουλοίμεθα, la particule ἄν est nécessaire pour lui donner le sens d'un potentiel, intention de l'auteur qui ressort du contexte. En effet, au style direct on aurait : βουλόμεθα αἱρεῖσθαι ἄνδρα ὑφ' οὗ μάλιστ' ἄν σῳζώμεθα. Xénophon emploie le potentiel avec ἄν dans une proposition relative, comme il le ferait dans une proposition principale; cf. IV. 4. 7 : πρὸς ἃ οὔτε σὺ οὔτ' ἄν ἄλλος οὐδεὶς δύναιτ' ἀντειπεῖν.

D'ailleurs cet emploi de ἄν, légitime malgré certaines contestations dans des propositions subordonnées, pourvu qu'il soit nécessaire dans des principales de même sens, est bien, et cela suffit présentement, de la langue de notre auteur. Nous le trouvons, dans le même chapitre, avec εἰ (I. 5. 3) : εἴ γε μήδε δοῦλον ἀκρατῆ δεξαίμεθ' ἄν. Si nous ne voulions pas même recevoir, etc. — Et au chapitre suivant (I. 6. 2) dans une énonciative : ὡς οὐδ' ἄν εἷς δοῦλος ὑπὸ δεσπότῃ διαιτώμενος μείνειε.

Quant à la particule, qui précède αἰσθανοίμεθα dans les mss, on s'explique que Gilbert ne l'ait pas acceptée dans son texte. Bien que Krüger, très accueillant en général pour ἄν, l'ait citée sans hésitation, la nuance du potentiel ne paraît pas ici aussi évidente que pour σῳζοίμεθα, et l'omission de ἄν avec l'autre optatif n'entraînerait pas logiquement sa suppression près de ce dernier. Mücke a raison de dire que ὅντινα équivaut à εἴ τινα.

Vandaele[1] est de cet avis et considère comme une exception, unique en son genre, ce passage où les mss de Xénophon présentent le relatif accompagné de ἄν dans une relative suppositive, exprimant une idée générale. C'est ce que n'ont vu ni Kühner, ni Bornemann. Vandaele constate à propos de ce texte

1. Hilaire Vandaele, *L'optatif grec. Essai de syntaxe historique.* — Paris, 1897.

l'emploi relativement fréquent de la particule dans Xénophon (comme dans Lucien). Cette dernière remarque nous est une raison de plus de la maintenir à côté de σῳζοίμεθα, contrairement au texte adopté par Vandaele, et d'accord en cela avec les derniers éditeurs.

— *1*, 7. ἂν αἱροίμεθα Gi. Mü. — Hense, p. 499.7 αἱροίμεθα S. sA. Br. αἱρούμεθα Md.

Il suffit de remarquer que le verbe est compris dans l'énumération οἰηθείημεν, ἡγησαίμεθ', ἐπιτρέψαιμεν pour négliger la leçon de Stobée.

— *1*, *8*. Gi. N. cr. p. XXII : « σῶσαι et κρατῆσαι | σώσειν et κρατήσειν Cob.[1], Di., Spp., Sch. Sed vide exempla non facile correcta Plat. Rep. 415 C. Dém. 9.5..... οὐδ' ἂν ἐλπὶς ἦν αὐτὰ γενέσθαι βελτίω, eaque quae affert Frohberger ad Lys. 12.19 ; 19.8... cf. Redhantz ad Anab. VII. 2.25 et Buechsenschütz ad Hell. 1.6.14, etc. »

Les mss de Stobée (Cf. Hense, p. 499, l. 8) comme ceux de Xénophon ignorent les deux futurs. Ce temps serait d'ailleurs aussi très acceptable, puisqu'il s'agit en somme d'un fait à venir et c'est sans doute ce qui a déterminé plusieurs éditeurs à les substituer aux deux aoristes. Lebègue[2] s'est rangé à cet avis. Pourtant la leçon des mss n'appelle pas, ce semble, cette correction, et il paraît très soutenable de faire porter (avec Kühner et Bornemann) la particule de l'optatif sur les deux infinitifs aoristes, Xénophon leur donnant ainsi la valeur d'un conditionnel. Mais il vaut mieux encore admettre avec Breitenbach (irgend einmal) et Mücke (zeit und dauerlos Handlung) que les infinitifs aoristes n'indiquent, cas fréquent en grec, aucune époque déterminée pour l'accomplissement des deux actions. Ainsi, pour nous borner à quelques exemples pris sur divers points I. 3. 6 : φυλάξασθαι. — I. 6. 1 : παρελέσθαι. — III. 4. 3 : προεστάναι. — IV. 4. 5 : μαθεῖν et διδάξασθαι. — Et, même sans sortir de notre chapitre, nous en trouvons une collection nombreuse : ἐπιτρέψαι, παιδεῦσαι, διαφυλάξαι, etc., auxquels la remarque s'applique exactement[3].

1. Mnemosyne, 1858, p. 281.
2. Livre I. Edition classique. Paris, Hachette.
3. Mentionnons en passant la conjecture assez hardie de S. A. Naber (Mnemos., 1897, p. 64). Le passage lui paraît suspect, comme à Cobet, mais il préfère supposer la disparition de δύνασθαι après les deux infinitifs.

— *2, 6.* ταμιεῖα Gi. Mü. — Hense, p. 498.13 : ταμίαν S. Md. Br. — ταμεῖα sA. « Stobaeus fort. ταμιείαν, quod in ταμίαν latere vidit Buecheler ».

ταμίαν est évidemment ici un non-sens et ταμεῖα[1] peu probable sous la plume de Xénophon, bien que Rutherford (loc. cit., entre autres p. 115 sqq.) le représente avec force détails comme un précurseur de la κοινὴ διάλεκτος. — ταμιείαν serait une conjecture assez ingénieuse et plus acceptable.

Pourtant l'enchaînement des idées doit recommander la leçon des mss de Xénophon. En effet il est plus rationnel de supposer entre βοσκήματα, des troupeaux, forme particulière de richesse, et ἔργων ἐπιστασίαν, surveillance des travaux dans une propriété quelconque, une autre sorte de biens, telle que ταμιεῖα, des greniers. Car l'hypothèse proposée par Hense suppose moins de variété dans l'énumération. Elle aurait même cet autre inconvénient plus grave, de placer un mot d'une compréhension moindre après un autre d'une compréhension plus grande, car ἔργων ἐπιστασίαν désigne une fonction moins importante que ταμιείαν (intendance générale des biens).

— *3, 2.* πῶς οὐκ ἄξιον αὐτόν γε φυλάξασθαι τοιοῦτον γενέσθαι; Gi. Mü. — Item Stobée. Hartman, *Anal. Xen.* p. 159 dit : « Ut absit soloecismus, ante φυλάξασθαι pronomen τινά inserendum videtur. » Solécisme est un gros mot pour désigner une ellipse d'une hardiesse toute grecque. L'esprit ne fait guère d'efforts pour rétablir le sujet sous-entendu « un maître quelconque » — « l'un de nous » — puisque ἡμεῖς est le sujet de la proposition conditionnelle, étroitement uni à ἄξιόν ἐστι et à φυλάξασθαι par le sens même de la phrase. Car, Mücke le fait très justement observer, l'idée de maître, quoique le mot ne soit pas prononcé dans le dialogue, est implicitement contenue dans αὐτὸν et dans τινά sous-entendu. Par suite, l'antithèse de αὐτὸν et de δοῦλος est si expressive que l'ellipse n'a vraiment rien d'excessif. Xénophon nous en offre un autre exemple dans une sentence d'une portée également très générale.

Cyr. I. 6.19. Τοῦ αὐτὸν λέγειν ἃ μὴ σαφῶς εἰδείη εἴργεσθαι δεῖ. Puisque Hartman se montre grammairien si sévère, notera-t-il aussi un solécisme dans les phrases citées par Madwig, § 144, Rem. 2.

Plat. *Apol.* 29. A. Τὸ γάρ τοι θάνατον δεδιέναι οὐδὲν ἄλλο ἐστὶν ἢ δοκεῖν σοφὸν εἶναι μὴ ὄντα· δοκεῖν γὰρ εἰδέναι ἐστὶν ἃ οὐκ οἶδεν. — et

1. Bailly cite des ex. de ce mot dans Plutarque et Babrius.

Plat. *Criton*, 49. BC Οὐδὲ ἀδικούμενον ἄρα ἀνταδικεῖν, ὡς οἱ πολλοὶ οἴονται, ἐπειδή γε οὐδαμῶς δεῖ ἀδικεῖν.

Le même écrivain se permet de rattacher un pronom complément au sujet sous-entendu de l'infinitif : Οὐκ ἄρα τοῦτ' ἔστι τὸ μέγα δύνασθαι, τὸ ποιεῖν ἃ δοκεῖ αὐτῷ *Gorg.*, 469. E.

Ne reprochons donc pas à Xénophon de n'être pas plus attique que Platon et félicitons-nous (en pensant qu'il est en si bonne compagnie), de l'accord des manuscrits sur cette phrase.

— *3, 5.* ἑαυτῷ Gi. Mü. — Hense, p. 499, 4. ἑαυτῷ sA.
αὐτῶ S. Md.
αὐτῶ Br. Tr.

Le *Paris.* et le *Bruxell.*, avec les mss de Xénophon, semblent fournir la meilleure leçon ; car le réfléchi forme ici une opposition attendue avec τοῖς μὲν ἄλλοις.

— *4, 1.* συνουσίᾳ Gi. Mü. — Hense, p. 499, 7. S. et sA. comme les mss de Xénophon, -οὐσία Md. Br. Cette dernière forme est une pure étourderie. Ce terme de métaphysique n'est nulle part moins à sa place que dans la discussion de morale très pratique qui remplit le chapitre.

— *4, 2.* ὅν εἰδείη Gi. Mü. — Hense, p. 499, 8. ὀνείδει ἢ S. sA. ὃν ἥδει ἢ Md. — ὃν ᾔδει Br. sed ει in ras. corr. Br[1].

Évidemment, les copistes de Stobée ne comprenaient pas leur modèle ou péchaient par distraction.

4, 2. ὄψῳ τε Gi. Mü. — Hense, p. 499, 8. ὄψῳ libri Stob. Il n'y a aucune raison de supprimer τε avec Stobée devant καὶ οἴνῳ. Le cas est semblable à celui qui a été examiné dans I, 2, 57.

L. I. Ch. VI (§ 5-6-7-9-10).

5, 10. Gilb. N. cr. p. XXIV. — « ὁ μὲν... ὁ δὲ | ὁ μὲν πεινῶν... ὁ δὲ διψῶν Cob. Sch. ex Teletis fragmento apud Stob. Flor., 5, 67. Sed hoc si voluisset Xénophon, scripsisset, ut Teles, ἐσθίει καὶ pro ἐσθίων, πίνει καὶ pro πίνων. »

(Hense, p. 500, l. 1). Les mss de Stobée, pas plus que ceux de Xénophon, ne donnent πεινῶν et διψῶν. Sauppe, Kühner, Bornemann, Breitenbach et Dindorf avant Gilbert, et Mücke après lui, se sont ralliés à son opinion. Pourtant, son objection ne paraît pas irréfutable. — Diog. Laërce (11, 27) dit (cf. Hense, p. 39) : « Καὶ ἔλεγεν ἥδιστα ἐσθίων ἥκιστα ὄψου προσδεῖσθαι καὶ ἥδιστα πίνων ἥκιστα τὸ μὴ παρὸν ποτὸν ἀναμένειν. Il semble bien que chacune des deux citations nous fournisse une moitié de la solution. En

lisant Télès (Hense, p. 39) nous sommes frappés, comme Cobet (N. lect., p. 704), de l'à-propos de ces mots πεινῶν... διψῶν ; ils jaillissent, en quelque sorte, naturellement du texte et les mss de Stobée ajoutent si peu en somme aux ressources de ceux de Xénophon que l'omission est très supposable dans les deux groupes. Tel a été l'avis de Jacob et de Lebègue qui n'ont pas hésité à opérer, après Cobet et Schenkl, la restitution des participes. D'autre part, la phrase de Diogène Laërce nous dispense du scrupule de Gilbert. L'accumulation des participes l'a-t-elle effrayé ? Il n'ignore pas pourtant la souplesse exceptionnelle du grec dans la syntaxe de ce mode. De plus, le fait est en particulier peu surprenant dans un style analytique et simple comme celui-ci, dans des phrases où les éléments se juxtaposent plus souvent qu'ils ne se subordonnent. Or, dans chaque groupe de mots, les deux participes ont une fonction bien distincte. Πεινῶν, par exemple, indique la situation du sujet en général et ἥδιστα ἐσθίων une circonstance qui peut ne pas accompagner son appétit ; il est l'équivalent d'une proposition causale (ἅτε ἐσθίων) qui explique le verbe principal δεῖται. D'ailleurs, un écrivain plus styliste que lui, un philosophe d'une savante élégance, Platon, s'est permis la même ellipse des particules sans craindre l'obscurité. Cf. *Rep.*, « II, 366 A. Ἄδικοι δὲ κερδανοῦμέν τε καὶ λισσόμενοι ὑπερβαίνοντες καὶ ἁμαρτάνοντες πείθοντες αὐτοὺς ἀζήμιοι ἀπαλλάξομεν. »

Il est donc parfaitement grec (et pourquoi s'étonner que Xénophon se le soit permis ?) de rattacher plusieurs participes au sujet d'un verbe avec des valeurs différentes.

— *6, 4.* κωλύωνται πορεύεσθαι Gi. Mü. — Gi. not. cr. p. XXIV : « τοῦ post κωλύωνται add. Stob. Esc. — (Hense, p. 500, l. 8). Br. aussi. Mais S. et sA. n'ont pas l'article.

Non seulement la majorité des mss, mais encore la comparaison avec différents passages de Xénophon nous conseillent de laisser τοῦ à l'Escorialensis et au Bruxellensis. C'est ce qu'ont fait aussi Sauppe, Bornemann, Kühner et Schenkl. Ex. : I, 2, 59. τοὺς... ὄντας... βοηθεῖν ἱκανούς... πάντα τρόπον κωλύεσθαι (βοηθεῖν dépend de κωλύεσθαι comme de ἱκανούς).

IV, 5, 9. ἡ μὲν ἀκρασία... κωλύει τοῖς ἀναγκαιοτάτοις τε καὶ συνεχεστάτοις ἀξιολόγως ἥδεσθαι.

— 7, 3. Gi. N. cr. p. XXIV. « τε post κρείττους om. A. Stob., A. — Hense, p. 500, l. 10. γε Md.

Γε serait absolument inexplicable et τε est nettement indiqué pour lier κρείττους γίγνονται à καὶ ῥᾷον φέρουσιν. La même omission regrettable a été observée dans Stobée pour I, 5, 4 et I, 2, 57.

— *7, 4.* μελετήσωσι Gi. Mü. — Gi. N. cr. p. XXIV. « μελετήσωσι Stob. | μελετῶσι libri, Spp., quod, quanquam μελετήσωσι concinniorem sermonem facit, tamen fieri potest; vide insequens μελετῶντι et cf. ad § 5 ». — En ce qui concerne Stobée (Hense, p. 500, l. 10) sA. seul a μελετήσουσι, S. Md. offrent μελετήσωσιν, Br. -σωσι : « Μελετήσωσι habet Stobaeus, vere, ut equidem censeo ». Kühner adopte μελετήσωσι, Schenkl μελετῶσι sans commentaire. Mais Bornemann critique, fort justement, l'emploi du subj. aoriste. « Non assentior, dit-il ; etenim in μελετήσαντες et ἀμελήσαντες ut tempus praeteritum spectatur, ita repetitam exercitationem praesentis conjunctivus exprimit. » Certes μελετήσωσι pourrait s'expliquer par une sorte d'harmonie avec les deux partic. aoristes qui précèdent ; le sens n'y répugnerait pas absolument, puisqu'il s'agit d'une supposition très générale. Pourtant la remarque de Bornemann, vraie en elle-même, est formellement appuyée par le témoignage des mss de Xénophon, qu'un seul de Stobée vient contredire, et avec un futur mal approprié aux circonstances. Il paraît donc plus juste de nous en tenir à μελετῶσι.

Lacune dans Stobée de ἐμοὶ δὲ à ταῦτα νομίζων inclusivement.

— *9, 6.* ἡ πλείων Gi. Mü. — Gi. N. cr. p. XXIV. « ἡ Αω | ἡ BC, ἢ B³ ω. Om. Stob. (qui πλέον habet). Di. Sch. »

Sans doute πλέον[1] (de S. Md. sA) est une étourderie, à cause du nomin. σχολή et ἢ n'aurait ici aucun sens. — Il ne saurait être question d'autre part du subjonctif délibératif (ᾖ) et si εἰμί devait être exprimé, il le serait à l'optatif avec ἄν. — Πλείων sans article de Br. est préférable. — Sauppe, Bornemann, Gilbert et Mücke admettent ἡ sans commentaire. Kühner dit qu'il est nécessaire à cause de ποτέρῳ. Mais σχολή semble plutôt pris dans un sens partitif. Nous dirions « plus *de* loisir pour s'occuper (ἐπὶ τῷ ἐπιμελεῖσθαι). Si ἐπιμελεῖσθαι était précédé de τοῦ, l'auteur manifesterait par là même l'intention contraire. Nous traduirions alors « *le* loisir de s'appliquer. » L'article serait à sa place devant le substantif pour montrer qu'il est déterminé par un infinitif expressément décliné.

— *10, 4.* Gi. N. cr. p. XXIV. « καὶ τὸ μὲν θεῖον.... κρατίστου « abesse malim ».

Schenkl et Mücke admettent ce membre de phrase enfermé entre crochets dans l'édition Gilbert. Ce dernier est bien laconi-

1. Cf. Hense, p. 500.

que. Trouve-t-il le développement un peu diffus ? Reprocherait-il, comme Rutherford[1], à Xénophon de ne savoir pas se borner ? Ou croit-il à une interpolation ? Et pourquoi ? L'accord des deux groupes de mss est formel et cette minutie de l'argumentation bien socratique, du moins conforme aux habitudes du Socrate des *Mémorables*. Loin de serrer et d'abréger ses démonstrations, il ne nous fait pas grâce d'un élément. Accoutumé à parler d'une façon pratique à des gens de toute condition (Cf. I. 1. 10 en particulier), il les amène insensiblement, en leur épargnant avec complaisance toute transition fatigante ou difficile, de lumière en lumière, à la parfaite évidence de la conclusion. Or l'ἐγγυτάτω τοῦ Θείου en serait une d'une philosophie bien élevée pour ses interlocuteurs. Après avoir montré la « noblesse » de l'homme tempérant, il faut encore qu'il montre les « avantages » de sa vertu. Aussi après s'être laissé entraîner un instant vers l'idéal, redescend-il sur la terre avec les deux derniers termes du raisonnement. Approcher du divin, n'est-ce pas donner à sa nature toute la sagesse et toute la force dont elle est capable ?

L. I. Ch. vi (§ 13-15).

— *13, 9.* — [ὥσπερ πόρνους]. Spp. Sch. Gi. Mü. — Ruhnken a le premier proposé la suppression de ces mots. Les mss de Stobée (Hense, p. 160, l. 17) les citent comme ceux de Xénophon. — Hartman (*An. Xen.*, p. 160) dit : « Absurde haec esse mihi constat, sed probabilem conjecturam non repperi. » C'est qu'en effet il est difficile de trouver une expression d'un réalisme plus juste et d'une ironie mieux appropriée.

Si le terme est un peu cru, il est naturel dans la bouche de Socrate. Il suffit de songer au cynisme des sophistes, à l'acharnement qu'ils devaient mettre à dénigrer un philosophe dont la vie et les doctrines les gênaient singulièrement, pour comprendre et approuver le dédain qu'il leur témoigne. D'ailleurs les flétrir avec cette véhémence, ce n'est pas seulement, pour lui, faire entendre le cri de sa conscience, c'est s'efforcer d'inspirer le même dégoût à tous les καλοὶ κἀγαθοί qui s'intéressent à ses causeries. Aussi avec Kühner, Bornemann, Breitenbach, respec-

1. *The New Phrynichus*, p. 109.

terons-nous le texte commun des mss. Breitenbach donne un commentaire qui justifie admirablement la présence des deux mots incriminés : « Les sophistes, dit-il, déshonorent la sagesse, comme les πόρνοι déshonorent la beauté ».

— *13, 10.* — εὐφυᾶ. Gi. Mü. (et les div. édit.).

Hense, p. 161, l. 4. — εὐφυῆ Md. sA, comme plusieurs mss de Xén. — Les inscriptions (cf. Meisterhans, p. 118.11 et Bamberg. Jahresb. VIII. 202) montrent que ἐυφυᾶ devait être l'orthographe attique au temps de Xénophon. L'a-t-il suivie?.....

— *14, 9.* — κἂν Sch. Gi. — καὶ, ἂν Mü. — (comme Spp. Breit.) Hense, p. 161.14. καὶ ἂν Stobée. En présence de la diversité des leçons, on peut préférer la plus euphonique, celle de Gilbert, car l'oreille semble seul juge en pareil cas.

14, 10. — γιγνώμεθα Sch. Gi. Mü. — Hense, p. 161, l. 15. γενώμεθα Md. sA. — γινώμεθα S. Br.

La forme en γιγν et celle en γιν alternant dans les mss, rien n'empêche de supposer que Xénophon a employé la plus attique, vu les dates. D'autre part on ne peut hésiter à préférer ici le présent à l'aoriste, car il s'agit d'une habitude de Socrate et de ses auditeurs et ce temps concorde avec διέρχομαι et ἐκλεγόμεθα. Les quatre mss de Stobée ont donc tort.

Stobée ne cite pas les deux lignes suivantes de Ἐμοὶ μὲν à καὶ (du § 15).

Livre II. Ch. I (§ 18 à 34).

— S n'a pas cet extrait et Br a plusieurs lacunes.

— *19, 4.* ἢ Gi. Mü. — Hense, p. 162, l. 8. Manque dans Md et sA. Cette omission est une faute, car le second ἢ est aussi nécessaire que le premier.

— *20, 13.* δὴ ἔπειτα (texte d'Hésiode cité ainsi par Clem.) Hense p.163. l. 8. δ' ἤπειτα Cod. Platon. et Gesner[2]. δ'ἤπειτα Md. — ἔπειτα sA. — δ'ἔπειτα Br.

— *20, 15.* τἀγάθ' οἱ. — Hense, p. 163, l. 10. τἀγαθοὶ Md. τἄγαθ' οἱ (sic) sA. τἀγαθὰ Br.

— *20, 17.* μὴ τὰ μαλακὰ μῶσο, μὴ τὰ σκλήρ' ἔχῃς. Hense, p. 163. 13. μήποτ' ἀμαλακόμματα μητ' ἂν σκληρὰ ἔχῃς Md. — μὴ ποτὰ μαλακὰ μώεο μὴ τὰ σκληρὰ ἔχῃς sA.

— *22, 4.* καθαρότητι Spp. Gi. — Gi. N. cr. p. XXVIII « Cf. Oecon. 10.7) CV[1] (aliique?) καθαριότητι B. Stob. καθαρροτι A[1].

1. Erreur; dans A. 168vo, 15, on lit καθαριότητι.

καθαρειότητι Di. Sch. » Cf. Hense, p. 164, l. 11, καθαριότητι Md. sA. — καθαρειότητι Br. — Sauppe, Kühner et Bornemann avaient fait le même choix que Gilbert, mais ils s'en rapportaient à des sources d'une autorité contestable. Καθαριότητι reste donc seule base de discussion. Or ce doit être une corruption postérieure de καθαρειότητι, forme contemporaine de Xénophon[1].

Rien ne nous permet de croire qu'il ait été ici en avance sur son temps ; il semble donc qu'on doive s'en tenir à καθαρειότητι (ce qu'avait fait Dindorf), de même qu'on préférerait καθάρειος à καθάριος.

— *22, 6.* (Pour τεθραμμένην. Voy. collation du Gr. 1302). — μὲν εἰς Gi. Mü. — Hense, p. 164, l. 13. εἰς Stobée. La nécessité de μὲν opposé à δὲ après κεκαλλωπισμένην ne paraît pas contestable.

— *22, 8.* Gi. N. cr. p. XXVIII « δοκεῖν φαίνεσθαι recte tuetur Di ». Les divers éditeurs, depuis Sauppe, sont de cet avis. — Hartman (*Anal. Xen.*, p. 161) dit : « Verba δοκεῖν et φαίνεσθαι ita inter se juncta ferri non possunt, sed alterutrum delendum est. » Mücke traduit bien « sich darzustellen schien » mais l'exemple qu'il cite à l'appui de sa traduction n'est pas concluant. « ἐκπλαγέντες τῷ δόξαι μέγαν τε καὶ καλὸν φανῆναι τὸν Κῦρον. Cyr. VIII. 3.14 ». Ici les deux infinitifs sont de parfaits synonymes. Kühner commente ainsi, et très exactement, « ut... speciem prae se ferre videretur ».

Il est certain que, en général, les auteurs n'établissent pas de distinction entre δοκεῖν et φαίνεσθαι. Mais ici le premier marque l'impression faite sur le spectateur et φαίνεσθαι la coquetterie volontaire du mystérieux personnage. Le vice « semble vouloir paraître » plus rouge que nature ; c'est « l'éclat emprunté » dont parle Racine.

— *23, 5.* — τράπῃ Sch. Gi. Mü. — Hense, p. 165, 5. τραπῇς (sic) Stobée. τραπῇς libri Stobaei.

En ce moment où l'âme d'Hercule *se replie sur elle-même* et s'interroge sur la ligne de conduite à suivre, la voix moyenne est infiniment préférable à la voix active. C'est aussi l'avis de Hense qui ajoute « *etiam Stobaeo hoc dederim.* » Voyez d'ailleurs au § 22 ποτέραν τῶν ὁδῶν τράπηται.

— *23, 6.* ἐπὶ τὴν ἡδίστην τε. — Hense, 165.6. ἐπὶ τὴν ἡδίστην τὲ Md. Br. ἐπὶ θ'ἡδίστην sA.

— *24, 3.* † διέσει Gi. — διέσῃ Sauppe, Kuhner, Breitenbach, Mücke. — Hense, p. 165.10. διέσῃ Stobée. διέσῃ Md. sA. Br.

1. C'est du moins certain pour l'adjectif καθάρειος et l'on peut lire καθαρείως dans la Cyropédie (I. 3.8).

Gi. N. cr. p. XXVIII : « διέσει plane singulare[1] est | δεήσῃ A. διοίσει. Di. Sch. ; sed hoc poeticum, διαιτήσει Valcken. Alii alia (διάξεις[2], διατελέσεις, διαγενήσει, διαβιώσει).

Ces dernières conjectures, y compris celle de Valckenaer, quoique toutes conformes au sens général de la phrase, s'écartent vraiment trop de la leçon des mss. Il en est une autre, qui sans s'en écarter autant pour la forme, offre un sens aussi satisfaisant et semble un heureux compromis entre les deux difficultés ; c'est διοίσει proposé par Dindorf et adopté par Schenkl. Gilbert n'ose suivre leur exemple à cause du caractère poétique de ce mot. Mais ce n'est pas un empêchement absolu. On n'en est plus à noter les termes dits « poétiques » de la langue de Xénophon, et qui sont simplement des expressions et des tours exclus de la bonne prose attique. Celui-ci n'avait pas sur les limites des genres une opinion aussi arrêtée que Voltaire. Aussi διοίσει semble-t-il en somme préférable ; Hense lui-même est de cet avis dans ses notes, quoique obligé de conserver διέσῃ dans le texte de Stobée.

— *24, 5.* — Gi. N. cr. p. XXIX : « ...potius ἡσθείης cum Stobaeo omittendum est. » Hense, p. 165.12. Le mot n'est pas dans Stobée. Les divers éditeurs depuis Sauppe l'ont admis et je ne vois pas plus de motif d'exclusion que pour εὐφρανθείης par exemple. Un peu d'ampleur dans le développement n'est pas pour déplaire ici à tous ceux qui, avec Croiset, croient que Xénophon (pourtant homme d'action avant tout et volontairement étranger à la rhétorique) a bien pu se donner une fois le luxe de reprendre un thème du sophiste.

Malgré le désir de ne pas entreprendre une discussion générale des atéthèses d'Outre-Rhin, on peut s'étonner des réflexions de Gilbert. Quoique beaucoup moins impitoyable que Krohn[3], il a eu tort de le suivre ici. Suivant eux, le ton légèrement ironique du § 34 (ἐκόσμησε, etc.), montre que le morceau n'est pas de Xénophon ; car la plaisanterie n'est pas de saison dans le dialogue entre Socrate et Aristippe, et Socrate semble ainsi diminuer lui-même la portée de son argumentation. Tout au contraire ce ton enjoué montre bien que l'auteur plaisante Prodicos

1. Mücke trouve aussi διέσῃ bizarre, et sans oser l'exclure de son texte, y voit une faute de copie (verschreiben) pour διαγενήσῃ, c'est bien hardi !
2. Recommandé par Hartman comme employé dans plusieurs passages de la Cyropédie.
3. *Socrates und Xenophon.*

sur sa faconde, ses moyens de séduction, et se défend avec une coquetterie discrète d'être comme lui un virtuose de la parole. Xénophon appose donc ainsi sa marque au chapitre tant contesté; il affirme ainsi d'une façon positive son remaniement d'un thème bien connu. Gilbert n'a pas remarqué peut-être dans le § 33 la tirade de la Vertu : « ἔστι δὲ τοῖς μὲν ἐμοῖς φίλοις ἡδεῖα μὲν καὶ ἀπράγμων σίτων καὶ ποτῶν ἀπόλαυσις » où le tour d'esprit de Xénophon, le caractère pratique de la philosophie qu'il a retenue des enseignements de Socrate, est très reconnaissable, tirade qui, pour le sens et la forme, se fond aisément dans l'ensemble des *Mémorables*.

— *24, 6.* — μάλιστ' ἄν. — Gi. Mü. — Hense, p. 165-13. ἄν manque dans Md. sA. Br. — Il y a ici même raison de symétrie pour conserver ἄν que pour l'optatif τερφθείης (24.4).

26, 4.—Gi. N. cr. p. XXIX : « [ὑποκοριζόμενοι] (pro quo ὑποκνιζόμενοι Cob.) inclusi cum Breit., quanquam verbum veterum testimoniis satis firmatur. Ego iis assentior, qui ὑποκοριζόμενοι (blandientes,) post Εὐδαιμονίαν collocant, etsi ita ἡ Κακία videtur tanquam suam causam prodere. » Mücke enferme aussi le mot entre crochets. Sauppe l'édite franchement. Il est dans les divers mss de Stobée (Hense, p. 166, 2). Il a donné bien des soucis aux critiques. Certains se sont lancés dans des suppositions très hardies. Ainsi Schenkl disait : « Scripsisse videtur Xen. οἱ δὲ μισοῦντές με, ἐπεὶ τήνδε Ἀρετὴν λέγουσιν ὑποκοριζόμενοι, ἐμὲ ὀνομάζουσι κακίαν », et Boëttiger, p. 17. « Socrates salse perstringere videtur Prodici in distinguendis vocabulis eorumque discriminibus acumen ». — Bernhardy tranchait le nœud avec une hardiesse digne d'Alexandre : il ajoutait μὴ, c'était très simple. Gilbert, très hésitant, comme souvent, préfère placer le mot après εὐδαιμονίαν, bien que le Vice semble ainsi trahir sa cause. Cette décision ne surprend qu'à moitié si l'on songe qu'il édite à regret (V. pl. haut, 24.5) tout le dialogue. Son tort est de trop limiter le sens de ὑποκοριζόμενοι.

L'interprétation de Photius « dénigrer » (Koch traduit : *detrecto*) est plus conforme à la souplesse du vocabulaire grec. En effet, cette façon de « faire la petite bouche[1] » — (le mot pris isolément ne dit pas autre chose) — se prête à deux intentions très opposées. Cela peut signifier « minauder » ou « faire le dédaigneux ». Or ce dernier sens nous fournit une interprétation très aisée. Pour la Κακία ses censeurs sont des gens trop

1. Cf. A. Jacob, *Extraits des Mém.*, p. 62, n° 2.

délicats (« les délicats sont malheureux », dit le poète) qui n'osent s'accorder toutes les aises promises à Hercule. Ces délicats sont des sots et, faute de bonnes raisons, elle ne trouve à manier contre eux que le sarcasme.

— *28, 9.* εἴτε γῆν. Gi. Mü.— Hense, p. 166.18. sA comme Xen. εἰ τὴν γῆν Md. Br. — Il ne paraît guère utile d'introduire l'article avec les deux mss de Stobée. Le voisinage de γῆν suffit à expliquer le changement de τε en τὴν.

— *28, 12.* — ὁρμᾷς Gi. Mü. — Hense, p. 166.21. ὁρμᾷς sA. — ὁρμαῖς Md. — Br. omet le passage.

— *28, 14.* αὐτάς τε. Gi. Mü. — Hense, 166.23. sA aussi. — αὐτὸς τὲ (sic) Md. — Om. Br.

— *28, 15.* αὐταῖς δεῖ. Gi. Mü.— H. 166.24. δεῖ αὐταῖς Md. sA. — Om. Br.

— *29, 1.* καὶ ἡ Κακία ὑπολαβοῦσα εἶπεν.— H. 167.1. De même sA. — καὶ τὴν (sic ?) Κακίαν ὑπολαβοῦσαν εἰπεῖν Md. Br.

Hense ajoute : « Nescio igitur an scripserit Stobaeus : καὶ τὴν Κακίαν ὑπολαβοῦσαν εἰπεῖν ⟨οὕτ⟩ως φησὶ Πρόδικος, nisi ipsum fortasse ὡς prave interpretatus est οὕτως. » Hense va chercher bien loin l'explication d'une correction de Md. et Br., que la suite du texte ne justifie pas ; ce n'est pourtant pas un accident isolé. Rien ne nous autorise à rétablir ⟨οὕτ⟩, puisque Xénophon ne cite pas les paroles mêmes de Prodicos (V. pl. haut), mais ne lui emprunte vraisemblablement que la donnée générale de l'allégorie.

— *30, 2.* μηδὲν τούτων ἕνεκα πράττειν ἐθέλουσα. Gi. N. cr. p. XXIX. « Spuria putat Schenkl. » Hense, p. 167, 6. Les mss de Stobée citent ces mots, comme ceux de Xénophon. Les autres éditeurs les ont trouvés naturels et Breitenbach les commente très justement. « Du willst nicht bloss nicht arbeiten wodurch ein wahrer Genuss erst möglich wird. » On ne voit donc pas ce qui pourrait justifier les doutes de Schenkl.

— *30, 6.* — Gi. N. cr. p. XXIX. ὀψοποιΐας Tillmanns, Sch. | ὀψοποιεῖς B1. ὀψοποιοὺς AC ω, Stob., Di., Spp., Breit. — Hense, p. 167, 10 ὀψοποιοὺς dans tous les mss de Stobée. Pourquoi Gilb. préfère-t-il la correction de Tillmanns (Misc. crit., p. 9) avec Schenkl ?

Le verbe μηχανᾶσθαι a ordinairement, il est vrai, pour complément, une proposition finale. Ex. II. 3. 10 : μηχανᾶσθαι ὅπως σοι ὡς βέλτιστος ᾖ — ou un nom de chose, tel que dans III. 11. 15 : τοῦτο αὐτὴ καὶ μηχανήσει et IV. 7. 6 : ᾗ ἕκαστα ὁ Θεὸς μηχανᾶται. — Mais si, selon le commentaire de Schneider, fondé sur plusieurs

passages des *Mémorables*, il signifie « sedulo et cum animi contentione comparare sibi », ne peut-il avoir, à l'occasion, pour complément un nom de personne? L'extension du sens serait-elle donc si hardie? Surtout puisqu'il s'agit d'un domestique, d'un esclave? Aussi ne semble-t-il même pas nécessaire de supposer, avec Jacob, une lacune après μηχανωμένη pour conserver ὀψοποιοὺς avec les prédécesseurs de Schenkl et Mücke.

— *30*, 7.— παρασκευάζει (après πολυτελεῖς). Gi. Sch. -ζῃ Sauppe Breit. Mücke, avec les mss A et B. — Hense, p. 167.11. παρασκευάζῃ Md. sA[1] Br.

S'il est établi que la forme de la désinence attique au temps où Xénophon dut composer les *Mémorables* était ει, nous ne pouvons affirmer qu'il s'est conformé à cet usage. Les partisans des deux orthographes semblent donc lutter à armes égales.

— *30*, *10*. [τὰς κλίνας καὶ]. Sch. Gi. Mü.— Gi. N. cr. p. XXIX : « Om. Clem. l. c. Schneidero auctore inclusi cum Schenkelio ». — Dans Sauppe, Kühner, L. Dindorf sans crochets. — Stobée (H. 167.13) cite ces mots. Schenkl veut trop prouver, quand il rappelle que personne ne verra dans un lit un objet de luxe.

C'est par une sorte de redondance, assez agréable ici, que le lit est nommé avec les accessoires qui font d'un meuble nécessaire un instrument de volupté. Ce serait donc affaiblir l'énergique invective de la Vertu que de pousser la concision à ce point. Cela ne s'accorderait pas avec l'ampleur générale du développement. Ici encore Xénophon a montré qu'il savait jouer au sophiste[1].

— *30*, *15*. Sauppe, Breitenbach, L. Dindorf, Schenkl, Mücke, préfèrent σεαυτῆς ou σαυτῆς (« recte, ut videtur, dit Gilbert, p. XXIX) donné par C et d'autres mss de Xén. ; ils trouvent ἑαυτῆς trop hardi. Or A. B. et les mss de Stobée, Md. sA. (Hense, 167, 18), défendent ἑαυτῆς que Gilbert accepte à regret, le jugeant « peu naturel ». Pourtant il a lui-même deux fois (dans II. 6. 35) adopté ἑαυτοῦ ; même décision dans I. 2. 46. Pourquoi s'étonner de l'hésitation des mss entre les deux formes? L'emploi du réfléchi de la 3e pers. au lieu de σεαυτοῦ ne semble pas avoir tant effrayé les auteurs grecs.

Cependant les exemples tirés de Platon par Matthiae (§ 489)

1. HANS SCHACHT, *De Xenophontis studiis rhetoricis* (Dissert. inaug. Berlin, Heinrich et Kemke, 1890, in-8°), a fait voir que Xénophon se souvenait de ses études et recourait volontiers, quoique discrètement, aux procedés de Gorgias.

ne semblent pas concluants pour le cas qui nous occupe. Car la présence d'un autre pronom de la même personne à côté du réfléchi pouvait fort bien dispenser l'auteur de montrer plus de précision.

Si l'on écarte les cas de ce genre, il semble bien en somme que l'oreille ait été le seul guide en cette matière. Ainsi, dans la Cyrop., V, 4, 37. Hug. a eu le tort de préférer σαυτῷ à ἑαυτῷ des mss après σὺν et dans VI, 3, 27 σαυτοῦ à ἑαυτοῦ des mss après τοῖς. En vertu de ce principe, Sauppe et Breitenbach ont eu tort, ce semble, d'écrire ἑαυτῆς après ἐπαίνου ; l'euphonie n'encourageait pas alors l'écrivain à préférer la forme sans σ du pronom.

— *30, 16.* τῆς δ'ἡμέρας Sch. Gi. Mü. — Hense, p. 167, 19. τῆς δὲ ἡμέρας Stobée. — Les élisions sont en général peu fréquentes dans les mss de Stobée.

— *31, 3.* ἀτιμάζει Sch. Gi. — Hense, p. 168, 2. ἀτιμάζῃ Sauppe, Kühner, Mücke. — (Cf. 30, 7.)

— *31, 5.* ἀθέατος Gi. — Hense, 168, 4 : omis dans Stobée. Hense ajoute : « Addidi de Xenophonte. » — Koch le cite dans son Lexique. — Bornemann, p. 99, dit : « Vel librarii, vel typographi culpa excidisse arbitror. » Sauppe, Bornemann, Breitenbach, Kühner, L. Dindorf et Mücke, l'admettent avec raison, car cet emploi fréquent d'adjectifs dérivés des verbes (ἀθέατος, ἄγευστος, ἀνήκοος, ἐπιλησμονέστερος, etc.) est un des caractères les plus nets de la langue de Xénophon.

— *31, 6.* τι. Gi. Mü. — Omis dans Stobée; Hense, p. 168, 6 : « τι addidi de Xen. »

— *31, 13.* βαρυνόμενοι. — Hense, 168, 12. παροινούμενοι Md. sA. La leçon des mss de Stobée ne mérite pas qu'on la discute : elle est, du reste, rejetée par Hense.

— *32, 2.* ἀνθρώπειον Sch. Gi. (N. cr. p. XXIX.) Mü. avec Md. et Br. — Sauppe, Breitenbach, Kühner, Bornemann et Jacob éditent ἀνθρώπινον d'après A in ras[1]. BCω sA.

Les auteurs grecs ne me semblent pas (peut-être par la faute de ceux qui nous ont transmis leurs œuvres) établir une distinction très nette entre ces deux adjectifs. Les lexicographes et les éditeurs sont en lutte perpétuelle sur ce sujet et Gilbert va de l'un à l'autre sans qu'on voie bien le fil qui le conduit dans ce ténèbres. Il semble pourtant probable que chez Xénophon ἀνθρώπειος désigne plutôt, dans la majorité des cas, ce qui concerne l'espèce humaine, par opposition à ce qui concerne la divinité

1. Dans A, f° 169vo, 17, la 1re forme n'est plus lisible.

d'une part et les êtres inférieurs de l'autre, tandis qu'ἀνθρώπινος se rapporte aux choses où l'initiative humaine et l'habileté acquise sont plus particulièrement manifestes. Ici ἀνθρώπινον semblerait donc préférable.

— *32, 4.* οἷς προσήκει Sauppe, Bornemann, Kühner, L. Dindorf, Gilbert et Mücke, d'accord avec les mss et Stobée. — Le commentaire de Bornemann παρ' οἷς προσήκει, d'après Heindorf (sous-ent. ἐμὲ τιμᾶσθαι) et celui de Brodeau « a quibus laudari convenit, a bonis scilicet et integris » constituent une banalité ou supposent une pétition de principe. Breitenbach tombe dans le même défaut quand il dit : « Auch die κακία wird geerht, aber nur von solchen, παρ' οἷς τιμᾶσθαι οὐ προσήκει. » La traduction très vague de Bessarion, « apud optimos homines », n'éclaircit rien. Si l'on rétablit par la pensée τιμᾶν τὴν ἀρετὴν avec Coray, on tombe dans une banalité analogue à celle de Brodeau. Il vaut donc mieux nous rattacher, avec Schenkl, à la conjecture προσήκω de Schneider. Celui-ci dit très justement : « Mihi venit in mentem respici ad formulam « ἀνδρὶ προσήκει οὐδεμίας ἀρετῆς » libri IV, 6, 11 et similes ; igitur Virtutem suspicor h. l. amicos suos dicentem ita fere loqui : « παρὰ ἀνθρώποις οἷς προσήκω, ἀγαπητὴ μὲν et caet. » C'est encore le plus simple et le plus naturel. Car il n'est pas plus hardi de supposer la modification de la désinence verbale que de croire à la perte de la préposition, et, d'autre part, c'est un fait indéniable que l'homme arrive à aimer les austérités de sa vie, comme la langue s'habitue à l'amertume de certains breuvages.

— *32, 5.* μὲν Gi. Mü. — Hense, p. 168, 18 μὲν γὰρ Stobée. Si l'on admet γὰρ, il faut sous-entendre εἰμί. — Or, συνεργός, φύλαξ, παραστάτις, συλλήπτρια et κοινωνός sont les attributs (avec ellipse de ἅτε ὤν) du sujet de τιμῶμαι. Μὲν seul suffit donc.

— *32, 7.* συλλήπτρια Gi. Mü.— Hense, p. 168, 20. συλλήπτειρα Md. sA. Br. Dans Stobée, les mots ἀρίστη δὲ φιλίας κοινωνός ne sont pas cités. Il n'y a d'ailleurs aucune raison pour ne pas les admettre avec les mss de Xénophon.

— *33, 1.* τοῖς μὲν Sch. Gi. Mü. — Hense, 168, 21. τοῖς Stob. Jacob. Ce μὲν employé ici absolument avec la valeur de *quidem*, et considéré dans ce sens comme un affaiblissement de μήν, convient bien au ton fier sur lequel la Vertu parle de ses amis. Pour légitimer son emploi, il ne serait même pas nécessaire d'y voir un ionisme de Xénophon, car les Attiques en fournissent quelques exemples[1]. — Xénophon dit de même dans les *Hellén.*,

1. Cf. aussi *Cyr.*, I, 6, 36. — PLATON, *Crat.*, 390, c. — *Crit.*, 43 d.

IV, 1, 36 : « Ἐλεύθερον εἶναι ἐγὼ μὲν οἶμαι ἀντάξιον εἶναι τῶν πάντων χρημάτων. »

Sa présence serait donc explicable, si l'on ne considérait que le groupe de mots sur lesquels il porte directement. Le malheur est qu'il fait un singulier effet, étant suivi de près de ἡδεῖα μὲν καὶ ἀπράγμων. Or, le second μὲν doit être conservé, car l'accord de Stobée et de Xénophon est formel et il n'offre aucune difficulté d'interprétation. Il paraît donc juste de sacrifier le premier qui d'ailleurs n'est pas dans Stobée. Car la Vertu a déjà suffisamment exalté la dignité de ses disciples, mais elle n'a pas encore montré la pure tranquillité de leurs jouissances.

— *33, 4.* — ἀπολείποντες Gilb. avec A. et B². — Hense, p. 168, 25 : ἀπολιπόντες Md. sA. Br. — Tous les autres verbes du contexte demandent qu'on choisisse le participe présent; c'est ce qu'on a fait jusqu'ici.

— *33, 5.* — μεθιᾶσι Gi. Mü. — Hense, 168, 25 μεθίασιν Md. (-σι), Br.

— *33, 14.* Gi. N. cr., p. XXIX : « Ἡράκλεις spurium putat Cobet ». Cf. Nov. lect., p. 693. —Hense, p. 169, 9. Nous laissons à Cobet cette hypothèse, qu'aucun motif paléographique ou critique ne paraît justifier.

33. fin, κεκτῆσθαι Sch. Gi. Mü. — Hense, 169, 10. — Mais Gi. N. cr., p. XXIX « κτήσασθαι bene Stob. ». — En effet, Md. sA. et Br. ont l'aoriste. Pourtant, Gilb. a eu tort de regretter ce temps tout en éditant le parfait. Il semble que ce dernier, opposé à διαπονησαμένῳ fasse mieux apprécier la béatitude du lutteur au repos. Il a supporté bien des fatigues, enduré bien des misères, tout cela a passé (διαπονησαμένῳ), il n'en reste rien ; au contraire, le bonheur est acquis, il le garde (κεκτῆσθαι).

— *34, 1* † διώκει. — Gi. N. cr., p. XXIX : « διοικεῖ Stob., Cob., διῴκει Ruhnken (comme Hemsterhuis), διῄει Coraes (audacter dit Bornemann). Aut hoc aut διηγεῖτο scribendum est. » Hense, p. 169, 10. διοικεῖ Md. sA. Br.

Schenkl avait adopté διώκει. — Mücke, tout en le jugeant « ganz ungewöhnlich », fait de même. Koch le citait sans hésiter dans son *Lexique* avec le sens de « développer, exposer ». « In der Rede vortragen. » Sauppe, Kühner, Bornemann sont de cet avis. Bornemann avoue qu'il avait eu tort de préférer d'abord l'imparfait διῴκει à cause du temps historique ἐκόσμησε, et il justifie le présent en ces termes : « Quod tempus bene convenit cum hoc praesente, cum sermo sit de scripto Prodici, quod tum ab omnibus poterat legi. » C'est très juste, et la définition

de Koch, jointe à la remarque de Bornemann, ne peut que nous encourager à abandonner définitivement la leçon de Stobée. Pour nous, διώκει signifiera « suit d'un bout à l'autre ».

L. III. Ch. ix. § 1-2-3.

— 1, 1. εἴη Gi. Mü. — Di. N. cr. « εἴη omis. Stob. » — Hense 337, 15 om. sA — εἴη Md. et Br.

— 2, 7. ἐθέλοιεν ἄν. — Gi. N. cr., p. XLVIII « ἄν post ἐθέλοιεν om. Stob., fortasse recte ». Cf. Hense, p. 338, 10. Schneider supprime la particule que Sauppe, Bornemann, Kühner, Breitenbach et Mücke admettent avec raison.

Il n'est pas étonnant que le second ἄν ait pu être omis par les copistes des mss de Stobée, après la finale οιεν, et la particule qui précède θραξὶ est assez éloignée de son verbe pour que Xénophon l'ait répétée après lui.

Les exemples tirés de ses œuvres ne manquent pas. Cf. *Cyrop.*, III, 3, 35. Οἶδα ὑμᾶς ταὐτὰ ἐπισταμένους... καὶ ἀκούοντας διὰ τέλους οἷάπερ ἐγὼ ὥστε κἂν ἄλλους εἰκότως ἂν διδάσκοιτε. — *Oecon.*, 19, 16. Ἆρ' οὖν... καὶ περὶ ἀργυρίου ἐρωτῶν ἄν σε, πότερον καλὸν ἢ οὔ, δυναίμην ἄν σε πεῖσαι... — *Oecon*, 2, 13. ἴσως ἂν καταλυμηναίμην ἄν σου τὸν οἶκον et dans les *Mémorables* même, IV, 4, 19. καὶ πῶς ἄν, ἔφη, οἵ γε οὔτε συνελθεῖν ἅπαντες ἂν δυνηθεῖεν οὔτε ὁμόφωνοί εἰσι; Nous voilà donc bien autorisés à attribuer à l'auteur la répétition de la particule.

— 3, 4 πάντας Gi. Mü. — Les mss de Stobée (H., p. 338, 14). le donnent comme ceux de Xénophon ; Md. seul a πάντα. Ce mot exigerait trop d'effort de la part du lecteur pour le rattacher à ταῦτα par inversion. Πάντας, au contraire, s'unit aisément à τοὺς εὐφυεστέρους καὶ τοὺς ἀμβλυτέρους τὴν φύσιν.

L. III. Ch. ix. § 8.

J'avoue ne pas saisir pourquoi Gilbert parle d'intervertir l'ordre des §§ 8 et 9. Au contraire, il me semble reconnaître une liaison très logique entre les signes caractéristiques de la folie, indiqués au § 7 et la conclusion du § 8. Ce dernier nous fait envisager l'envie comme un manque d'équilibre intellectuel. Porter secours à son prochain, s'il est dans l'embarras, et souffrir de son bonheur, dès que la fortune lui a souri, n'est-ce pas là une sorte de

folie ? N'imitons pas Hartman (*Anal. Xen.*, p. 145), dont les étonnements ne se comptent plus[1], et passons, avec l'auteur, de l'étude de la folie en général à l'examen d'un cas particulier, choisi entre mille autres, et à titre d'exemple. Il est d'ailleurs aussi peu contestable qu'affligeant pour notre espèce.

— *8, 2.* ἐξηύρισκεν Di. Sch. Gi. — Hense, p. 720, 13. ἐξεύρισκεν S. M. sA. — Meisterhans, p. 136, 14 et Bamberg, VIII, 204, nous montrent que ηυ est bien contemporain de l'auteur. Rien ne nous empêche donc de supposer qu'il a pu l'employer de préférence à ευ adopté par Sauppe, Bornemann, Kühner et Mücke. D'ailleurs, on trouve çà et là des exemples de l'augment ηυ dans les mss de Xénophon et les inconséquences des copistes sur ce point sont innombrables[2].

L. III. Ch. ix, § 9.

— *9, 1.* μέν τι Gilb. avec CV² Stob. — μέντοι Bω. — Hense, p. 667, 11 μέντοι S. C'est avec raison que Gilbert choisit μέν τι, car μέντοι, quoique acceptable en soi, ne dispenserait pas de τι. Au sujet de ce § 9, Gilbert se borne à dire : « Sententiam alienam esse censet Hartman ineptamque videri sibi comparanti I, 2, 57. » Voici les termes exacts de Hartman. *Anal. Xen.*, p. 145 : « Ineptum hunc locum esse nemo negabit, qui memor sit pulcherrimi loci I, 2, 57, etc. » Rien au contraire n'est plus sensé, ni plus socratique que cette définition du « *loisir* » ; sa brièveté ne perd rien à la comparaison indiquée. Elle répond à un autre besoin, voilà tout. Là, il fallait défendre Socrate contre l'interprétation maligne d'un de ses textes favoris. Ici Xénophon nous montre le philosophe établissant simplement la valeur d'un terme souvent nécessaire dans ses discussions, et cela afin d'écarter les objections déloyales de la sophistique. Il est donc volontairement bref, comme pour écarter plus nettement les subtiles chicanes que ses adversaires ne manquaient pas de lui opposer.

— *9, 4.* ἐξεῖναι γὰρ αὐτοῖς et plus bas οὔσης κακῶς ἔφη[3] τοῦτο manquent dans Stobée (Hense, p. 667, 14 et 16). L. Dindorf,

1. « Invidiae definitionem hic inseri nemo, ut opinor, non miretur. »
2. Cf. *Oecon.* VII, 8. καὶ ἡ γυνή σοι συνέθυε καὶ συνηύχετο ταὐτὰ ταῦτα ; (app. critique de l'édition Schenkl, Berlin, Weidmann, 1876. συνήυχετο FM, συνεύχ. cet.).
3. Le nombre des ἔφη présents dans les mss de Xénophon et absents dans ceux de Stobée est assez considérable.

Gilbert, Mücke les ont admis d'accord avec les mss de Xénophon. Hense dit : « Tacite ex Xen. Gesn., inde vulg., potius secundum Stobaeum mala codicum Xen. emblemata resecanda esse perspexit Buecheler. » La suppression serait très rationnelle. Ces mots peuvent être considérés comme des gloses inutiles. Cela est surtout évident pour κακῶς ἔφη τοῦτο, mais Hense a raison aussi, semble-t-il, quand il rattache directement ἰέναι à σχολάζειν.

Schneider veut supprimer τοῦτον devant ἀσχολίας. On se demande pourquoi, car ce mot précise le sens de τις d'une façon très heureuse. Il va jusqu'à intercaler entre τι et τοὺς πλείστους ⟨ὅλως ἅπαντας σχολάζοντας μέντοι⟩ tirés d'un *Vossianus*. On est aujourd'hui fixé sur la valeur des fameux *Vossiani*, et Bornemann lui fait beaucoup d'honneur en discutant sa proposition, « quasi vero maxima hominum pars alea lusisset et scurras egisset, » et en l'éditant entre crochets. Kühner fait de même et déclare aussi la leçon inacceptable ; c'est trop évident.

Ernesti voulait ἰόντα ou σχολάζοντα, correction bien inutile, ce semble, au sens et à la symétrie. Ces participes ne sont ni plus grecs, ni plus conformes aux habitudes de Xénophon, que les infinitifs offerts par l'ensemble des manuscrits.

— *9, 6.* εἰ δέ τις ἴοι Gi. Mü. — Leçon curieuse de B. εἰ δ' αἰτήσει.

L. III. Ch. 9 (§ 14-15).

— *14, 4.* Πᾶν Gi. Mü. et les divers éditeurs. N. cr., p. LI. « Πάνυ B et Stob A »; d'après Hense, p. 169, 17 : Md. sA.

— *14, 6.* εὐτυχίαν sA. (Hense, 169, 19).; εὐτυχία M. (teste Loewio), leçon évidemment absurde.

— *14, 6.* οἶμαι (Hense, 169, 19). — οἴομαι Stob. Même raisonnement en faveur de la forme contracte que pour ἐξηύρισκεν et ici avec l'accord complet des éditeurs.

— *14, 7.* εὖ ποιεῖν sA. (Hense, 170, 1). εὐποιεῖν (sic) Md.

L. IV. Ch. 1 (entier).

— *1, 3.* Gi. N. cr., p. LVI « Stob. Esc. omis. ὅτι οὐδὲν..... ἐκεῖνον. — Il y a erreur. Hense, p. 170, 12, d'après sa recension de M. donne « φανερὸν εἶναι διότι (ὅτι Xén.) οὐδὲν ὠφελιμώτερον ἦν τοῦ Σωκράτει συνεῖναι. »

Gilbert dit encore : « Stob. A. omis. et ὅτι οὐδὲν ὠφελιμώτερον ἦν et καὶ μετ' ἐκείνου..... ἐκεῖνον ». — Hense lit dans sA. : « φανερὸν

εἶναι τοῦ Σωκράτους ὀν. ιῦ », « una littera erasa ». La note de Gilbert est exacte pour les deux mss de συνεῖναι à ἐκεῖνον.

— *2, 5*. ταχύ τε Gi. Mü. — Hense, p. 170, 18, ταχύτερον Md. sA. Br. On peut hésiter entre les deux leçons, car la comparaison entre les deux catégories d'intelligences, quoique implicite, s'impose naturellement au lecteur.

— 2, 6. πάντων Mü. Gi. N. cr., p. LVII : « τούτων St. Esc. » Hense, p. 171, 1, τούτων Md. Br. : « an τούτων πάντων Stob.? »

Il paraît difficile de préférer le τούτων de Stobée à πάντων, qui est beaucoup plus expressif et mieux approprié aux circonstances. Le propre d'une intelligence vive et bien douée est de s'intéresser à *toutes* les connaissances utiles. C'est par elles que l'on arrive à se débrouiller le mieux dans la vie pratique, à « tirer parti », εὖ χρῆσθαι, des hommes et des choses. Ce choix fait, τούτων n'est plus qu'une addition bien insignifiante, et il n'y a pas lieu de concilier les deux groupes de mss en unissant les deux leçons.

— *2*, 7. οἰκίαν Spp. Breit. Gi. — Gi. N. cr., p. LVII « οἶκον Hirsch. Sch., recte ut videtur. » Mücke est de l'avis de Schenkl. — Hense, p. 171, 2. οἰκίαν Stobée. — Pourtant quatre lignes plus loin, οἴκους καλῶς οἰκεῖν semble condamner la timidité de Gilbert et confirme la définition donnée dans l'*Economique*. I, 5 : « Ἐμοὶ γοῦν δοκεῖ... πάντα τοῦ οἴκου εἶναι ὅσα τις κέκτηται ». Puis. *Id.*, 6, 4 : οἶκος δ' ἡμῖν ἐφαίνετο ὅπερ κτῆσις ἡ σύμπασα. Même sens de οἶκος dans *Mém.*, I, 1. 7 : « καὶ τοὺς μέλλοντας οἴκους τε καὶ πόλεις καλῶς οἰκήσειν » et IV, 5, 10 : « δι' ὧν ἄν τις..... τὸν ἑαυτοῦ οἶκον καλῶς οἰκονομήσειε[1]. » Et, par contre, dans I, 1,8 : « τῷ καλῶς οἰκίαν οἰκοδομησαμένῳ, le sens restreint de demeure, est indiscutable. — Il est donc vraisemblable que οἰκίαν est une erreur commune aux sources de nos mss, tant de Xénophon que de Stobée : sans quoi l'auteur serait en contradiction trop manifeste avec la définition qu'il a lui-même établie. Il ne s'agit pas ici d'habiter tel ou tel logis, mais de gérer habilement son bien, ses affaires, désignées ainsi par opposition aux affaires de l'État : « καὶ πόλιν. »

— *2, 11*. ἑαυτῶν Gi. Mü. — Hense, p. 171, 5 : αὐτῶν Md. sA. Br. La position du pronom entre le nom et l'article ne laisse aucun doute sur l'emploi du réfléchi et la leçon des mss de Stobée est un solécisme que Hense n'a pas toléré dans son texte.

1. Voir encore sur ce sens large de οἶκος, *Mémor.*, I, 2, 48; I, 2, 64; I, 5, 3; II, 1, 19; III, 6, 14; IV, 4, 16 sq.

— *3, 2.* ἧει Gi. Mü. et les divers éditeurs. ἦν B. (f° 89, l. 7.) — Hense, 171, 8. ἧει Br. — εἴη Md. sA. — εἴη est une étourderie. mais dont l'origine est visible; elle confirme l'exactitude de ἧει et nous est par suite plus utile que ἦν de B.

— *3, 4.* Sch. Gi. Mü. : δοκοῦσαι εἶναι. — Hense, p. 171, 10, sic Br. — δοκοῦσαι sA. — δοκοῦσιν εἶναι Md. : « Voluit ne igitur αἱ ἄρισται δοκοῦσιν εἶναι ? » — La supposition de Hense n'est pas nécessaire pour expliquer la présence de εἶναι. Cette amplification analogue à l' « esse videatur » de Cicéron n'est pas rare chez Xénophon. Le « δοκεῖν φαίνεσθαι » discuté ci-dessus en est une preuve.

— *3, 8.* ἀδάμαστοι Sch. Gi. Mü. — Hense, 171, 14 : De même Md. Br. — ἀγύμναστοι sA.

La leçon de sA doit être abandonnée. Il s'agit ici de donner au cheval de la docilité plutôt que de l'habileté. Cette docilité fait en quelque sorte toute son adresse, du moins est-elle la première qualité qu'il doit acquérir pour être utile à son maître. ἀδάμαστοι correspond d'ailleurs naturellement à δαμασθεῖεν.

— *3.12.* γιγνομένας Sauppe, Kühner, Schenkl, Gilbert, Mücke. Gi. N. cr. p. LVII « (post ἀναγώγους δὲ) γενομένας Schneid. Di. » Dindorf attribue γινομένους à Stobée. C'est vrai pour sA, mais Md. Br. ont γιγνομένας (Hense, 171.18). Breitenbach garde γιγνομένας. Il ne considère pas assez l'ensemble de la phrase quand il explique le mot par « wenn sie aber nicht abgerichtet würden. » Hirschig, Schneider et Dindorf semblent avoir raison de préférer γενομένας, car ἀναγώγους γενομένας exprime une supposition symétrique de ἀχθείσας et un second γίγνεσθαι doit être rétabli par la pensée dans cette seconde hypothèse. L'ellipse de ce second infinitif est d'ailleurs des plus légitimes et nullement obscure. Les deux participes aoristes ont la même valeur que le εἰ.... γένοιντο du membre de phrase précédent et notre γίγνεσθαι à double action est de son côté l'équivalent du γιγνομένους placé après ἀρίστους. Le parallélisme des deux membres semble même très simple et l'écrivain, en adoptant d'une part ἀχθείσας et γενομένας après εἰ γένοιντο, d'autre part γίγνεσθαι après γιγνομένους s'est sans doute uniquement soucié de varier les formes de son raisonnement. Les mss ont une marche si incertaine entre ces formes de γίγνομαι qu'il faut parfois ne pas s'en tenir à la majorité de leurs suffrages pour un passage donné, mais en appeler de l'auteur à l'auteur lui-même.

— *4. 5.* Gilbert, N. cr. p. LVII. « ἐργάζεσθαι (ut infra) libri ; ἐξεργάζεσθαι Stobée ». Telle est la leçon de Md. Br. sA. (Hense, p. 171.24.); ἐργάζεσθαι Gi. et Mü. avec les divers éditeurs.

Le choix du mot composé s'explique mieux pour le superlatif que pour l'infinitif, car son énergie concorde ainsi avec l'énergie voulue des autres épithètes.

Quant à ἐξεργάζεσθαι, Schneider, dans son *Index*, le commente par deux autres passages des *Mémorables*. Dans le premier II. 3. 14 « νῦν δέ μοι σὺ δοκεῖς ἡγούμενος μᾶλλον ἂν ἐξεργάσασθαι τοῦτο » le sens de « mener à bien, perficere » est naturel, car il s'agit d'une tâche délicate, d'une lutte d'amours-propres froissés[1]. — Dans le second II. 4. 7 « ἃ πρὸ αὐτοῦ τις ἢ οὐκ ἐξειργάσατο ἢ οὐκ εἶδεν ἢ οὐκ ἤκουσεν ἢ οὐ διήνυσε, le composé semble bien être un synonyme du verbe simple, car autrement διήνυσε constituerait un pléonasme vicieux. Je sais bien que Rutherford (p. 109-115, etc.) blâme énergiquement la « verbosité » et la « négligence » de Xénophon, mais peut-être a-t-il trop reproché à l'auteur, sans tenir compte des multiples altérations de son œuvre et, même avec cette restriction, on ne peut souscrire à un jugement si sévère. Quoi qu'il en soit, le sens de *perficere*, « venir à bout de », ne semble pas nécessaire ici, précisément à cause de toute l'insistance des superlatifs précédents. C'est ce qu'a bien senti Kühner lorsqu'il disait : « Ex vocabulo ἐξεργαστικωτάτους *eliciendum* est ἐξεργάζεσθαι, quod ad ὧν ἂν ἐγχειρῶσι supplendum est ». C'est très juste. Le sens d'ἐξεργάζεσθαι est suffisamment donné par ἐξεργαστικωτάτους. Laissons donc ἐξεργάζεσθαι aux mss de Stobée où il pourrait n'avoir été amené que par le voisinage de ἐξεργαστικωτάτους. Tous d'ailleurs, un peu plus loin, reviennent, sans plus de raisons, au verbe simple, sauf le *Bruxellensis*, où le mot manque.

— *5.4.* — διαπράττεσθαί τε. — Gi. Mü. — Hense 172.8. τε manque dans Md. sA. Br. — La même omission a déjà été signalée 1. 5. 4. — 1. 2. 57. — I. 6. 7.

— *5.6.* — μὴ (devant μαθὼν) Gi. Mü. — Hense, 172. 10. μὴ Br. καὶ μὴ Md. sA. comme certains manuscrits de Xénophon. Ce καὶ est condamné par le sens, car il ne s'agit que d'une hypothèse très simple, et par la symétrie, car il ferait un singulier effet avec celui qui coordonne τὰ βλαβερά à τά τε ὠφέλιμα.

1. Voir un cas analogue I. 4. 11. « καὶ χεῖρας προσέθεσαν, αἳ τὰ πλεῖστα οἷς εὐδαιμονέστεροι ἐκείνων ἐσμὲν ἐξεργάζονται. » L'auteur souligne ainsi la délicatesse relative des œuvres qui assurent à l'homme une vie plus douce que celle des animaux.

— 5.8. διὰ δὲ Gi. Mü. — Hense, p. 172.12. « διά τε M. sA. δὲ Br. (si fides est collatoris silentio) ».

M et sA ont certainement tort, car il s'agit d'une opposition bien tranchée et non d'une addition à μὴ διαγιγνώσκων.

L. IV. Ch. 2 (§ 11 à 23).

— 11.6. τῆς (devant καλλίστης). Gi. Mü. — Gi. N. cr. p. LVIII. « Om. Stob. A. (secundum Di hic, non supra) et Vindob. » — Hense, p. 369.1 : Md aussi — καὶ καλλίστης Tr.

— 12.7. αὐτῶν (devant ἔχοιεν). Gi. Mü. et les divers éditeurs. — Hense, p. 369.11. ἑαυτῶν. Stobée. La leçon de Stobée, maintenant fixée, est favorable à la forme admise jusqu'ici. Pourtant, comme B (f° 92v°. l. 21) donne αὐτῶν (bien lu par Schenkl), l'hésitation est légitime, et nous en sommes encore à nous demander si cette diversité d'orthographe dans deux cas tout semblables ne repose pas sur un fait d'euphonie bien difficile à apprécier pour des modernes.

— *13*, *5*. δοκεῖ, ἔφη Gi. Mü. — Gi. N. cr. p. LVIII : « ἔφη, ante δοκεῖ Stob. Esc. » Hense, 369, 19. S. et sA. aussi.

— *15*, *1*. Δεινὸν γὰρ Gi. Mü. — Gi. N. cr. : « γὰρ om. Stob. » Hense, p. 370, 7. δεινὸν δ' S. Md. — δεινὸν sA. seulement. — Δὲ est inadmissible; γὰρ est nécessaire. L'ellipse de Ναὶ est claire dans la réponse et appelle la preuve δεινὸν γὰρ ἂν εἴη...

— *15*, *1/2*. Di. Sch. Gilb. τί δ'; τί δε (sic) B. f° 93, l. 18 et sA. (Hense, p. 370, 8). — τί δαί S. Md.

— *15*, *2*. ἐάν τις dans toutes les éditions. — H. 370, 8 : ἐὰν S. Md. sA. Aucune raison de supprimer ce τις qui est aussi bien à sa place ici que dans 17, 2. Stobée l'a perdu plus probablement que Xénophon, vu ses habitudes, ne l'a négligé.

— *15*, *2*, ἐχθρὰν Gi. Mü. — H. 370, 9. αἰσχρὰν S. Md. sA. δαί (ead. manu).

— *15*, *5*. Τί δ'; ἐὰν Gi. Mü. — H. 370, 11. Τί δέ ἂν S. — τί δαὶ αν (sic) Md. — τί δὲ ἂν sA. — τί δὲ ἂν B. f° 93 v°, l. 1[1].

— *16*, *1*. διορισώμεθα Gi. Mü. — H. 370, 11. διορισόμεθα S. sA. — διορισάμεθα (sic) Md. — Ce verbe dépend de βούλει; les leçons des mss de Stobée ne méritent donc pas discussion.

— *16*, *4*. γε Gi. Mü. H. 371, 2. τε Md. sA. Tr. γε S. — Il ne

1. L. Dindorf mentionnait cette leçon que Schenkl passe sous silence.

peut être question d'addition, mais de restriction, et S. appuie justement la leçon de Xénophon.

— *17, 4.* παύσῃ Gi. Mü. — Gi. N. cr. p. LVIII : « καταπαύσῃ Stob. » H. 371, 6 : « S. καταπαύση (sic) (κατα per compend.) παύση (vel-σῃ) Md. sA. »

— *17, 7.* καὶ μὴ προσιέμενον φάρμακον dans les diverses éditions. H. 371, 9. Manque dans Stobée. « Tacite e Xen. addid. Gesner ».

— *17, 9.* ὑγιᾶ Gi. Mü. — H. 371, 11. ὑγιῆ S. Md. sA. La contraction en α (selon Meisterhans, p. 118, 11) est celle du temps de Xénophon. La forme en η est usitée seulement depuis le milieu du IVe siècle.

— *17, 13.* καὶ τοῦτο Gi. Mü. — Gi. not. cr. p. LIX : « καὶ αὐτὸ Stob. A. » H., 371, 15 : « τοῦτο etiam sA. ; fallitur Gaisford. »

— *18, 4.* ὁ Σωκράτης. H., 371, 18. ὦ Σώκρατες S. Md. sA.

— *20, 5.* γὰρ ἂνGi. Mü. — H., 372, 11 : ἂν manque dans Stobée. — Et aussi dans B. (f° 94 v°, 2). — Ἂν est indispensable pour donner à δύναιτο la valeur d'un conditionnel dans la proposition principale.

— *21, 2.* ταὐτὰ Sch. Gi. (sans comment.). — τὰ αὐτὰ Sauppe, Kühner, Bornemann, Breitenbach. — Hense, p. 372, 20. ταῦτα S. Md. sA. — τὰ αὐτὰ B. (f° 94 v°, l. 12). — Nul doute que ταὐτα ne soit la vraie forme, car elle est indiquée par le sens général « dire les mêmes choses sur le même sujet ». En quelque sorte, B. fournit le sens et Stobée nous fait entrevoir la forme; la méprise de ταῦτα pour ταὐτὰ est des plus fréquentes.

— *21, 5.* ἀποφαίνηται Gi. Mü. (le mot est coordonné à λέγῃ et à φράζῃ). — Hense, 372, 24. ἀποφαίνεται S. Md. sA.

— *22, 9.* δίκαια dans les diverses éditions. Gi. N. cr., p. LIX : « Ante δίκαια addit τὰ Stob., fortasse recte; certe sic acerbior reprehensio. » — Hense, p. 373, 8 : « τὰ δίκαια S. Md. sA., haud scio an recte. »

Il se pourrait en effet que la leçon de Stobée fût la bonne; δίκαια sans article ne serait guère qu'une amplification après τὰ καλὰ καὶ ἀγαθὰ (souvent καλὰ κἀγαθά). Τὰ δίκαια, au contraire, c'est le *juste*, l'entier accomplissement du devoir ajouté à *l'honnête* qui consiste surtout à ne faire de tort à personne et à se montrer homme de bonne compagnie. Souhaitons donc l'admission définitive de τὰ dans ce paragraphe.

— *23, 2.* διατειναμένους Gi. Mü. — Gi. N. cr., p. LIX : « διατεινομένους (super διατιμωμένους) Stob. A. » — Oui, mais on lit διατιμωμένους dans S. Md. sans correction (Hense, 373, 10). — La lacune signalée par Gilbert dans sA. aux §§ 24 et 25 (καὶ ὁ

Σωκράτης, 24, 1. — οἶδεν ἢ ὅστις, 25, 3, om.) existe aussi dans M. depuis καὶ ὁ Σωκράτης jusqu'à καὶ ἀνεπιτήδεια ὅπως ἔχει. Cf. Hense, p. 561, 17.

— *24, 4.* τὸ (devant γνῶθι σαυτὸν) Gi. Mü. — Hense, 562, 2, manque dans S. (seul ici). — Le Vindob. doit avoir tort. Non seulement nous trouvons dans Platon. *Charm.*,164 E : « Τὸ « Γνῶθι σαυτὸν » καὶ τὸ σωφρόνει ἐστὶ μὲν ταὐτό », mais Xénophon lui-même, Memor., I, 2, 56, dit : « Ἡσιόδου μὲν τὸ· Ἔργον δ' οὐδὲν..... et I, 2, 57 : « ὀρθῶς ἂν ἔχοι τὸ· Ἔργον δ' οὐδὲν ὄνειδος.....[1] »

Donc, nous ne pouvons omettre l'article avec Stobée.

— *24, 6.* ἐμέλησεν Gi. Mü. — Hense, p. 562, 4. ἐμέλλησεν S. seul ici. Ἐμέλλησεν n'aurait aucun sens.

— *24, 7.* σαυτὸν devant ἐπισκοπεῖν Gi. Mü. — H. 562, 4. σεαυτὸν S (seul.)

— *25, 5.* πότερον Gi. Mü. — H. 562, 11. πότερον sA. — πρότερον S. Erreur amenée peut-être par le πρὶν précédent.

— *25, 6.* δυσπειθής Gi. Mü. — H. 562, 11, de même S. : « ἀπείθης ex ἀσθενής corr. sA. m. recenti ».

Δυσπειθής est certes préférable, car, dans la plupart des cas supposés, il ne s'agit pas d'une désobéissance absolue, mais d'un naturel rétif et non encore assoupli. De même, IV, 1, 3. δυσπειθεστάτας.

— *26, 4.* τά τε Gi. Mü. — H. 562, 20. τε manque dans Stobée. Τε s'unit bien au καὶ suivant. Omission analogue dans IV, 2, 5, où trois cas pareils sont déjà rappelés.

— *28, 4/5.* Gi. Mü. ἐπιθυμοῦσι τούτους ὑπὲρ αὐτῶν βουλεύεσθαι, καὶ προΐστασθαί γε αὐτῶν τούτους καὶ. — Gi. N. cr. p. LX : « γε post προΐστασθαι Steph. Breit | τε libri et Stob. Di. Spp. Sch. Inclusit τε Schneid. Ceterum Sch. cum Stephano ἐθέλουσι post τούτους addi vult (Sch. δὲ pro τε suspicans). » — Hense, p. 563, 14. τούτους ὑπὲρ..... αὐτῶν τούτους omis dans S. Md. sA.

Bien que les mss de Xénophon s'accordent à donner τε, la confusion entre les particules y est si facilement explicable qu'on ne doit pas hésiter à suivre l'exemple de Gilbert et Mücke. En effet, on ne voit pas bien le rôle de τε après προΐστασθαι. Il ne serait à sa place qu'après ἐπιθυμοῦσι, si l'on ajoutait ἐθέλουσι, tandis que καί... γε (« qui plus est ») insiste sur la gradation[2],

1. Cf. encore *Cyrop.*, V, 1, 21 : Τὸ δ' ἐὰν μένητε παρ' ἐμοί, ἀποδώσω, εὖ ἴστε αἰσχυνοίμην ἂν εἰπεῖν.

2. Cf. PLATON, *Phédon*. 58, D. : « παρῆσάν τινες καὶ πολλοί γε » et XÉN., *Mémor.*, IV, 3, 3 : « Ἀλλ' οἶσθά γ', ἔφη, ὅτι πρῶτον μὲν φωτὸς δεόμεθα... (La phrase précédente se termine précisément par un γε restrictif: Οὐκ ἔμοι γε).

προΐστασθαι ayant un sens plus fort que βουλεύεσθαι. D'autre part, ἐπιθυμοῦσι suffit à régir ces deux infinitifs. Il est pourtant regrettable qu'aucun groupe de mss ne nous offre ἐθέλουσι, car il ne serait pas malaisé de justifier sa présence. Si προΐστασθαι dit plus que βουλεύεσθαι, ἐθέλουσιν marque plus de résolution que ἐπιθυμοῦσιν. Il y aurait donc ainsi gradation dans les verbes principaux comme dans les verbes compléments. Mais, devant le silence des mss, on comprend que Gilbert et Mücke n'aient pas imité la hardiesse de Schenkl.

— 28.5/6. — καὶ τὰς ἐλπίδας Gi. Mü. — H. 563.14. τὰς manque dans Stobée. Il faut pourtant préférer la leçon de Xénophon à cause des déterminants τῶν ἀγαθῶν.

— 33.4. Μίνω. Gi. Mü. — A. 565.5. Μίνωϊ. Md. sA.

— 33.8. ἐδυνήθη. — H. 565.8. ἐδυνήθη. Md. sA. — ἠδυνήθη S comme les mss de Xénophon.

Bien que les mss semblent, selon l'expression fort juste de Dindorf « se jouer » au milieu de formes contradictoires, ἠδυνήθη serait mieux à sa place chez un atticiste que chez Xénophon. — ἐδυνήθη (Cf. Meisterhans) est plus probablement la forme choisie par notre auteur.

— 34.3. συντιθείη. Mü. — Gi. N. cr. p. LX : « συντεθείη Cω, συντιθεῖ et συντιθῇ Stob. A et Vindob., συνθείη B. Di. » — H. 565.17. Md a aussi συντιθῇ. — συντιθη (sic) S. συντιθείη paraît nécessaire avec εἴη et εὐδαιμονοίη.

— 34.5. ἔφη après οὐδέν. — H. 565.18. Manque dans Stobée.

Livre IV. Ch. 2. (§ 37-38-39).

— 37.4. καὶ τί νομίζεις. Gi. Mü. — H. 422.9 : καὶ manque dans Stobée, mais cette absence est naturelle. Le morceau est détaché complètement de ce qui précède. Le καὶ donné par B est une liaison aussi naturelle entre cette interrogation et la précédente que celle de καὶ δῆμον, une ligne plus haut.

Livre IV. Ch. 3. (§§ 3-6).

— 3.7. γε (après ἀναπαύσεως). Gi Mü. — Cf. Wachsmuth, I, p. 46, l. 11. τε F.

Ce τε produirait un effet bizarre, γε au contraire uni à καὶ est d'une utilité analogue à celle de la même particule dans IV. 2.28, déjà cité.

LIVRE IV. CH. 4. (§ 5 à 25).

— *5.6.* βούλοιτο Gi. Mü. H. 373.17. μέλλοιτο S, seul à citer jusqu'au § 13 du même chapitre. Même à l'actif μέλλω serait moins approprié aux circonstances : il s'agit bien d'un désir, d'une intention. A plus forte raison μέλλοιτο est-il suspect. Voyez d'ailleurs le second membre de la comparaison : ἐὰν δέ τις βούληται.

— *6.3.* ἔφη. H. 374.2. Omis dans S, et *10.2.* (Hense, 375.3).

— *6.5.* ὦ Gi. Mü. H. 374. 4. Omis dans S.

— *6.5.* τὰ αὐτὰ les div. éditeurs. H. 374.5 : ταῦτα S. Même erreur déjà discutée IV. 2.21.

— *7.4.* πρότερον *id.* H. 374.10 : πρὶν S. Cette construction de πρὶν adverbe est insolite.

— *7.4.* πειρᾷ *id.* H. *374,10* : Omis dans S. Hense ajoute : « Vix desideratur πειρᾷ. »

— *7.5.* ἐστίν *id.* H. 374.11. γίνονται. S.

— *7.6.* ἃ καὶ *id.* H. *ibid.* 12. καὶ. S.

Καὶ seul était strictement suffisant, ἃ aussi, quoique d'un emploi moins fréquent que ὥσπερ. Pourtant, vu l'insistance ironique de Socrate et le très grand nombre des cas où le sophiste, pas plus que le philosophe, ne peut varier dans ses affirmations, ἃ καὶ est d'un effet très juste et comparable à cette phrase du *Banquet*. 2.25. Δοκεῖ μέντοι μοι καὶ τὰ τῶν ἀνδρῶν σώματα ταὐτὰ πάσχειν ἅπερ καὶ τὰ τῶν ἐν τῇ γῇ φυομένων.

— *8.6* ἂν ἀπολειφθείην Gi. Mü. — H. 374-21. Invertit S.

— *10.5.* ἀποδείκνυμαι Sch. Gi. Mü. — Gi N. cr. p. LXVI. « ἐπιδείκνυμι Stob., ut eamdem praepositionis varietatem supra C habet et § 1 C pr. Hae lectiones, quanquam § 12 ἐπίδειγμα est, eo magis spernendae sunt, quod etiam § 18 perverse ἐπιδείκνυμαι C (aliique) et Stob. habent. Cf. ad III. 10. 10. » — Hense, p. 375. 6 : ἐπιδείκνυμι dans Tr. ; de là la vulgate, mais S, seul ici, a ἀποδείκνυμι.

Sauppe (*Lexilog. Xenoph.*) renvoie à l'*Econ.* III. 1[1] où l'auteur (au moins d'après les mss) passe de ἀποδείξῃς... à ἐπιδεικνύναι puis à ἐπιδεικνύω, sans qu'on puisse nettement démêler les rai-

1. Ἐγώ σε οὐκέτι ἀφήσω... πρὶν ἄν μοι ἃ ὑπέσχησαι ἐναντίον τῶν φίλων τουτωνὶ ἀποδείξῃς. — Τί οὖν... ἤν σοι ἀποδεικνύω (sic codices) πρῶτον μὲν οἰκίας τοὺς μὲν ἀπὸ πολλοῦ ἀργυρίου ἀχρήστους οἰκοδομοῦντας, τοὺς δὲ ἀπὸ πολὺ ἐλάττονος πάντα ἐχούσας ὅσα δεῖ, ἢ δόξω ἕν τί σοι τοῦτο τῶν οἰκονομικῶν ἔργων ἐπιδεικνύναι;... Τί δ' ἤν τὸ..... ἐπιδεικνύω;

sons de ces différents choix et il en conclut qu'on ne peut guère établir de distinction entre les deux composés.

Pourtant, si nous consultons différents passages des *Mémorables*, la confusion ne semble pas possible ; ἐπιδείκνυμι se présente avec deux acceptions principales. Il signifie : *montrer au doigt* (ἐπὶ indique la direction matérielle) comme dans III. 10. 9 : « ἐπιδείξαντος αὐτοῦ τῷ Σωκράτει θώρακας. » — Ou bien, au sens intellectuel, il marque une insistance dans l'exposition des idées, il désigne une démonstration d'un caractère didactique. Ainsi dans II. 1. 21 : καὶ Πρόδικος δὲ ὁ σοφὸς ἐν τῷ συγγράμματι.... ὅπερ δὴ καὶ πλείστοις ἐπιδείκνυται. Breitenbach le traduit ici par *vorträgt*. « Il correspond, dit-il, à ἐπίδειξις, terme qui désigne ordinairement les déclamations des sophistes. » Par contre, ἀποδείκνυμι indique un énoncé simple et sans prétention.

Ainsi I. 1. 11 : Τοὺς φροντίζοντας τὰ τοιαῦτα μωραίνοντας ἀπεδείκνυεν. — IV. 4. 11 : Δῆλος εἶ ....καὶ νῦν διαφεύγειν ἐγχειρῶν τὸ ἀποδείκνυσθαι γνώμην, ὅ τι νομίζεις τὸ δίκαιον et IV. 7. 2 : εἴ ποτε δεήσειε γῆν... ἢ διανεῖμαι ἢ ἔργον ἀποδεῖξασθαι. Or, dans notre passage (IV. 4. 10), c'est le cas d'accueillir ἀποδείκνυσθαι, car Xénophon oppose à dessein la simplicité de Socrate à la subtilité du sophiste. Et d'ailleurs, deux lignes plus haut, Stobée et Xénophon sont d'accord pour nous donner « οὐδὲν παύομαι ἀποδεικνύμενος. Sans doute Socrate revient souvent à la charge, mais toujours sur un ton de conversation familière et sans se poser en maître de philosophie comme Hippias.

— *13.1.* — Gilb. et Mü. ont raison de préférer γὰρ de Xénophon à ἄρα de Stobée (Hense, p. 375, 22), proposé par Hartman (p. 169, *An. Xen.*) « Cum Hippia disputans Socrates dicit τὸ νόμιμον δίκαιον εἶναι. Rogat Hippias : ἆρα τὸ αὐτὸ λέγεις νόμιμόν τε καὶ δίκαιον εἶναι » et « ἔγωγε » respondet Socrates. Tum Hippias : οὐ γὰρ αἰσθάνομαί σου ὁποῖον νόμιμον ἢ ποῖον δίκαιον λέγεις. Recte procedet disputatio si pro οὐ γὰρ αἰσθάνομαι scriptum erit οὐκ ἄρ' αἰσθάνομαι. » Hartman a tort de croire le sens de *donc* nécessaire ici. En réalité Hippias poursuit sa première pensée et en donne le motif. Il fallait entendre : « Si je te pose cette question, c'est que je ne comprends pas.... »

— *13, 1.* Gilb. N. cr., p. LXVI : « μᾶλλον post σου (an potius post γάρ?) addidi, cum in libris et apud editores absit. Necessarium videtur, nisi malis ἢ ποῖον δίκαιον delere. » Aucun ms. n'autorise cette amplification que Mücke n'a pas adoptée. Je ne vois pas quelle valeur Gilbert a pu lui attribuer, car elle n'ajoute rien à la pensée, absolument claire, et constitue, ce

semble, un pléonasme vicieux avec ποῖον comme avec ὁποῖον. On ne peut songer davantage à supprimer ἢ ποῖον δίκαιον ; car les deux définitions sont également nécessaires de la part d'Hippias, pour que Socrate poursuive la discussion. Schenkl et Jacob ont préféré ὁποῖον, le second, à ποῖον des mss., comme plus régulier. Les exemples cités en note par Dindorf (p. 176) appuient ce choix. Pourtant, Mücke semble avoir vu juste en expliquant le choix de ποῖον par une raison d'euphonie, et il cite plusieurs cas semblables. *Cyrop.*, I, 6, 43. (ὅπως... πῶς) — IV, 3, 19. (ὅτι... τί). — *Mémor.*, I, 1, 11 (cité aussi par Kühner) : « διελέγετο σκοπῶν ὅπως ὁ... κόσμος ἔχει καὶ τίσιν ἀνάγκαις ἕκαστα γίγνεται τῶν οὐρανίων.

— *14, 10.* ἢ καὶ Gi. Mü. — H., 376, 19. καὶ S. Md. sA. (et B¹). La correction ἢ καὶ dans B est très préférable à la leçon de Stobée; ἢ est aussi nécessaire qu'à la ligne précédente.

— *14, sf.* ἔγωγ' Gi. Mü. — H., 376, 20. ἔγω S. Md. — ἐγών sA. Μὰ Δί' amène la restriction γε. « Par Jupiter, pas moi du moins » et les mss de Stobée doivent avoir tort. Hense le reconnaît en adoptant ἔγωγ' dans son texte.

— *15, 6.* αἰτιώτατοι ὦσι τοῦ τοῖς νόμοις πείθεσθαι. — Gi. Mü. H. 377, 5. τοῦ manque dans les mss de Stobée. Leur leçon serait conforme à la syntaxe ordinaire de αἴτιος. Ainsi, dans *Hellen.*, II, 3, 32 : μεταίτιος εἶ ἐξ ὀλιγαρχίας ὑπὸ τοῦ δήμου ἀπολωλέναι et VII, 4, 19 : αἴτιος ἐδόκει εἶναι τὴν μάχην συνάψαι. On comprend qu'il soit plutôt suivi de l'article, quand il a pour complément une proposition infinitive. Goodwin, p. 319, *op. cit.*, en cite deux cas : Isocr., IV, 28... τοὺς καρποὺς οἳ τοῦ μὴ θηριωδῶς ζῆν ἡμᾶς αἴτιοι γεγόνασι et *Anab.*, VII, 7, 48. κατηράσατο τῷ αἰτίῳ τοῦ μὴ πάλαι ἀποδεδόσθαι τὸν μισθόν. La liaison est plus utile en raison de la longueur du complément. Pourtant on cite quelques exemples de Xénophon où l'article introduit un infinitif simple complément de l'adjectif. Ainsi dans les *Hellén.*, VII, 2, 10 et VII, 5, 18, l'expression αἴτιος τοῦ ποιεῖν. Mais l'ensemble des témoignages reste favorable à l'admission de l'article et l'on comprend que Hense l'ait introduit dans son texte.

— *16, 10.* αἱρῶνται Gi. Mü. — H. 377, 16. αἴρωνται Tr. αἱρωνται (*sic*) S — αἴρωνται Md. — αἴρονται sA.

— *16, 10.* Gi. N. cr., p. LXVI. « τοῖς αὐτοῖς ἥδωνται (τοὺς αὐτοὺς εἰδῶνται) post αὐτοῖς excidisse putat θεάμασιν vel ἀκούσμασιν Reiske, σιτίοις Madwig, ᾄσμασιν Sch. » (p. 121.) — Hense, p. 377, 17. τοῖς αὐτοῖς Stobée. — Aucun ms. n'autorise ces propositions et Xénophon (cela ne lui est pas particulier) aime assez à sous-entendre πρᾶγμα dans des cas où, en français, nous préférerions un terme

précis, un mot de circonstance, pour qu'on se contente de τοῖς αὐτοῖς. C'est ce qu'a fait Mücke. La diversité même des conjectures est un argument qui ne plaide point en leur faveur. Il vaut mieux s'en tenir à la remarque maligne de Schneider sur la leçon de Reiske « cujus sagacitatem equidem admiror ».

— *17, 5.* Gi. N. cr. LXVI : « παρακαταθέσθαι libri, Stob. Esc., παρακαταθήκας Stob. A.— Hense, 378, 4 « παρακαταθέσθαι Md. sA. ut Xen. omis. S. nisi igitur alius error subest Gaisfordi, παρακαταθήκας debetur correctori codicis Paris. 1985 ».

— *17, 13.* ἢ (devant ἡγεμονίαν) les div. édit.—H. 378, 12. ἢ omis. Stobée. — ἢ n'est pas absolument nécessaire devant le premier terme de l'énumération, mais il insiste heureusement sur l'accumulation des détails comme devant χρήματα et γονεῖς.

— *17, 17.* τῷ δ'ἄν τις βούλοιτο μᾶλλον φίλος... dans les div. édit. — H. 378, 15 τοῦ S. Md. sA. (τῶ Gesn[1]. tacite e Xen.)

Τῷ est nécessaire à cause du deuxième membre de la comparaison ἢ τῷ τοιούτῳ.

— *17, 18.* τῷ (devant δ'ἄν). — H. 378, 17. τῷ sA. Tr. τὸν Md. et (corr. in τῶι) S.

— *18, 2.* ἀποδείκνυμαι dans les div. édit. — H. 378, 21 : ἐπιδείκνυμαι S. Md. sA. — B aussi (f° 106 v°, l. 17). — ἀποδείκνυμαι est préféré pour les mêmes raisons que plus haut (§ 10, 5).

— *18, 3.* σύ δ' εἰ τἀναντία γιγνώσκεις. — H. 378, 21 à 379, 1 : σὺ δὲ τἀναντία ἃ γιγνώσκεις S. Md. sA. — Stobée doit citer d'une façon inexacte, car Socrate n'a pas de raison de croire qu'Hippias a de quoi le confondre, et, le crût-il, il ne serait pas de bonne guerre d'en convenir avec cette complaisance.

— *19,2.* ταὐτὰ Gi. Mü. — H. 379, 5 : ταῦτα S (seul ici cite le passage jusqu'au § 24). Le ms. de Stobée a tort comme dans IV, 2, 21 et IV, 4, 6.

— *19, 5.* ἄν Gi. Mü. — H. 379, 7. Manque dans Stobée. La particule ne doit pas plus être omise ici que dans III, 9, 3.

— *19, 6.* οὖν Gi. Mü. — Gi. N. cr. p. LXVII : « Omis. BEJ. — H. 379, 8. Manque aussi dans S. — Οὖν résume bien ici les principes qui se dégagent des réponses précédentes.

20, 5. Τί δή ; Gi. Mü. — H. 379, 15 Τί δ' S. La leçon de Stobée marque plus faiblement l'étonnement que cause au philosophe le scepticisme de la déclaration οὐκέτι...

— *21, 1.* ἄλλα Gi. Mü. — H. 379, 16. ἅμα S. n'est pas aussi simple ni aussi clair qu'ἄλλα.

— *21, 6/7.* — οἱ μὲν λανθάνοντες, οἱ δὲ βιαζόμενοι Gi. Mü. — H. 380, 1 : omis. S. — Ces mots sont le développement, sinon attendu,

du moins très vrai, de ἔνιοι. Il n'y a là ni redondance blâmable, ni apparence d'interpolation.

22, 3. νὴ Δί', ἔφη Gi. Mü. — Hense, 380, 3. νὴ Δία S. (corr. ex δί).

— *23, 9.* Gi. N. cr., p. LXVII : « ἔφη post Δῆλον ὅτι omis. Stob. » S. (seul ici) porte πότερα οὖν ἔφη ὅτι.

— *23.9/10.* ἀκμαζόντων. Τὰ τῶν μὴ. Gi. Mü. — H. 380.13 : « om. Tr. et, ni fallor, etiam S. »

— *23.13.* ὡς οὐ δεῖ. Gi. Mü. — H. 380. 16. ὡς οὐδὲ S (absurde). ὡς δὲ Tr. p. 70.

— 24.2. Gi. N. cr. p. LXVII. « Inter νόμιμον et ἔφη addunt μὲν Cob. Di. Sch. » — Hense 380-20. — μὲν n'est pas dans Stobée. Breitenbach, Sauppe, Gilbert et Mücke ne l'ont pas adopté. Breitenbach, pour justifier l'absence de μὲν (entschiedener Gegensatz) renvoie à III. 6. 1. L'exemple n'est pas probant; car δὲ y indique simplement le passage d'un fait à un autre. Ici δὲ signifie « et pourtant » et appelle un « c'est vrai » auquel il s'oppose. Aussi la présence de la particule est-elle très supposable dans le texte primitif.

24.11. αὐτοὺς Gi. Mü. — H. 381.9 : αὐτοῖς libri Stob. Évidemment αὐτοῖς n'ajoute rien au sens de παραβαίνουσι tandis qu'αὐτοὺς, en opposition à νόμους, fait apprécier le merveilleux pouvoir de ces lois qui contiennent en elles-mêmes le châtiment de ceux qui les enfreignent.

25.6. νόμιμον εἶναι Gi. Mü. — H. 381.15. νόμιμον S. Md. sA. L'omission d'εἶναι donnerait à cette conclusion un sens tout différent de celui qui est attendu. L'identité de la loi et de la justice est présentée, non comme agréable aux dieux, mais comme imposée à la terre par les dieux.

L. IV. Ch. 5 (§ 2-12).

— *2.6.* κτῆμα Gi. Mü. — H. 509.4. De même Br. — καὶ κτῆμα S. Md. sA « sed delevit καὶ, subdita lineola sA. »

— *5.4.* δὲ (après δουλείαν). — H. 509.18. Manque dans S. Md. sA. Br.

Il y a autant de raisons de l'admettre ici qu'avec πότερα et ποίους placés auparavant et avec σοφίαν et σωφροσύνης qui le suivent.

— *5.4.* κακίστην νομίζεις. Gi. Mü. — H. 509.18. De même S et sA « Md. et Br. invertunt ».

— *8.5.* ἐγκράτεια dans les div. édit. H. 510.21 ἐγκράτειαν Stob. La construction personnelle et la construction impersonnelle sont toutes deux employées par Xénophon avec ἔοικε. Il semble pourtant naturel de donner ici la préférence au nominatif, puisque les mss de Xénophon nous le recommandent.

— *9.5.* Gi. N. cr. p. LXIX : « Ἡ μὲν ἀκρασία Stob. A. | Ὥσπερ ἡ μὲν ἀκρασία libri, Di², Spp., Breit., Sch., quod neque III. 10. 11. tuetur, neque Plato Phaed. p, 90 A. Sane malim Ὅτι ἡ μὲν ἀκρ. vel ἡ μὲν γὰρ ἀκρ. vel simile; Gerth. proponit Ὡς ἡ μὲν ἀκρ. (« nam » ut Cyrop. IV. 2. 25 et 37). » Voici les textes indiqués par Gerth : Ὡς ὁ τοῦτο ποιῶν οὐκέτ' ἀνήρ ἐστιν, ἀλλὰ σκευοφόρος — et Καὶ τἄλλα..... ἕτοιμα ποιεῖτε, ὡς αὐτίκα μάλα παρέσονται ὁπότεροι ἂν κρατῶσι. — Hense, p. 510.26 : Ἡ μὲν ἀκρασία est aussi la leçon de tous les mss de Stobée.

Gilbert a tort de rejeter (avec Ernesti et Leunclavius) ὥσπερ adopté, après différents éditeurs, par Schenkl et Mücke. L'exemple tiré des *Mémorables* III. 10. 11. Πῶς οὖν τῷ ἀρρύθμῳ σώματι ἁρμόττοντα τὸν θώρακα εὔρυθμον ποιεῖς ; Ὥσπερ καὶ ἁρμόττοντα, ἔφη — ne nous éclaire pas pour le cas présent. Car ὥσπερ y signifie « par le fait même, du même coup. » Or on ne trouve pas ici la même idée de simultanéité, d'équivalence. — Ὡς proposé par Gerth signifie « vu que » dans les exemples qu'il cite à l'appui de sa conjecture. Elle paraît inutile, car B (f° 109ᵛᵒ, l. 14) donne ὥσπερ, et ce mot semble ici tout à fait à sa place avec la valeur de « par exemple ». Il introduit la preuve, l'explication de la théorie par quelques détails tirés de la vie pratique. Il se présente à nous avec cette valeur dans Œdipe à Colone, v. 776-7. (Édit. Tournier-Desrousseaux.)

« Ὥσπερ τις εἴ σοι λιπαροῦντι μὲν τυχεῖν
μηδὲν διδοίη μηδ' ἐπαρκέσαι θέλοι. »

et dans les *Mémorables* même III. 3. 12 : ὅταν γε χορὸς... γίγνηται, ὥσπερ ὁ εἰς Δῆλον πεμπόμενος.

Concluons donc en souhaitant avec Mücke que ὥσπερ soit définitivement maintenu en tête de cette phrase.

— 9.7. Gi. N. cr. p. LXIX : « ἀγρυπνίαν ineptum est (potius πόνους ut II. 1. 30. πονεῖν) ; etiam pro καρτερεῖν Xen. scripsisset ἀναμένειν. » H. 511. 1. Stobée, comme les mss de Xénophon, donne ἀγρυπνίαν.

Pourquoi Xénophon ne joindrait-il pas dans cette énumération l'insomnie à la faim, à la soif et aux besoins des sens. L'insomnie, n'est-ce pas plus expressif que la fatigue en général ?

L'ἀγρυπνία fait désirer le repos et le sommeil (car Xénophon dit plus bas ἀναπαύσασθαί τε καὶ κοιμηθῆναι) au moins autant que les πόνοι.

Quant à la citation invoquée « οὐ γὰρ διὰ τὸ πονεῖν, ἀλλὰ διὰ τὸ μηδὲν ἔχειν ὅ τι ποιῇς ὕπνου ἐπιθυμεῖς » elle n'est point concluante. Ἀγρυπνία eût été une supposition trop hardie pour une vie aussi oisive ; πονεῖν était certes bien assez fort en parlant d'une courtisane. Conservons donc ἀγρυπνία avec les divers éditeurs, comme un élément très heureusement placé dans cet ensemble.

Quant à καρτερεῖν, pourquoi Gilbert veut-il lui substituer ἀναμένειν plus fréquemment employé, ce semble, avec le sens intransitif ? Ainsi IV. 3. 13 : « ἂν μὴ ἀναμένῃς ἕως... », καρτερεῖν exprime bien la force acquise de la volonté dans la lutte contre le désir et Schneider l'interprète justement « ῥᾳδίως φέρειν. » Il renvoie à I. 6. 7 : « ἐμοὶ δὲ ἄρα οὐκ οἴει, τῷ σώματι ἀεὶ τὰ συντυγχάνοντα μελετῶντι καρτερεῖν, πάντα ῥᾷον φέρειν.... » et II. 6. 22 : « ἀφροδισίοις ἡδόμενοι καρτερεῖν, ὥστε μὴ λυπεῖν », sibi moderari, quo minus.... » Ces deux exemples prouvent également que nous devons avoir ici la vraie rédaction.

— *10.2.* τῶν τοιούτων Gi. Mü. — H. 511. 10. De même Md. — καὶ τῶν τοιούτων S. sA. Br. Ce καὶ ne paraît pas pouvoir être défendu.

— *10.5.* ἐχθροὺς Gi. Mü. — Gi. N. cr. p. LXIX. « ἐχθροὺς B. D. G. Stob. | ἐχθρῶν Cω, quod praestat ; nam non potest comparari I. 5. 1. » — Hense, 511. 13. — Gilbert a tort de regretter ἐχθρῶν et ἐχθροὺς est aussi bien choisi ici que τοὺς πολεμίους.

D'une part, il est vrai, il s'agit des ennemis de l'État et de l'autre d'ennemis personnels, mais là n'est pas la question. Κρατεῖν avec l'accusatif indique plutôt une victoire, avec le génitif une domination continue. Telle est l'opinion de Koch. Mücke a donc bien fait de conserver l'accusatif avec les principales sources.

— 10.5. κρατήσειεν Gi. Mü. — Hense, 511. 13 : κρατήσειεν S. sA. Br. comme les mss de Xénophon — ἐγκρατήσειεν Md. Cette dernière leçon n'est pas défendable.

— *10.6.* ὠφέλειαι Gi. Mü. — H. 511. 14. ὠφέλεια dans les mss de Stobée.

Le pluriel très usité de ce mot convient mieux ici que le singulier pour faire ressortir les multiples avantages de la tempérance.

— *11.4.* ἔφη Gi. Mü. — H. 511. 21. Manque dans Stobée.

— *11.5.* ἀμαθεστάτου dans les div. édit. — H. 512. 1. ἀκρατεστάτου. Stobée.

La phrase semble quelque peu décousue, si l'on s'en tient au texte de Xénophon. Car il n'explique que dans la phrase suivante (un peu tard) la toute-puissance de la passion, par l'absence de raisonnement, chez certains hommes, et montre alors qu'il en est de même dans la brute.

Dans le texte de Stobée l'homme abandonné à ses passions est, plus logiquement, comparé d'abord à la brute comme au type des appétits aveugles. En adoptant ἀκρατεστάτου, il y aurait donc progression régulière : d'abord l'homme intempérant (ἀκρατὴς) comparé à l'animal qui ignore la tempérance (ἀκρατεστάτου), puis, la preuve de cette énonciation, l'homme sans élévation morale (μὴ σκοπεῖ τὰ κράτιστα) comparé aux êtres absolument dépourvus de raison (τῶν ἀφρονεστάτων βοσκημάτων).

— *11.7/8.* — ἀλλὰ τοῖς Gi. Mü. — H. 512. 4 : de même Br. Md. — ἀλλά τοι S. sA. Cette dernière leçon ne peut évidemment s'accorder avec les mots suivants ἐγκρατέσι μόνοις.

L. IV. Ch. 6. (§ 10-11).

— *11.5.* ἕκαστοι Gi. Mü. — Gi. N. cr. p. LXXIII : « Post ἕκαστοι ἑκάστοις addit. Stob. Esc. » — Hense, p. 339. 18. S. sA aussi.

— *11.9.* δὲ Gi. Mü. — H. 340. 2 : δαὶ S. Md. Tr. — δὲ sA. — δαὶ B, f° 112 v° l. 15. Malgré cet ensemble de leçons en faveur de δαὶ, le sens n'autorise nullement le choix de ce mot. Socrate poursuit paisiblement son questionnaire et l'on ne voit pas bien pourquoi, arrivé à ce point, il marquerait de l'étonnement. Le μόνοι γ' ἔφη que vient de répondre Euthydème est bien conforme au désir du maître et l'erreur des copistes est ici facilement explicable par l'influence de la prononciation.

— *11.10.* οἶμαι Sch. Gi. — οἴομαι Mü. — H. 340. 4. οἴομαι Stob. et B.

Livre IV. Ch. 7. (§ 2-10).

(Wachsmuth. Vol. II, p. 247).

3.2. δυσσυνέτων Sch. Gi. — δυσξυνέτων Mü. — δυσξυνέτων Wachsm. 247. 11. Stobée. — Selon la statistique fournie par Meisterhans, p. 181. 47, il est plus probable que Xénophon dut employer le σ. Mücke a beau dire dans sa préface que la réforme de l'orthographe attique s'accomplissait pendant l'absence de notre auteur et qu'il a pu revenir aux façons de parler de sa jeunesse à son

retour, il ne prouve rien parce qu'il veut trop prouver. Croira-t-on que le chef improvisé des Dix-Mille soit resté si complètement étranger aux hommes et aux choses de sa patrie ? Ces habitudes nouvelles, dont la réforme sus-mentionnée ne fut que la consécration officielle, croit-on qu'il les ait ignorées, qu'il n'en ait pas subi l'influence ? L'ensemble de son œuvre, la tournure bien athénienne, malgré tout, de son esprit, les caractères de sa syntaxe et de son style, ne permettent pas de s'arrêter à une conclusion si sévère.

— *6.5*. ἐβουλήθησαν Gi. Mü. — Wachs. p. 248. 8. ἠβουλήθησαν Stobée.

D'après Meisterhans, p. 134, § 62, ce n'est que depuis 300 av. J.-C. que l'η est employé couramment dans les Inscriptions. L'orthographe de Stobée est donc vraisemblablement d'une époque postérieure à celle de Xénophon.

— *9.8*. αὐτοῦ Mü. Gi. N. cr. p. LXXIV : « αὐτὸν D. ἑαυτῷ. J. Weiskio auctore, inclusum exstinxerunt Di., Sauppe, male servavit Schneid. cum V et Ernestio τὸν.... προσέχοντα scribens. » — Wachs. 249. 3. ἑαυτοῦ Stobée — B aussi. — Il n'y a rien à ajouter à l'excellente note de Breitenbach. τοῦ..... προσέχοντος ἑαυτῷ dépend de μᾶλλον, mais il est mis en vedette comme concentrant la force de toute la pensée[1]. Cette construction a pour conséquence l'addition de ἑαυτοῦ. Rapprochons de ce cas celui où l'on ajoute ἤ pour éclaircir le sens d'un comparatif après un génitif. Cf. Platon, *Gorgias*, p. 500 C. οὔ τι ἂν μᾶλλον σπουδάσειέ τις καὶ σμικρὸν νοῦν ἔχων ἄνθρωπος, ἤ τοῦτο.

— *10.3*. οἱ θεοὶ Gi. Mü. — Gi. N. cr. p. LXXIV : « θεοὶ omis. Stob. » — Wachs. p. 249. 5. οἱ omisit L (le seul qui fournisse la citation).

1. Breitenbach a pourtant mis cet αὐτοῦ timidement entre crochets.

CONCLUSION

Que conclure de cette longue revue qui nous fixe sur l'importance des données de Stobée pour la constitution du texte des *Mémorables*? Sans doute, dans la majorité des cas, on serait bien fâché de donner la préférence au texte du compilateur. On y trouve des barbarismes et des solécismes grossiers, des lacunes assez fréquentes, par le fait d'un ou de plusieurs manuscrits. Souvent, les particules font défaut ou sont soumises à des échanges malheureux. L'orthographe a, dans plus d'un cas, un caractère de modernité inacceptable.

Tout cela prête à bien des suppositions.

Ou les copistes ont fort maltraité cette énorme anthologie, ou Stobée citait sans se soucier d'une exactitude rigoureuse certains passages de ses livres favoris, ou il les copiait à la légère, ou l'exemplaire qu'il avait sous les yeux était déjà bien altéré.

Quoi qu'il en soit, et en opérant l'élimination la plus sévère, il reste encore un gain très appréciable, ce semble, d'une vingtaine de leçons, qui, nous l'espérons, pourront être mises à profit par les futurs éditeurs.

Si cette étude a réussi à apporter quelque lumière dans la lecture et l'appréciation de A et de B et dans l'utilisation des Extraits de Stobée, nous nous croirons trop bien payé de notre peine. Les amis de Xénophon, ceux qui croient avec Dörwald[1], que les *Mémorables* ont une haute portée morale et doivent figurer comme tels parmi les livres classiques, nous pardonneront aisément les cas où nous avons pu nous méprendre sur la valeur des nouvelles données, en songeant aux difficultés multiples d'une pareille entreprise.

1. V. Introd., p. 7.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Valeur scientifique, littéraire, morale des *Mémorables* 1
Histoire du Texte, des origines à Schenkl 9
Appréciation générale des travaux de Schenkl sur les *Mémorables*. 24
Les derniers éditeurs des *Mémorables* 26

PREMIÈRE PARTIE

1) Critique de la Collation du *Par.* 1740. 29
2) Critique de la Collation du *Par.* 1302. 31
3) Discussion des nouvelles leçons tirées des deux manuscrits. . 34

APPENDICE

1) Nouvelle collation de A. Rectification aux lectures de Schenkl. 42
2) Nouvelle collation de B. Rectification aux lectures de Schenkl. 53

DEUXIÈME PARTIE

1) Ce que Wachsmuth et Hense ont fait pour le texte de Stobée. 61
2) Discussion des leçons tirées de Stobée. 64

CONCLUSION. 103

RENNES, IMP. FR. SIMON, SUCCr DE A. LE ROY

48. Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneève de Paris, par Ch. Kohler. 6 fr.
49. Deux versions hébraïques du Livre de Kalilâh et-Dimnâh, par J. Derenbourg. 20 fr.
50. Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378. par A. Leroux. 7 fr. 50
51. Les principaux monuments du musée égyptien de Florence, par W.-B. Berend, Ire partie. Stèles, bas-reliefs et fresques. Avec 10 planches photogravées. 50 fr.
52. Les lapidaires français du moyen-âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La religion védique, par E. Bergaigne. Vol. II et III. 30 fr.
55. Les Établissements de Rouen, par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage, par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire, contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues, précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux-breton et sur l'âge et la provenance des gloses par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les Établissements de Rouen, par A. Giry. Tome second. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li Romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens. Poème de la fin du XIIe siècle, par A.-G van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne. IIe partie. Compilation dite de « Frédégaire », par G. Monod. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le Pieux (963-1031), par C. Pfister. 15 fr.
65. Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, par H. Meylan, suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet. 5 fr.
66. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 25 fr.
67. Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault. 6 fr.
68. Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publiées par A.-J. Gayet. Avec 10 planches. 17 fr.
69. Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 3 fr. 50
70. Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep, par Philippe Virey. 8 fr.
71. Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon, avec 14 pl. 10 fr.
72. Johannis de Capua directorium vitae humanae. Alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Khalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg, membre de l'Institut, 2 fascicules. 16 fr.
73. Mélanges Renier. Recueil de travaux publiés par l'École en mémoire de son président Léon Renier. Avec portrait 15 fr.
74. La Bibliothèque de Fulvio Orsini. Contribution à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance par P. de Nolhac. 15 fr.
75. Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIe siècle, par A. Lefranc. 6 fr.
76. Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V, conservés aux archives du Vatican, par M. Prou. 6 fr.
77. Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières, par G. Desdevises du Dezert. 5 fr.
78. Grammatica linguae graecae vulgaris auctore S. Portio. Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. 12 fr. 50
79. La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu, par Amiaud. 7 fr.
80. Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or, par P. Lejay. 9 fr.
81. Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah. Traduit en français sur les manuscrits arabes. par M. Metzger. 15 fr
82. Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise ; analyse critique d'après les manuscrits de Paris, par E. Löseth. 18 fr.
83. Le théâtre indien, par Sylvain Lévi. 18 fr.
84. Documents des archives de la chambre des comptes de Navarre, publiés par J.-A. Brutails. 6 fr.
85. Commentaire sur le Séfer Yesira ou livre de la création par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 10 fr.
86. Étude sur Geoffroi de Vendôme, par L. Compain. 7 fr. 50
87. Les derniers carolingiens, Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991), par F. Lot. 13 fr.
88. La politique extérieure de Louise de Savoie. Rel. dipl. de la France et de l'Angleterre pendant la captivité de François Ier (1525-1526), par G. Jacqueton. 13 fr. 50
89. Aristote, Constitution d'Athènes. Traduit par B. Haussoulier avec la collaboration de E. Bourguet, J. Bruhnes et L. Eisenmann. 5 fr.
90. Étude sur le poème de Gudrun, par A. Fécamp. (Épuisé.)
91. Pétrarque et l'humanisme d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac. (Épuisé)
92. Études de philologie néo-grecque, par J. Psichari. 22 fr. 50
93. Chroniques de Za'ra Yâ'eqôb et de Ba'eda Mâryâmj, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478. (Texte éthiopien et trad.). par J. Perruchon. 13 fr.
94. La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus, par L. Havet. 4 fr.
95. Les lamentations de Matheolus et le livre de Leesce de Jehan Le Fèvre de Resson (poèmes français du XIVe siècle). Ed. critique publiée par A.-G. van Hamel. T. Ier. Textes français et latin des Lamentations. 10 fr.
97. Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Étude sur un papyrus égyptien du musée de Berlin, par G. Jéquier. 10 fr.
98. Les fabliaux. Études de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge par J. Bédier. Seconde édition. 12 fr. 50
99. Eudes, comte de Paris, et Roi de France (882-898), par E. Favre. 8 fr.

101. Étude sur la vie et le règne de Louis VIII (1187-1226), par C. Petit-Dutaillis. 16 fr.
102. Planti Amphitruo edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais, Fourel, Gobin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch Segrestaa, Taillart, Vitry. 6 fr.
103. Saint Césaire, évêque d'Arles (503-543), par A. Malnory. 8 fr.
104. Chronique de Galâwdewôs. Texte éthiopien, traduit et commenté, par W.-E. Conzelman. 10 fr.
105. Al-Fakhri. Histoire du Khalifat et du Vizirat jusqu'à la chute des Abbassides. Texte arabe publié par H. Derenbourg. 25 fr.
106. Jean Balue, Cardinal d'Angers (1421 ?-1491), par A. Forgeot. 7 fr.
107. Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Târâ, par G. de Blonay. 2 fr. 50
108. Essai sur l'histoire de l'Augustalité dans l'Empire romain, par Félix Mourlot. Avec 2 cartes. 5 fr.
109. Tite-Live. Étude et collation du ms 5726 de la Bibl. Nat., par J. Dianu. 2 fr. 75
110. Philippe de Mézières et la croisade du XIVe siècle, par N. Jorga. 18 fr.
111. Les lapidaires indiens, par L. Finot. 10 fr.
112. Chronique de Denys de Têll-Mahré (4e partie). Texte syriaque, avec traduction française, par J. Chabot. 25 fr.
113. Études d'archéologie orientale par C. Clermont-Ganneau, tome II. 25 fr.
114. Étude sur le grec du Nouveau Testament comparé avec celui des Septante. Sujet, complément et attribut, par l'abbé J. Viteau. 12 fr.
115. Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave, par A. Meillet. 6 fr.
116. L'Alsace au XVIIe siècle, par R. Reuss. Tome Ier. 18 fr.
117. La religion védique, par A. Bergaigne. Tome IV. Index par M. Bloomfield. 5 fr.
118. Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle par G. Daumet. 6 fr.
119. Études critiques sur les sources de l'hist. carol. Ire p. par G. Monod. 6 fr.
120. L'Alsace au XVIIe siècle, par R. Reuss. T. II. 20 fr.
121. Le livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre, par G. Aboulfarag, publié par F. Nau, 2 parties (texte syriaque et traduction française). 21 fr.
122. Introduction à la chronologie du latin vulgaire, par F.-G. Mohl. 10 fr.
123. Essai de dialectologie normande, par Guerlin de Guer, avec tableaux et 8 cartes. 10 fr.
124. Annales de l'hist. de France à l'époque carolingienne Charles le Simple, par A. Eckel. 5 fr.
125. Étude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre, par M. Gavrilovitch. 5 fr.
126. Morphologie du patois de Vinzelles, par A. Dauzat. Avec 1 carte. 10 fr.
127. Le règne de Louis IV d'Outre-Mer, par Ph. Lauer. 12 fr.
128. Le Diwân de Tarafa Ibn-al-'Abd al-Bakrî, publié par M. Seligsohn. Texte arabe et trad. française. 16 fr.
129. Histoire et religion des Nosaïrîs, par R. Dussaud. 7 fr.
130. Textes religieux assyriens et babyloniens, par Fr. Martin. 6 fr.
131. Le royaume de Provence sous les Carolingiens (855-933 ?), par R. Poupardin. 15 fr.
132. Notices bibliographiques sur les archives des églises et monastères de l'époque carolingienne, par A. Giry. 3 fr. 50
133. Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia ad cod. par. 1810 denuo collati, edidit et apparatu critico ornavit P. Couvreur. 12 fr.
134. Les marchands de l'eau. Hanse parisienne et compagnie française, par A. Picarda. 3 fr.
135. La diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve (843-877), par J. Calmette. 7 fr.
136. Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados). Phonétique, morphologie, syntaxe, folklore, suivi d'un lexique de tous les mots étudiés par C. Guerlin de Guer. 16 fr.
137. Te'ezâza Sanbat (le commandement du Sabbat) publié et traduit par J. Halévy. 13 fr. 50
138. Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion, par B. Haussoullier. 13 fr.
139. Notice sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave, par A. Meillet, Ire partie 7 fr.
141. Histoire de saint Azazaïl. Texte syriaque, introd. et trad. franç., précédée des actes grecs de saint Pancrace, par F. Macler, avec 2 pl. 5 fr.
143. Le cautionnement dans l'ancien droit grec, par T.-W. Beasley. 3 fr. 50
145. Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France, à la fin du moyen âge, par G. Dupont-Ferrier. Avec 2 cartes. 30 fr.

Annuaire de l'École, années 1893 à 1903, contenant, outre les documents et rapports concernant l'École, des travaux originaux de MM. G. Boissier, M. Bréal, A. Carrière, C. Clermont-Ganneau, H. Gaidoz, L. Havet, F. Lot, G. Maspero, A. Meillet, G. Monod, G. Paris, J. Roy, M. Thévenin, Ed. Tournier. Prix de l'année. 2 fr.

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

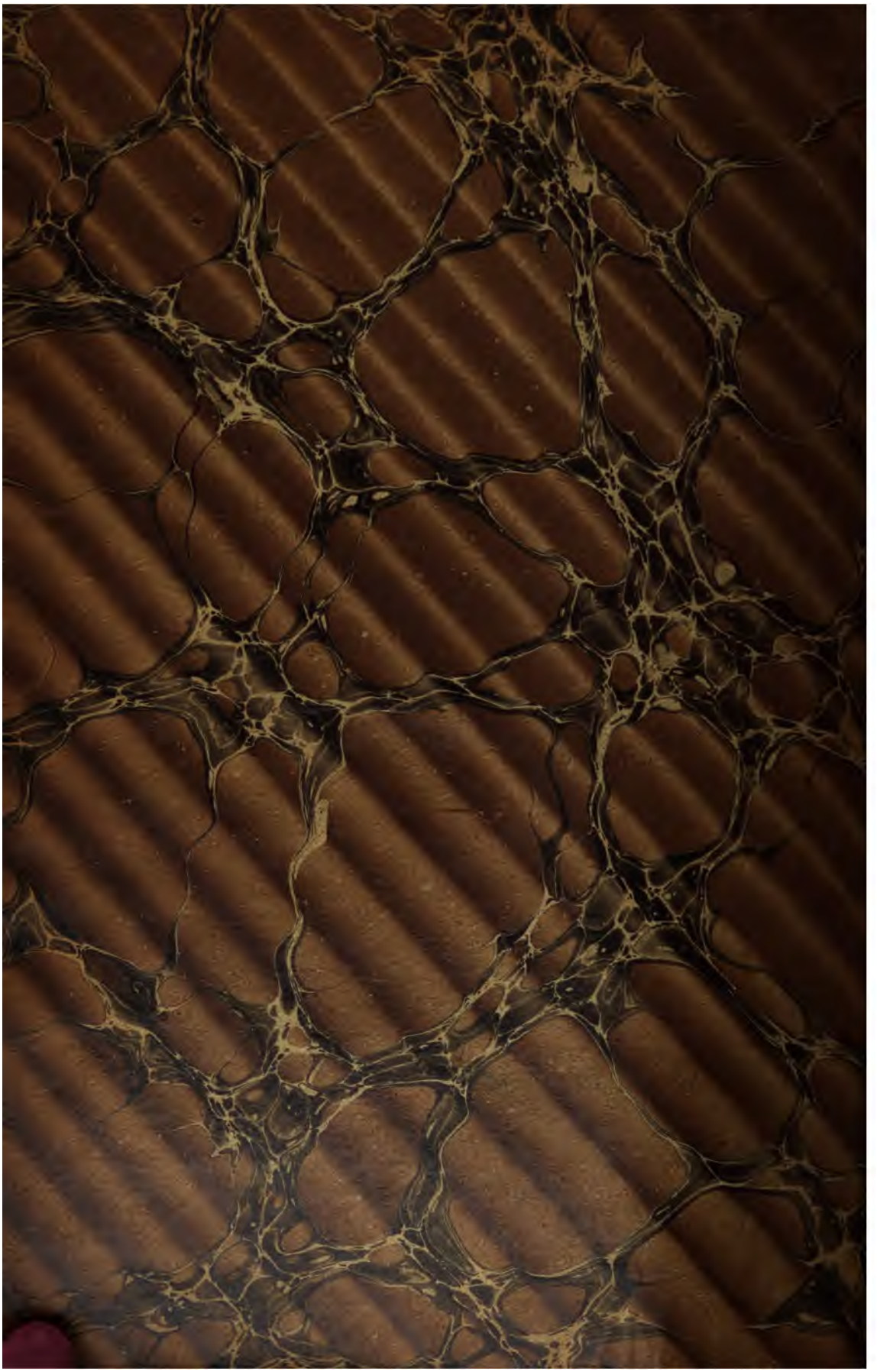

DUE AUG 11, 1926

DUE, SEP 4 1926